RAPPORT DE GESTION

2016

CMSEA

Sommaire

EDITO DU PRÉSIDENT.....**p.1**

NOTRE MISSION.....**p.2**

L'ACTION ASSOCIATIVE.....**p.4**

LA GOUVERNANCE.....**p.18**

QUELQUES MOMENTS FORTS DANS LES MEDI@S.....**p.22**

SIÈGE SOCIAL.....**p.24**

PÔLE HANDICAP.....**p.25**

PÔLE INCLUSION SOCIALE.....**p.40**

PÔLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE.....**p.51**

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE.....**p.61**

BILAN RESSOURCES HUMAINES.....**p.80**

POLITIQUE FINANCIÈRE.....**p.82**

GESTION DU PATRIMOINE.....**p.84**

ZOMM SUR LES DONS.....**p.86**

REMERCIEMENTS.....**p.87**

A NOTER.....**p.88**

GLOSSAIRE.....**p.89**

EDITO

3 questions au Président

Quel est le sens de « sauvegarde » ?

Jean FOUGEROUSSE : « la sauvegarde » c'est un engagement citoyen compris et assumé comme l'affirmation de nos valeurs de solidarité et de lien social. Ce que nous souhaitons sauvegarder par-dessus tout c'est « la cohésion sociale », notre bien social le plus précieux : le vivre ensemble. Dans nos espaces associatifs s'inventent et s'éprouvent, parfois dans l'urgence, des approches indispensables au respect des valeurs emblématiques de notre République : Liberté, Egalité et la dernière qui est malheureusement parfois négligée et qu'il convient de réconforter la FRATERNITE. Aussi, ce qui compte pour nous, ce n'est pas seulement la nature de la difficulté que porte la personne mais la place que nous lui accordons dans notre société. Bien sûr qu'il faut que tout soit mis en œuvre pour que la situation de la personne s'améliore mais il est tout aussi important que la personne trouve, ou retrouve, sa place et son épanouissement au sein de notre société. Que malgré toutes ses difficultés, elle puisse être notre digne contemporain. La sauvegarde ne se limite donc pas aux activités éducatives et médico-sociales, elle renvoie à un vaste champ de pratiques professionnelles ou non, mais aussi à des valeurs que l'on retrouve chez nos bénévoles et qu'ils ont acquis dans la famille, l'enseignement, la justice, la sécurité, l'entreprise, la recherche et dans tant d'autres secteurs de la vie sociale. Ces bénévoles partagent pour la plupart une même conception de l'altérité et du bien commun et se mobilisent ensemble avec un même souci de la vie démocratique.

Dans un contexte économique de plus en plus tendu pour les associations du secteur social et médico-social, comment le CMSEA parvient-il à s'adapter aux besoins croissants des populations ?

Jean FOUGEROUSSE : nous partageons des valeurs altruistes, simples et fortes que nous nous efforçons de vivre et de faire vivre. Malgré un contexte économique difficile, nos choix d'intervention et de développement continuent à s'adresser prioritairement aux publics les plus vulnérables. La recherche de ressources complémentaires nouvelles apparait aujourd'hui indispensable ; nous avons à intégrer cette nouvelle approche dans nos préoccupations de gestion et dans nos métiers. Car c'est notre capacité d'innovation et notre souci de la qualité du service rendu qui sont ici en cause.

Quelles sont les ambitions du CMSEA en perspective de son 70ème anniversaire ?

Jean FOUGEROUSSE : au fil des années, nos valeurs se sont enrichies. Aujourd'hui on compte 36 établissements et services qui ont tissé des liens, apportant au CMSEA une très belle diversité sur un socle de valeurs partagées. Nous avons tous soif de sens dans nos vies. Qu'il s'agisse d'accompagner des personnes en grande précarité, des jeunes autistes, des personnes handicapées, la seule vraie question est : comment puis-je mettre la personne que j'accueille au premier plan ? comment puis-je essayer de la faire participer à son propre parcours de vie ? comment puis-je faire pour agir sur son environnement ? Si le CMSEA et ses équipes doivent d'abord se préoccuper de l' « ici et maintenant », cela ne doit pas nous empêcher de préparer l'avenir, de rechercher des idées nouvelles et de nous interroger sur notre stratégie associative. Et malgré les difficultés, il nous faut savoir discerner ce que « ensemble » nous devons faire.

NOTRE MISSION

1950

Depuis 1950,
le CMSEA accueille et accompagne des enfants, des adolescents, des jeunes en difficultés psychiques, psychologiques, scolaires, familiales ou sociales, des adultes éloignés de l'emploi, des familles et des personnes en grande précarité

Le CMSEA se mobilise pour la création et l'animation des dispositifs adaptés mettant en œuvre des actions sociales, pédagogiques, éducatives, thérapeutiques et d'insertion professionnelles.

4 pôles d'activité
Protection de l'enfance
Prévention Spécialisée
Inclusion Sociale
Handicap

41 établissements & services
implantés sur toute la Moselle et le secteur de Luzech

Le sous-titre du projet associatif du CMSEA affirme **«Ancrer l'homme au cœur de la définition et de la mise en œuvre des politiques».**

Le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes a été déclaré association loi de 1908, le 6 mars 1950.

Aujourd'hui composé de 36 établissements et services, répartis sur 4 pôles :

- Inclusion Sociale,
- Prévention Spécialisée,
- Protection de l'Enfance,
- Handicap.

Le CMSEA mène une action organisée et est structurée dans le cadre de l'action sociale, en articulant étroitement l'action de professionnels et de bénévoles engagés dans la vie associative.

Il fonde la légitimité de son intervention à la fois sur la liberté publique que représente le fait associatif, et sur l'initiative bénévole qui constitue un des caractères essentiels d'une société démocratique. Son action doit s'articuler, dans un souci d'efficacité et de respect des responsabilités de chacun, avec les pouvoirs publics et les instances politiques.

> « Le CMSEA compte 41 établissements et services, ce qui confère au CMSEA une réelle attractivité. »

En 2016, le CMSEA emploie et s'appuie sur la compétence de 1 155 salariés qui interviennent sur l'ensemble du département mosellan dans 36 structures, ainsi que sur le secteur de Luzech dans le département du Lot.

Association laïque, reconnue mission d'utilité publique, à but non lucratif, le CMSEA est solidement implanté sur son territoire et se met au service des réalités locales. Chaque année, c'est plus de 10 000 personnes qui bénéficient de son action et de son expérience.

Le CMSEA conduit une mission d'intérêt général et d'utilité sociale. En tant qu'association d'action sociale et médico-sociale, il est engagé dans un projet continu de changement social et de coopération avec tous les acteurs du département *associations, fédérations, établissements, municipalités et pouvoirs publics*.

Avec ses partenaires, le CMSEA propose des réponses vouées à sécuriser le parcours des personnes en danger, handicapées ou exclues, qui lui sont confiées. Cet accompagnement doit être une étape clé pour permettre à chacun de devenir acteur de sa vie.

Le CMSEA est financé par le Conseil Départemental de Moselle, l'Agence Régionale de Santé, la Direction de la Cohésion Sociale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les municipalités, la Caisse d'Allocations Familiales les collectivités, etc…. Il démontre, chaque jour, son expertise et sa capacité à monter des projets au service des besoins émergents.

2016

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même impossible à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles.

> **Nos alliances s'appuient sur nos valeurs de solidarité citoyenne, de considération de la personne accueillie et de partage.**

La diversité des réponses proposées par ses établissements et services témoigne de son attention à adapter constamment sa pédagogie aux évolutions de la société et aux progrès des connaissances dans les domaines de la psychosociologie, tout particulièrement en matière de déficience mentale, troubles du comportement, dysfonctionnements familiaux, usages de drogues et exclusions sociales.

Réflexion éthique au sein des établissements

Un temps d'écoute et d'échange favorisant la mise à distance et la réflexion : le projet associatif du CMSEA définit la réflexion éthique comme une démarche de doute constructif indispensable face à la vulnérabilité, la souffrance et la dépendance des personnes accueillies. Force est de constater que le quotidien est fait de dilemmes éthiques. Dans le cadre de cette priorité associative et en termes de traduction opérationnelle, des groupes de réflexion éthique seront mis en place avec le soutien de nos administrateurs et de nos professionnels. À partir de situations concrètes faisant apparaître des cas de conscience, des divergences de point de vue, des difficultés à choisir la meilleure réponse possible, cette instance pluridisciplinaire « questionne le sens » et organise une recherche collégiale de décisions éclairées. C'est une démarche qui vise à maintenir l'usager au centre de son projet.

> **Les questions d'éthiques sont fondamentales. Elles concernent le respect des choix des personnes que nous accueillons, les arbitrages entre liberté et sécurité, la bientraitance en situation difficile**

le Conseil d'Administration réuni le 15 décembre 2016 pour honorer le départ de 2 directeurs d'établissement, Alain DEHONDT et Nor-Eddine ABDELLAOUI

2016, une année pas comme les autres

Dans un contexte économique bien compliqué et face aux difficultés sociales des enfants, des jeunes et des familles de notre département, administrateurs et salariés ont poursuivi la consolidation de l'association en regardant ensemble dans la même direction et en agissant dans le même sens.

Dans un contexte comme celui que nous vivons, le risque est permanent que ce pilotage nous échappe, tant les choses vont vite. Nous devons rester en alerte, les yeux rivés sur l'horizon avec ses enjeux socio-économiques pour anticiper et conduire au mieux ces changements. Nous avons gardé le cap.

Notre rapport d'activité, par la richesse des actions que nous avons menées dans les services, par l'inventivité de nos équipes et par les thématiques de réflexion que nous avons pu partager tout au long de cette année vient montrer l'intensité du travail réalisé mais aussi l'engagement de tous dans ce qui nous réunit.

A l'heure où les financements publics se raréfient, où le secteur associatif fait face à une marchandisation grandissante, le CMSEA s'interroge sur son modèle économique et la nécessité d'hybrider ses ressources. Une association capable de travailler tant l'accueil de nouvelles associations que la consolidation d'activités existantes ainsi que la création de nouvelles activités complémentaires est une association tournée vers l'avenir, ouverte et dynamique qui sera capable de se maintenir dans le paysage de l'action sociale de demain.

Raison d'être associative

La raison d'être du CMSEA est de protéger, d'aider, d'accompagner des enfants, des adolescents et des familles en grande difficulté afin qu'ils gèrent leur vie de manière plus constructive, plus autonome, plus socialisée et avec moins de souffrance.
L'association élabore, conçoit, définit en partenariat des projets socio-éducatifs qu'elle peut mettre en œuvre avec d'autres sur le terrain. Son objectif associatif dépasse la seule prestation de service pour s'inscrire dans une dimension de politique sociale.

Elle est très attachée : à la dignité des personnes, au respect de la fonction et à la place des parents, au fait que chacun peut devenir acteur de sa vie, au principe de laïcité. Elle considère que l'entraide et la solidarité sont des valeurs fondamentales.

2016 en chiffres

11 059
PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES

69.6 M€
DE BUDGET

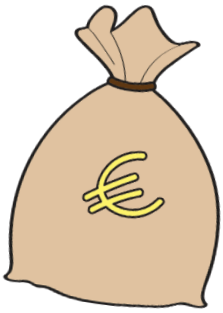

132
ADHÉRENTS
(H/F)

284
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

1 155
PROFESSIONNELS

4
POLES DE COMPETENCES

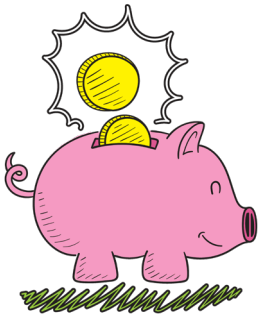

3 871 €
DE DONS

2 375
FAMILLES ACCOMPAGNEES

Un acteur de l'économie sociale

Le CMSEA, association régie par la loi 1908, reconnue mission d'utilité publique, porte un projet d'intérêt général et fonctionne démocratiquement. À but non lucratif, ce sont des bénévoles qui animent son conseil d'administration. Ce dernier donne les grandes orientations de l'association qui sont concrétisées par les équipes professionnelles au quotidien. Ce fonctionnement inscrit l'association CMSEA dans l'économie sociale, modèle où l'économie est au service de l'homme et de son environnement. Tous les résultats réalisés sont intégralement réinvestis dans l'activité de l'association. Le CMSEA est aujourd'hui largement connu et reconnu par les partenaires institutionnels et par les pouvoirs publics pour ses compétences et les actions qu'il met en œuvre dans la sphère du social avec sa capacité de s'adapter et être force de propositions face à des réformes croissantes. C'est un acteur départemental de l'action sociale qui a su élargir ses missions à la prévention, à l'inclusion, à la protection des enfants, des adolescents et des adultes mais aussi à la prévention et au traitement de la délinquance.

Une politique de développement durable

Le renforcement des restrictions budgétaires, les logiques de schémas territoriaux, les mécanismes de convergences tarifaires, les CPOM, les évaluations, les audits, le développement des appels à projets et leurs effets de concurrences inter-associatives auront ponctué l'actualité de l'association tout au long de l'année 2016. Dans ce contexte de mise en tension, on peut se féliciter, à certains égards. Les solidarités associatives ont pu fonctionner, les partenariats actifs se sont renforcés, les forces créatrices et la vitalité du CMSEA n'en n'ont pas été altérées. Egalement, on peut être satisfait, de la qualité du dialogue de gestion permanent qui s'est instauré tout au long de l'année avec les directions des administrations d'état, les collectivités territoriales et locales, et autres organismes qui nous permettent aujourd'hui d'engager progressivement les adaptations nécessaires pour notre secteur social et médico-social. Pour autant les professionnels n'en sont pas moins inquiets pour leur métier, leur emploi, leur avenir. A juste titre, les incertitudes demeurent. Si les diminutions de crédits n'ont pas encore affecté le fonctionnement des services et la qualité des prestations grâce à la mobilisation permanente des professionnels et à leur engagement, ces préoccupations sont légitimes.

Vers une politique qualité associative

L'année 2016 a été marquée par la volonté du Conseil d'Administration et la Direction Générale de se doter d'une politique qualité associative qui fédère tous les acteurs du CMSEA autour d'une même ambition. Celle-ci se traduit dans la recherche permanente des réponses les plus adaptées aux besoins et attentes des personnes, la promotion de leur bien-être, de leur pouvoir d'agir, mais également la capacité de tous les intervenants de l'association à travailler de manière concertée.

La qualité passe par l'évaluation

L'évaluation externe s'est inscrite dans la continuité de la démarche qualité engagée par nos établissements et services avec l'objectif de la soutenir et l'appuyer. Elle a eu pour but de porter un regard neutre sur le fonctionnement de chacune de nos structures. La première campagne d'évaluation interne du CMSEA s'est déroulée entre fin 2012 et début 2014 pour les établissements et services concernés sur l'ensemble du CMSEA. Pour réaliser ces évaluations externes, le cabinet IFCAAD a été sollicité, avec une première vague en 2015 pour le secteur du Handicap et Protection de l'Enfance, puis une seconde pour le CSAPA les Wads. Les évaluations externes ont été évidemment fournies à nos financeurs et ont été également présentées au Conseil d'Administration. Les résultats sont satisfaisants ; il reste néanmoins un certain nombre d'axes d'amélioration à formaliser.

S'approprier la culture associative

D'autres objectifs sont à soutenir, notamment la poursuite de la démarche relative à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et la prévention des risques en lien avec le Plan d'Amélioration des conditions de Travail qui fait l'objet d'un suivi régulier. À ce titre, nous devons veiller à donner la priorité : à l'actualisation et àl'évaluation du Document Unique des Risques Professionnels. Il importe en effet de mettre en œuvre des modalités qualitatives d'accueil des nouveaux salariés, au travers des projets de parcours et la mise en place d'un livret d'intégration, mais également via le parrainage qui participera à une meilleure et plus rapide appropriation des missions portées par le CMSEA. Dans cet esprit, l'accueil des nouveaux salariés est, pour l'association, un enjeu majeur, tout comme celui de la prolongation de l'activité professionnelle jusqu'à l'âge de la retraite. La piste du parrainage prévue dans le cadre de l'accord sur le contrat de génération, permet à partir des compétences de chaque salarié, de transmettre ses connaissances auprès de jeunes collègues. De plus, et afin de réduire le recours à l'intérim, nous devrons aussi expérimenter un projet d'équipe mobile interne sur la veille de nuit et les agents d'entretien.

Service civique

Tout au long de l'année, des jeunes s'investissent au sein du CMSEA dans le cadre du service civique qui a pour ambition d'offrir aux jeunes de 16 à 25 ans l'opportunité de donner de leur temps et de vivre une expérience enrichissante et valorisable dans un parcours professionnel. Cet engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois leur permet de faire l'expérience de l'intérêt général, quels que soient leur vécu ou leurs aspirations. L'année 2016 a été une année de forte mobilisation avec 25 contrats en service civique.

FOCUS

Ray NEEF - 25 ans

« Je suis arrivé au PAEJ en octobre 2016. Rapidement, j'ai pu faire les chantiers, puis participer au PAIP'S. J'ai signé mon contrat en service civique le 18 juillet 2016 en tant qu'Ambassadeur de la Citoyenneté. J'ai aidé les bénévoles de différentes associations : le vestiaire Saint Martin, Caritas, la Banque alimentaire, la base de soirs de Moineville, le Secours populaire, le Fort de Queuleu, l'Alu du cœur, Etudiant dans ma ville, les festival <<Hop, Hop, Hop>>... Grâce au service civique, j'ai pu décrocher un contrat d'un an à temps partiel en tant que manutentionnaire au Secours Populaire. Par la suite, ce contrat peut déboucher sur un CDI. »

Favoriser la transversalité

La transversalité des missions favorise les passerelles entre les services, les territoires, et permet la rencontre des acteurs de l'association autour de thématiques propres à chaque mission : l'emploi, la santé, le logement, la culture et la citoyenneté... Elle contribue au renforcement et à la mutualisation des compétences dans le cadre du projet associatif et soutient les actions innovantes.

La mise en œuvre de la transversalité dépend du lien entre les services, les territoires et les missions, qui passe par :

- une bonne connaissance de l'activité des services et une juste évaluation de leurs besoins,
- le partage de l'information et une connaissance réciproque,
- la disponibilité de chaque mission, une réactivité à tous les niveaux,
- l'articulation par la Direction Générale entre les missions et le Conseil d'Administration.

Dans le but de diversifier et d'enrichir les modalités et dispositifs d'accompagnement en direction des jeunes et de leurs familles, nous cherchons à développer une complémentarité d'intervention avec nos partenaires. En veillant à rester cohérents avec nos orientations et nos savoir-faire, nous contractualisons sur des objectifs communs, des rôles et fonctions définis pour améliorer la qualité du service rendu à l'usager.

La démarche CPOM

La négociation de nos CPOM , encore et toujours, **où en sommes nous ?** En 2015, nous annoncions déjà que le CMSEA était engagé dans la négociation de 3 CPOM.

Un premier avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en 2015 pour une période 3 ans qui concerne le CHRS Espoir, les 2 PAEJ de Metz et Forbach et Espace Insertion.

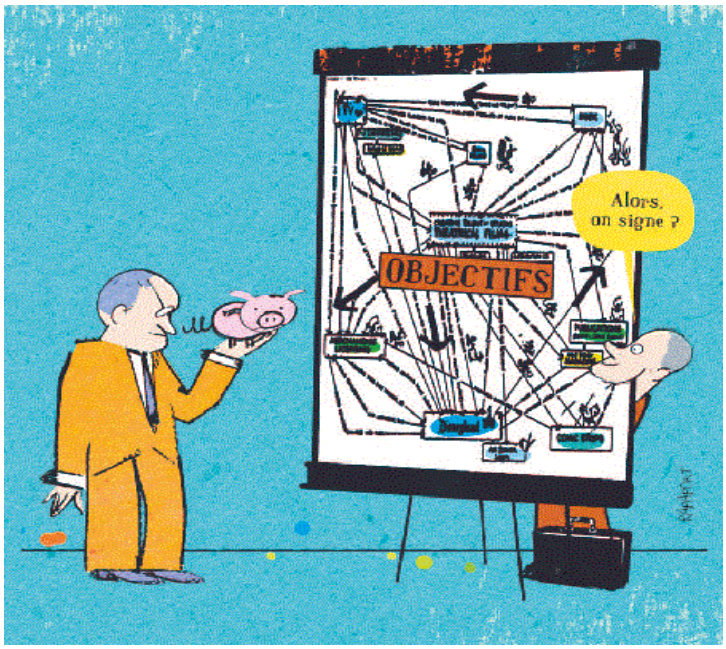

Un second CPOM a été signé le 29 mars 2016 en présence de Mme KUNTZ, Vice-Présidente du Conseil Départemental, et M. FOUGEROUSSE, Président du CMSEA, pour 3 ans avec le Conseil Départemental de Moselle qui définit notre périmètre d'intervention et les articulations avec l'ASE. L'enveloppe globale s'élève à 21 300 000 €. Le CPOM fixe un objectif de convergence tarifaire qui entraine une baisse des dotations de 228 000 € en 2017 et 370 000 € supplémentaire en 2018, ce qui correspond aux actions à mener pour réduire les coûts ou redéploiements d'activité.

Le périmètre CPOM Protection de l'enfance comprend :

- 7 MECS : Prés de Brouck, Océanie, Solgne, Château de Lorry, les Bacelles, le Grand Chêne, le CAAA de Faulquemont
- La maison maternelle du CHRS Espoir
- 4 SERAD : Prés de Brouck, Château de Lorry, SPFS, Mousqueton
- Le SPFS et le dispositif de familles d'accueil adossé à la MECS Océanie.

Dans un contexte économique restreint, la négociation avec le Conseil Départemental s'est avérée plus contrastée, mais cela a permis de créer 3 nouveaux dispositifs :

- le SERAD pour adolescents Mousqueton
- des appartements internes/externes
- un espace d'accueil modulable

Un troisième contrat « de financement » global et pluriannuel concerne l'ensemble des établissements de l'association qui bénéficient des financements de l'ARS. Celui-ci a été signé le 20 juin 2016 en présence M. D'HARCOURT, Directeur Général de l'ARS et de M. GUERIN, Vice-Président du CMSEA.

Ce CPOM nous engage sur 5 ans et nous permet de continuer à travailler sur un budget global dans la durée, pour des établissements du même type. La dotation globalisée s'élève à 13 147 500 €. Ainsi, le CPOM s'inscrit dans un contexte de redéploiement de l'offre, de recherche de solutions innovantes et de développement de formules de coopération puisque les excédents antérieurs sont redéployés en interne vers de nouvelles formes d'accompagnement.

Ces moyens nous permettent de développer :

- 2 SESSAD Pro : l'un pour l'agglomération messine, le second sur le secteur de Morhange
- une unité autiste adossée à l'IMPRO Morhange
- un Service d'Accueil Familial Thérapeutique en partenariat avec le CHS de Jury pour trouver une alternative à l'hospitalisation.
- l'embauche d'un qualiticien qui aura pour mission de travailler les éléments des évaluations internes et externes, suivre les outils de la loi 2002-2 et gérer la bientraitance.

La mise en œuvre des CPOM nécessite un pilotage et un suivi rigoureux dans des périodes de contraintes budgétaires afin de concrétiser les axes stratégiques, poursuivre les objectifs des fiches-actions et les projets d'investissements permettant d'accueillir les personnes dans les meilleures conditions.

L'amélioration continue de la qualité des établissements et services reste au centre des préoccupations de chacun des acteurs de l'action sociale et médico-sociale : *gestionnaires, représentants des usagers…* et bien sûr, les pouvoirs publics. C'est pourquoi, un travail est d'ores et déjà engagé avec l'ARS pour conclure un **CPOM ESAT à effet du 1er janvier 2018 ainsi qu'un CPOM avec le Conseil Départemental de Moselle pour le secteur hébergement du Haut Soret** (FESAT, Corchade, Appartement, FAM et FAS).

Une approche collective

Qui dit collectif dit réseau. Le premier concerne donc la militance dans les réseaux départementaux, territoriaux et nationaux. Mais qui dit collectif dit aussi transversalité dans l'activité éducative. La militance en réseau s'exerce à tous les niveaux du territoire. Au niveau le plus élevé, celui du national, notre association est très présente au sein de la CNAPE, mais également auprès de NEXEM, la COMEX, CDCA, MILDECA, FNARS, OCTAPEH....

En parallèle au travail de mise en réseau, l'amélioration de la transversalité dans l'action éducative au sein de l'association est une préoccupation constante puisqu'un de nos objectifs est de « **garantir cohérence des actions et continuité éducative** ». Cet objectif se décline notamment en une première action : « **décloisonner les services et établissements** ». La cohérence des actions à conduire auprès des jeunes impose aujourd'hui également de décloisonner les dispositifs, d'impulser des synergies transversales, de mutualiser des moyens. C'est pourquoi l'association a décidé en 2012, de revoir son organisation et de regrouper ses services et établissements en pôles, centrés sur la similarité des profils d'usagers, de missions ou de modes de prise en charge pour renforcer la cohérence et la coordination de nos actions. Cette restructuration porte déjà ses fruits puisqu'on peut constater une meilleure coordination des actions et des projets. Il reste bien sûr à la renforcer et à mettre notre énergie sur la coordination inter-pôles.

La prévention spécialisée mise sous tension

Les évolutions que connaissent la prévention spécialisée ne sont pas uniquement liées au contexte budgétaire. Certes, les contraintes financières sont importantes mais cette seule explication ne suffit pas à exprimer les tensions spécifiques qui tiennent à la nature même de la Prévention Spécialisée. Cette action éducative de protection de l'enfance exercée sans contraintes ni mandat nominatif, basée sur la confidentialité, ne rentre pas dans les nouvelles modalités de cadrages normés des politiques publiques. Dès lors la Prévention Spécialisée se trouve en distance des outils de pilotage qui en découlent. Ainsi, la prévention spécialisée est interpellée dans notre département comme un peu partout, par la place qu'elle occupe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance, par le caractère non obligatoire de son financement par les conseils départementaux malgré qu'on lui reconnaisse être un enjeu politique fort dans les questions du « vivre ensemble » et notamment dans les quartiers populaires ; tout le monde s'accorde à dire que son action y est indispensable pour préserver la cohésion sociale. Dès lors, on exige de la prévention spécialisé de se recentrer sur la protection de l'enfance alors même que des autorités de la politique nationale de la ville, de la politique de lutte contre le décrochage scolaire, de la politique de lutte contre la radicalisation, de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, pour ne citer que quelques exemples, sollicitent les compétences, la capacité et la présence de la Prévention Spécialisée dans de nombreuses actions pour faciliter la cohérence des parcours éducatifs envers un public marginalisé et à promouvoir leur capacité d'agir. Ainsi, au regard de ces paradoxes, il appartient aux professionnels de la Prévention Spécialisée et notamment à son équipe de direction et à la direction générale de prendre en compte ces tensions et d'accompagner le service dans la clarification de son modèle d'intervention pour resituer à la Prévention Spécialisée sa place comme élément constitutif de notre action de Sauvegarde.

...des projets...

Ce qui fait l'institution, qui la met en mouvement, ce sont ses projets. Et le CMSEA n'en a jamais manqué, même en 2016, malgré les changements auxquels il a dû faire face.

DISPOSITIF REBOND

Au plan national et européen, la **lutte contre le décrochage scolaire** est en enjeu majeur. C'est pourquoi, le CMSEA a fait le choix de se positionner sur la problématique de la réussite éducative en développant des projets innovants comme la classe de remobilisation devenue le dispositif « REBOND ».Il s'agit d'une collaboration originale avec nos partenaires : la DT-PJJ, le Conseil Départemental de Moselle et le Rectorat d'Académie Metz-Nancy pour éviter des ruptures dans l'offre de prise en charge en plateau de jour après l'arrêt de celui de notre MECS les Bacelles et de la MECS de Solgne. Le Dispositif REBOND intervient en complément des actions menées en établissement.

Notre association a fait un travail conséquent pour éviter les ruptures dans l'offre de prise en charge de jour en mobilisant des fonds européens et des fonds interministériel de prévention de la délinquance vers nos publics.

REGROUPEMENT DES ESAT

Les ESAT de Montigny les Metz s'implantent sur le site des deux fontaines à Metz. Le regroupement des ESAT est un projet de longue date. En 2017, l'association a fait l'acquisition d'un plateau de 5 000 m² sur la zone des deux fontaines à Metz, cet ambitieux projet suivi de travaux d'aménagement permettra à l'association de reprendre pleinement ses activités en début d'année 2018 dans de nouveaux locaux. Ils ont l'immense avantage de se trouver aux portes de Metz, ce qui apporte à nos salariés et travailleurs, des facilités d'accès et de proximité. De plus, nous allons réaliser de substantielles économies d'échelle grâce au regroupement de nos 3 ESAT Montignyens sur un même site, et enfin cette nouvelle implantation, plus spacieuse, permettra le développement d'activités nouvelles...

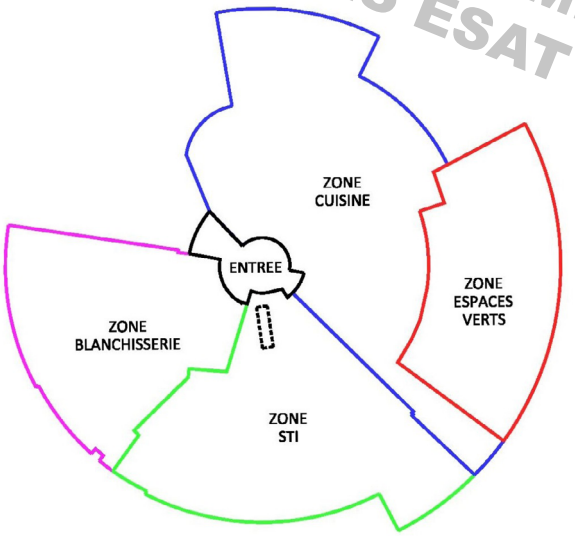

À suivre sur

...toujours des projets...

Le CMSEA et le CRI BIJ souhaitent intensifier leur coopération. Face à la contraction des finances, c'est un dialogue naturel entre deux associations qui partagent une même vision globale et souhaitent développer une collaboration rapprochée. Nos deux Conseils d'Administration ont décidé, par convention, d'expérimenter une mutualisation de leur savoir-faire et d'effectuer une recherche de complémentarité de leurs moyens sur l'année 2017.

La **création d'une pension de famille à Stiring Wendel** prend appui sur le 7ème Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, afin de répondre aux besoins des personnes seules et autres familles du territoire Est-Mosellan. Cette pension de famille de 15 à 20 places, est, pour notre association, une réponse pertinente à la problématique « habitat et marginalité » dans sa dimension citoyenne, faisant agir autrement les ressources d'aide. La construction débutera début 2018 pour une livraison en juin 2019.

à suivre sur

Fruit d'une belle coopération entre les services du Département et du CMSEA, **deux unités de vie de la MECS du Château de Lorry seront transférées et regroupées d'ici l'automne 2017 sur le site de Lorry les Metz,** car rien n'est plus important qu'un cadre de vie adapté pour les enfants dont nous avons la charge.
Cette maison de 655 m² accueillera entre 17 et 20 enfants, âgés entre 3 et 12 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance

à suivre sur

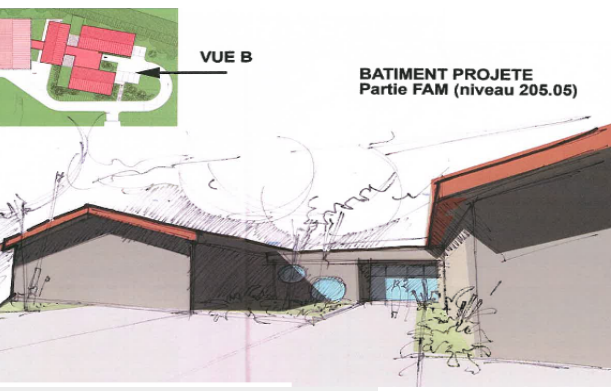

Évolution de notre Foyer «le Haut Soret» vieillissant et inadapté à nos publics handicapés - après plusieurs années de discussion avec le Département et l'ARS, en 2016, nos autorités de tarification ont conjointement accepté de faire évoluer notre offre d'hébergement pour permettre une meilleure qualité de vie de nos usagers. Ce projet évolue vers un Foyer d'Accueil Polyvalent avec un plateau de jour adapté et prend également en compte les besoins d'un public handicapé vieillissant. La capacité sera portée à 61 places au sein du FAP comprenant 5 places pour personnes vieillissantes et 24 places en FAS dont 8 places en semi-internat. Le coût de l'opération s'élève à 3 212 000 €.
Les travaux débuteront prochainement.

Une nouvelle direction

Arrivé en 2006 en tant que Directeur Général, Olivier ROMAIN est parti à la retraite le 31 janvier dernier, conjointement avec Francis JACQUEL, Directeur des Ressources Humaines depuis plus de 7 ans.

Le Conseil d'Administration, en séance du 1er mars 2016 a nommé **Abdelali FAHIME** afin de succéder à Olivier ROMAIN. Depuis avril 2008, Monsieur FAHIME occupait le poste de Directeur Pédagogique, puis Directeur Général Adjoint, expérience qui lui a permis d'avoir une connaissance fine de tous nos secteurs d'activités, de nos missions et des enjeux qui attendent le secteur social et médico-social, et nos établissements et services. Sur délégation du Président, il a pour mission de renforcer l'Association CMSEA en tant que partenaire sur tous nos territoires, d'en assurer la reconnaissance et d'adapter la modernisation du secteur social à l'ensemble du CMSEA au profit des personnes accompagnées.

Il est secondé de Xavier MARLIN, arrivé en juillet 2016 comme Directeur Général Adjoint chargé des Ressources Humaines.

… 2016, un nouveau cap pour le CMSEA

La Direction Générale se réorganise, dans un souci de clarification des rôles de chacun, dans ses prérogatives propres et sur la formalisation des liaisons hiérarchiques ainsi que des principales liaisons fonctionnelles. Trois directions opérationnelles ont ainsi été créées, afin de répondre avec efficience aux enjeux et aux missions qui nous sont confiées, et ceci dans un contexte économique restreint :

- La direction générale adjointe et ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction des pôles

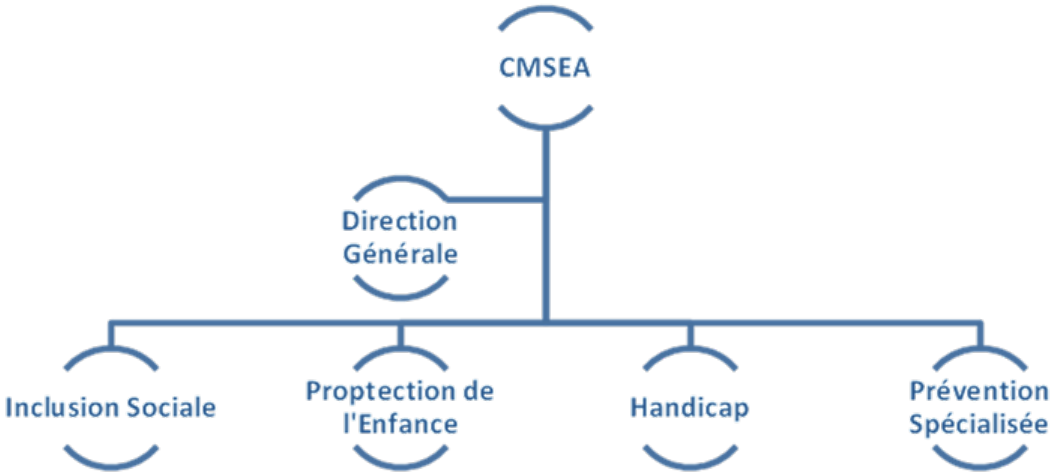

... dans l'organisation au service des missions

Depuis 2012, le CMSEA s'est engagé dans un vaste programme de réorganisation et restructuration de la gouvernance opérationnelle de ses établissements et services. La première phase concernait la configuration des pôles d'activité. Le second volet visait à mettre en œuvre une organisation cible du siège en réorganisant les services, un troisième volet consistait à poser une nouvelle organisation des équipes administratives adaptée à la nouvelle configuration de l'association et à sa taille.

Ces dernières années ont été marquées par des évolutions importantes pour notre Association. Constitution d'un management resserré, redéploiement et évolution des modalités de prise en charge, technicité, complexité du cadre réglementaire sont autant d'éléments qui viennent impacter notre organisation.

2016 aura permis de valider la pertinence de la nouvelle organisation administrative mutualisée des fonctions comptables et paies.

Les perspectives pour 2016/2017

L'année aura été ponctuée par un certain nombre de changements. Les difficultés les plus importantes ont résidé dans les questions de recrutement suite à des départs de salariés dans des postes clés, que ce soit dans les services ou les directions d'établissement. Et à chaque fois c'est le recrutement interne qui nous a permis de trouver des solutions.

C'est aussi pour cela, qu'en permanence nous nous interrogeons sur la bonne organisation des directions et des équipes d'encadrement pour donner aux services le meilleur pilotage de projet possible et un management à la hauteur des enjeux, ainsi que pour faire face à la complexité et à l'évolution que ces fonctions connaissent ces dernières années dans notre secteur. Là encore, il nous revient d'innover, d'explorer des nouveaux possibles, sans rompre les équilibres dont nous avons besoin.

La transformation de notre politique des ressources humaines se conçoit et se planifie dans un plan d'action pluriannuel (2017/2020)! Dans nos priorités 2016/2017, nous avons d'ores et déjà consigné l'évolution de notre culture managériale car nous avons fait le pari d'**aller vers une meilleure qualité de vie au travail**. Nous poursuivrons la finalisation des descriptifs de fonctions qui s'accompagnera notamment de la réalisation d'une cartographie de nos métiers et d'un référentiel compétences. Parmi les chantiers phares, les outils d'intégration des nouveaux collaborateurs seront également à l'ordre du jour.

... le management... un enjeu fondamental

Au sein de nos équipes, nos collaborateurs, au travers de la réalisation de leurs missions respectives, constituent l'une des forces vives de l'association. Par leurs compétences, leur motivation et leur implication, ils contribuent à la faire vivre et fonctionner. La qualité du management représente donc un enjeu primordial, c'est pourquoi la fonction support «ressources humaines» a été repensée au sein de l'organisation du siège pour assurer une gestion transversale et efficiente. Dès 2016, l'accent a été mis sur la professionnalisation de cette mission car les enjeux RH évoluent fortement et représentent des thématiques stratégiques majeures. Dans ce contexte de changements récents et de mutation en cours, une nouvelle responsable des ressources humaines, Virginie LEROY, a rejoint la direction générale adjointe. Pour faire face aux enjeux de l'association qui s'est fortement développée ces trois dernières années, la direction des ressources humaines s'est, par ailleurs, dotée d'un nouveau poste de Gestionnaire RH.

Ainsi, cette évolution a permis de lancer de nouveaux chantiers et de répondre aux attentes : *sécurisation des contrats de travail, accompagner au mieux la gestion sociale des établissements, poursuite des travaux des Risques Psycho-sociaux, avec élaboration d'un plan d'action, favoriser le dialogue social, la conduite de projets transverses,*

Cinq priorités ont été établies pour la gestion des ressources humaines :

- Renforcement des pratiques, des outils et de la capacité de gestion des ressources humaines;
- Professionnalisation des métiers supports;
- Ajustement des pratiques managériales des cadres ;
- Formation et perfectionnement des pratiques dans les métiers de l'accompagnement afin de répondre aux besoins actuels et futurs;
- Amélioration de la qualité du milieu de travail pour des relations de travail proactives et souples

La gestion des compétences

Le savoir-faire de nos salariés représente l'avantage comparatif de l'association, aussi nous avons tous posé les premiers jalons en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, avec un objectif d'adaptabilité entre la situation existante et les futurs développements envisagés. Avec cette démarche prospective orientée vers l'anticipation, nous avons relancé le chantier des entretiens d'évaluation, avec notamment la création des nouveaux supports. Les premiers entretiens ont été dispensés aux membres de l'encadrement.

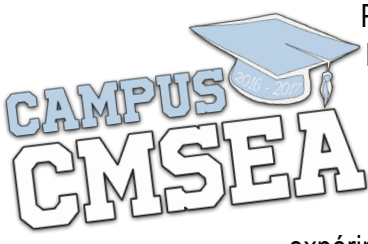

Partant du postulat que la participation de l'ensemble des professionnels est indispensable à la conduite au changement, le management reste au cœur des préoccupations du CMSEA. En effet, le succès de la démarche dépend aussi du rôle du manager de proximité. Le CMSEA a souhaité mettre en place une formation interne «made in CMSEA» pour accompagner les managers, à être en capacité de développer l'engagement individuel et de mobiliser leur équipe.

La 1ère promo CAMPUS MANAGEMENT, composée d'une quinzaine de Chefs de service a expérimenté cette formule. Après une année et 8 sessions de formation, ils ont bénéficié d'outils pour expérimenter, renforcer et développer leurs compétences managériales. Fort de ce 1er succès, une seconde promo a été ouverte dès septembre 2016.

Création d'un Système d'Information central

Dans le but de sécuriser, d'harmoniser et de rationaliser les moyens relatifs au Système d'Information, le CMSEA a fait réaliser en 2015 un audit de l'ensemble de son infrastructure informatique *(matériel, logiciel, maintenance, liaison internet, système d'impression, ...).* On dénombre environ 700 utilisateurs répartis sur 70 sites géographiques différents.

Afin d'assurer harmonisation et fiabilisation, rationaliser les moyens financiers et humains, sécuriser l'ensemble des données, faciliter l'accès à une connexion à distance, permettre la mise en place d'outils communs, l'association a fait le choix de centraliser son infrastructure informatique en créant un véritable Service d'Information rattaché à la Direction Administrative et Financière.
Cette centralisation a pour effet d'agir mécaniquement sur tous les processus et d'obtenir à terme une augmentation significative du niveau de maturité informatique, et de fait, une meilleure performance des utilisateurs lors de leur expérience avec les outils mis à leur disposition.
Depuis juillet 2016, Emmanuel COLSON a rejoint l'équipe du CMSEA, comme responsable informatique.

Afficher l'appartenance associative

L'idée d'appartenance naît, se manifeste et se diffuse tout d'abord par des symboles *(valeurs, identité visuelle, etc.).* Ces symboles jouent le rôle de moyen, de code de reconnaissance. Parallèlement, ces symboles sont aussi un moyen d'affirmer et de revendiquer sa propre identité.
Chaque acteur, personne accompagnée, professionnel, famille, adhérent, bénévole, doit pouvoir être à la fois récepteur, porteur et émetteur des valeurs CMSEA. Parce que le CMSEA est une référence dans son domaine, qu'il dégage une image forte et positive, il crée les conditions de l'engagement autour de valeurs partagées, d'orientations collectives et d'objectifs communs.
Il défend et promeut ses positions et ses valeurs et s'appuie pour cela sur la force collective et l'engagement individuel de ses adhérents et de ses professionnels.

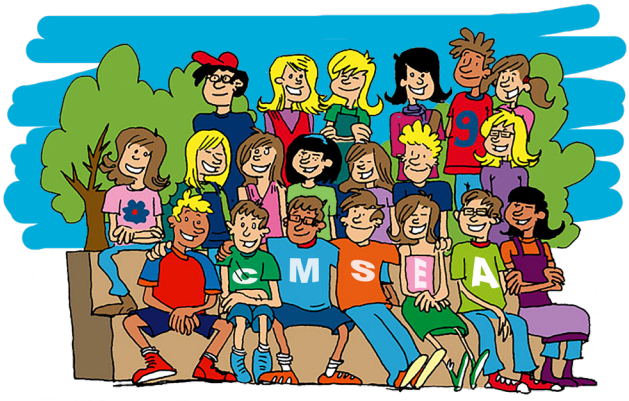

Renforcer la politique de communication associative

Communiquer, c'est faire connaître, partager, donner à voir mais aussi savoir rendre compte, s'ouvrir au regard de l'autre, positions que l'Association doit aujourd'hui plus que jamais tenir. Son ambition est de construire une politique de communication fédérant l'ensemble des parties prenantes et favorisant un rayonnement plus fort et une implication renouvelée de ses acteurs sur ses territoires d'intervention.

Cette politique ambitieuse d'ouverture aux autres et aux territoires devra permettre d'asseoir et de faire valoir sa légitimité. Le CMSEA s'engage à valoriser tout ce qui caractérise la vie de l'Association et mobilise le plus grand nombre autour des causes qu'il défend. La marque CMSEA doit être diffusée pour être connue et reconnue tant sur ses territoires qu'au-delà.

le CMSE@ sur le Web

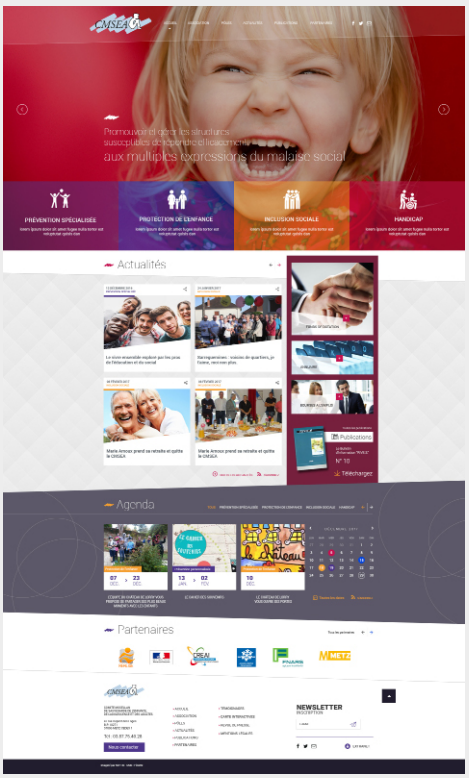

Le CMSE@ est heureux de vous présenter son nouveau site internet qui sera mis en ligne très prochainement. Il se caractérise par une arborescence simplifiée et un contenu rénové et étoffé afin de permettre aux utilisateurs un accès plus aisé et de leur fournir une information plus détaillée avec toujours plus d'actualités et des nouveautés...
Le site internet contribue à faire connaître activement les actions de l'association tout en relayant les informations importantes sur la vie de la structure et ses prises de position.

L'association est de plus en plus présente sur le réseau social Facebook elle fait connaître chaque jour ses actualités et ses avancées…

La gouvernance

2016 les instances associatives

1 Assemblée Générale

5 Conseils d'Administration

11 Réunions de Bureau

1 séminaire annuel a réuni les directeurs et les administrateurs autour de 2 thématiques : la laïcité et la gestion de la violence

1 séminaire des directeurs pour décliner le projet de siège

La gouvernance n'est pas à confondre avec le management. Le management passe par la direction fonctionnelle de l'organisme gestionnaire. La gouvernance elle, renvoie à l'organisation globale du pouvoir à la tête de l'association, là où il s'agit de maîtriser, en toute harmonie, le projet associatif, le projet politique et économique, la stratégie de l'organisme gestionnaire, la cohérence et l'efficacité de l'ensemble des outils de management et de gestion, que ce soit les finances, les ressources humaines, la communication interne et externe ou la qualité. Le CMSEA est doté d'une organisation permettant une gouvernance associative responsable ou les administrateurs sont intégrés à la prise de décision, à son suivi et son évaluation dans le respect de l'objet associatif.

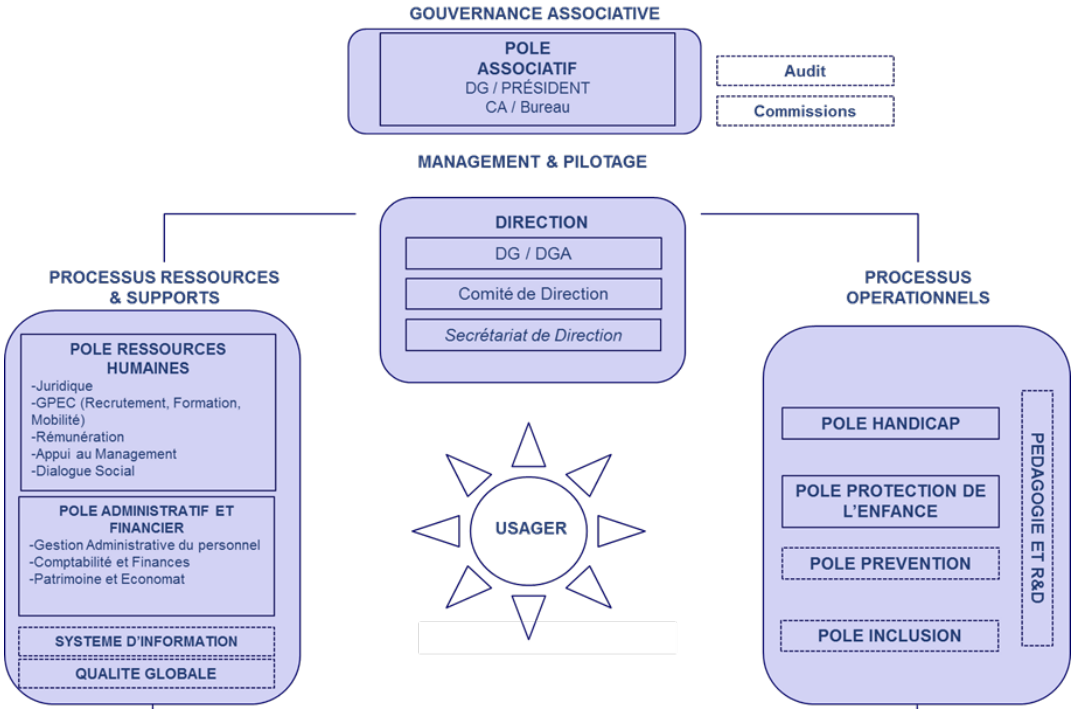

Assemblée Générale

Son rôle consiste à prendre connaissance du rapport moral et du rapport financier, à approuver les comptes, à examiner les questions importantes et maintenant à élire ou à renouveler, pour un mandat de 2 ans, son conseil d'administration de 20 administrateurs, répartis comme suit :

- 14 membres actifs
- 3 membres parents ou représentants légaux
- 3 membres amis

En 2016, l'Assemblée Générale s'est tenue le 26 mai 2016 à l'Institut Régional d'Administration de Metz, avec la participation de très nombreux salariés, administrateurs et partenaires. Conformément à nos statuts, il a été procédé au renouvellement des mandats des administrateurs par voie d'élection. Ce temps associatif s'est avéré très émouvant car le Président a mis un point d'honneur à saluer le départ de M. Olivier ROMAIN, et de deux administrations Claude SOULAS et A. WEITLING

Le Conseil d'administration

Sous la présidence de **Jean FOUGEROUSSE,** le conseil d'administration veille au respect des valeurs fondamentales et du projet associatif, il définit la stratégie de l'organisation, son modèle économique et en contrôle la mise en œuvre. Ses pouvoirs sont exercés, dans la limite de l'objet et des buts de l'association, ainsi que dans le cadre des résolutions adoptées par les Assemblées Générales. Il rend compte à l'Assemblée Générale, il s'assure du respect des statuts. Les décisions du Conseil, qui se réunit environ 4 fois par an, sont prises après débat et de façon collégiale.

Le Conseil, composé de 20 administrateurs, élit en son sein les membres du Bureau et son Président. Les administrateurs sont des représentants de la société civile qui portent et incarnent les valeurs, les missions et les principes d'action de l'association

Le Bureau

Composé de 11 membres dont le Président, deux Vice-Présidents, un Trésorier, une Secrétaire Générale, un Trésorier Adjoint, le Bureau est élu par le nouveau Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale.
En étroite collaboration avec l'équipe de la Direction Générale, le Bureau assure le fonctionnement courant de l'association dans le respect des décisions prises par le Conseil d'Administration, auquel il rend compte chaque trimestre.
En 2016, le Bureau s'est réuni 11 fois pour examiner et suivre l'évolution de la gestion associative.

La Direction Générale

Abdelali FAHIME, Directeur Général, a été nommé par le Conseil d'Administration le 1er mars 2016. Il pilote l'association sur délégation du président ; il a pour mission de décliner de façon opérationnelle les orientations associatives et stratégiques du Projet associatif. Il s'assure de la bonne coordination des services et du bon fonctionnement des établissements.

A la suite d'un appel à candidature, lancé en mars 2016, l''association a nommé Xavier MARLIN, Directeur Général Adjoint ; dans le cadre de ses missions il est en charge de la fonction ressources humaines.

Les Membres du Conseil d'Administration élection 2016-2018

MEMBRES D'HONNEUR
Jeannette HEINTZ
Jean PONCELET
Lucien BEHR
Claude SOULAS
Antoine WEITLING

MEMBRES ACTIFS
Jean FOUGEROUSSE, Président
Jacques GUERIN, Vice-Président
Gilles THEPOT, Vice-Président
Gabriel BECKER, Trésorier
Gabriel HULLAR, Trésorier Adjoint
Evelyne TREMOULIERE D'ALEXANDRE, Secrétaire Générale
Bernard BLANCHARD
Lucien PUCCI
Jean-Baptiste COGNOLI
Cécile MICHEL
Robert HEMMERSTOFFER
Jean-Marc ELISEI
Frédérique LOESCHER-LORIOZ
Anne FLYE SAINTE MARIE

MEMBRES PARENTS OU REPRESENTANTS LEGAUX D'USAGERS
Jean-Pierre BAILLARD
Denis CAYOTTE
Régine MOSER

MEMBRES AMIS
Giovanna BILLAUT
Jacques DUVAL
Jean MICHELS

MEMBRES CONSEILLER
D. FALGAS, représentant du CE
C. BRAY-TOMASSI, représentante du CE
M. BONCOUR, représentante du CE
ML. KUNTZ, repr. le Conseil Départemental
F. BOULANGEOT, repr. la C.P.A.M. de Metz
D. TOLLE, Directeur du Pôle Handicap
Y. POINSIGNON, Préfig. Pole Protetection de l'Enfance
A. FAHIME, Directeur Général
X. MARLIN, Directeur Général Adjoint
C. PIERRET, Dir. Administrative et Financière
S. JEANRONT, secrétaire de séance

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Luc MARCHESINI

La gouvernance

Président, administrateurs, directeurs ont participé à un nombre important de commissions et/ou réunions de travail. En tant qu'acteurs de premier plan d'un développement local et territorial en Moselle dans le secteur social et médico-social, le CMSEA a réaffirmé en 2016 son engagement et son appartenance dans diverses instances représentatives (CNAPE, CNLAPS, NEXEM, Conférence de Territoire, FALS, MIDECA, CCAS, OCTAPEH, CNCPH….)

Commission de Recrutement

Chaque fois que nécessaire, le Bureau active la commission de recrutement. Elle est composée généralement de trois administrateurs chargés de définir un profil de poste ; M. Bernard BLANCHARD en est le référent. Elle examine les candidatures et soumet son avis à la direction générale et au Bureau.

Conseil de la Vie Sociale

Prévus par la loi du 2 janvier 2002, les conseils de la vie sociale sont installés dans l'ensemble des structures du CMSEA concernées. Pour ceux ne correspondant pas à l'obligation légale, des dispositions sont toutefois mises en place pour favoriser l'expression et la participation des usagers. Le Conseil d'Administration y désigne un représentant de l'organisme gestionnaire pour un mandat de 3 ans.

Commission Travaux

Elle est composée de 2 administrateurs, M. PUCCI et M. COGNOLI, qui contribuent de façon quasi quotidienne au suivi des nombreux chantiers et de réhabilitation. Son rôle est de mettre en œuvre des dispositifs généraux décidés par le Conseil d'Administration et le Bureau. Elle a un rôle technique et travaille en étroite collaboration avec le service patrimoine.

Commission Financière

Elle est composée du Président, Trésorier, Expert-Comptable, service patrimoine, direction générale et direction administrative et financière ainsi que des représentants des établissements et services de différents secteurs. Cette commission est appelée à donner un avis sur l'attribution des prestations (travaux, études, fournitures, services…) avant l'engagement de dépenses par les directeurs.

Section des parents et amis des déficients intellectuels

C'est un regroupement de parents. La section aide et accompagne les familles confrontées aux problèmes liés au handicap de leur enfant ou d'une personne proche. Elle espère se doter de nouvelles forces vives pour améliorer ses services auprès des déficients intellectuels.

Ses buts : Etre à l'écoute, informer, agir dans l'intérêt des personnes handicapées et de leur famille. Etre un relais d'opinions de manière à faciliter les échanges entre les familles et les acteurs institutionnels, et même les accentuer. Affirmer la place de la personne et de sa famille dans la collectivité ; soutenir tous les projets qui font que la personne handicapée bénéficie des aides qui permettent son épanouissement le plus complet possible ainsi que son insertion sociale et professionnelle ; reconnaitre le statut de personne handicapée à l'âge de la retraite, promouvoir l'accompagnement de la personne handicapée en tant que mesure permanente. Maintenir et confirmer l'application des orientations données par les Lois 2002/2005.

Considérant que la place des parents est un élément essentiel dans les débats du Conseil d'Administration, 3 membres parents ont été élus lors des dernières élections : **Régine MOSER, Jean-Pierre BAILLARD, Denis CAYOTTE.**

les Mouvements au sein des équipes de direction 2016/2017

LE SIÈGE

Suite aux départs intervenus et consécutivement à la réorganisation du projet de siège, nous comptons de nouvelles personnes «cadres» au sein de l'équipe :

Virginie LEROY, Responsable Ressources Humaines
Emmanuel COLSON, Responsable Informatique
Emeline WEGMANN, Gestionnaire Ressources Humaines
Aurélie GUILHAUMON, Responsable Salaire
Lucille BOUDAT, Technicienne en Bâtiment

PÔLE HANDICAP

IMPRO Morhange : suite à la validation de la période de préfiguration de Didier TOLLE, comme Directeur du Pôle Handicap, Christian STINCO a été confirmé comme Directeur de l'IMPRO de Morhange.

SESSAD Pro rattaché à l'IMPRO MORHANGE : dans le cadre de la création du SESSAD Pro, Jean-Paul MECHIN, assure la responsabilité du dispositif en tant Chef de Service.

SESSAD Pro rattaché à l'IMPRO la Horgne : dans le cadre de la création du SESSAD Pro intervenant sur l'agglomération messine, Anne-BOMONT, assure la responsabilité du dispositif en tant Chef de Service.

Foyer le Haut Soret : Anne-Marie RABIN ayant fait valoir ses droits à la retraite en janvier dernier, l'association a nommé Christophe ERARD pour lui succéder à la direction du Haut Soret depuis le 1er janvier 2017.

Secteur ESAT : dans le cadre de reconfiguration du management des ESAT, l'association a procédé à la nomination de Nelly STEYER qui assure depuis le 1er février 2017, la gestion des 4 ESAT aux côtés de Patrice VIRLIN et Florian JEANSEN, Directeurs Adjoints et David MAZUY, Dominique THEVENON et Peggy MEYER, chefs de service.

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

SPFS : suite à la nomination de Yves POINSIGNON, préfigurateur du pôle, l'association a nommé Corinne ALBIGES, Directrice et Claude HOMBERG, Chef de Service.

SAEI : compte tenu des difficultés de recrutement suite au départ de Pascal SALVI, l'association a décidé de nommer Emmanuel RICHETER à la direction du SAEI dans le cadre d'une mobilité et Remy BRANET a été désigné chef de service par intérim sur le site de Thionville.

DASA : suite à cette mobilité, l'association a nommé Sophie AMRAOUI à la direction du DASA et a procédé au recrutement de Philippe HOVASSE qui a pris ses fonctions depuis le 1er janvier 2017 comme Directeur Adjoint. Dans le cadre de la création de la Maison Educative et Thérapeutique adossée au DASA, Sonia QEDIRA a été nommée Chef de Service depuis le 1er juin 2016.

MECS le Grand Chêne : dans le cadre d'une période d'expérimentation de 18 mois, Jérome VALENTE a repris la direction de la MECS le Grand Chêne tout en conservant la direction de la MECS et SERAD de Lorry.

PÔLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Suite à la nomination de Yasmina SAIDIA à la direction du SEMN, dont elle assurait l'intérim depuis 2 ans, l'association a nommé Leila CALME comme responsable de l'EPS de Metz et concomitamment Karim ABDELLI a été nommé responsable du PAEJ.
En prévision du départ de Kader BENMELIANI, directeur du centre social de Woippy, l'association a désigné Sandrine TESCHKE comme coordinatrice.

PÔLE INCLUSION SOCIALE

CSAPA les Wads : dans le cadre de la réorganisation de ses services, l'établissement a promu Salvatore PETRUZELLA, chef de service.

CHRS ESPOIR : en prévision du départ en retraite de Dominique SORRENTI, l'association a procédé à l'embauche de Lydie MAUGOUST, comme Directrice Adjointe depuis le 1er avril 2017.

JANVIER

FETE DE LA SOUPE

L'EPS de Woippy se saisit des manifestations de quartier avec les partenaires du territoire afin de valoriser les habitants. Cet évènement a été organisé avec les services civiques afin de les présenter à l'ensemble des habitants, mais aussi aux partenaires et élus locaux durant un temps de partages autour d'une soupe.

JUILLET

L'ITEP ET HANDISPORT, MAIN DANS LA MAIN

Un partenariat sportif entre le club Handisport de Moulins-lès-Metz et l'Itep Le Château de Lorry permet de découvrir d'autres handicaps, par le biais d'olympiades.

AOUT

ENSEMBLE POUR S'AMUSER À LA JOURNÉE MULTISPORTS

En partenariat avec le Conseil départemental et des associations montignniennes, l'opération Moselle Macadam Jeunesse parmi les participants trois jeunes de l'Impro La Horgne ont profité de la journée et ont prêté main-forte à l'encadrement

FEVRIER

EMOTION POUR LE DEPART EN RETRAITE DE LA DOYENNE DU CMSEA

Le Président, Vice-président et le Directeur Général ont honoré Marie-Claude RAINVILLE qui a fait valoir ses droits à la retraite. Durant de longues années, Marie-Claude était la petite voie « CMSEA bonjour », toujours agréable, accueillante et souriante.

JUILLET

LA CITOYENNETÉ ILLUSTRÉE PAR SIX JEUNES FLORANGEOIS EPS VAL DE FENSCH

Six jeunes Florangeois ont participé à un atelier qui avait pour objectif la mise en place d'une démarche de mobilisation sur la thématique du vivre ensemble et la citoyenneté

SEPTEMBRE

CAMPUS MANAGEMENT

campus Interne CMSEA réunit un groupe de cadres intermédiaires, des collègues qui partagent des problématiques professionnelles, et vont apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective » grâce à un accompagnement structurant d'intervenants qui misent sur la parole, l'écoute et la réflexion pouvant inciter à l'action. La 1ère promotion a fait une restitution de ces travaux le 9 septembre à l'APFA.

MARS

LA MÉDIATION ANIMALE COMME OUTIL DE LIEN SOCIAL

Jumpy, jeune labrador sable, a rejoint l'équipe de la MECS de Lorry du CMSEA. Une éducatrice spécialisée de la MECS de Lorry travaille sur une nouvelle approche « les chiens médiateurs » pour trouver des solutions à des situations humaines anxiogènes. Les chiens médiateurs sont alors d'excellents auxiliaires pour stimuler la mémoire, apaiser les tensions, encourager la mobilité, favoriser la communication, créer du lien et redonner confiance en soi.

TEMPS 20

OCTOBRE

DÉPART EN RETRAITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après 4 années comme directeur général, Olivier ROMAIN a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Le président, le conseil d'administration, les directeurs, professionnels et partenaires lui ont rendu hommage lors de la manifestation organisée en son honneur le 18 octobre

AVRIL

EPS WOIPPY - AGIR POUR S'ÉVADER

Dans l'espoir de financer une semaine de vacances loin de leur quartier, six adolescents du CMSEA ont donné de leur temps ainsi que de leur énergie au service de l'environnement de la commune. Accompagner la jeunesse dans un projet social et professionnel, telle est la mission du CMSEA.

MAI

66e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CMSEA

A cette occasion, le président Fougerousse a aussi rendu un bel hommage à deux administrateurs : Claude Soulas, vice-président, ami et pilier du CMSEA qui a décidé de passer le flambeau après cinquante ans de bénévolat, et Antoine Weitling, administrateur bénévole pendant près de vingt ans.

JUIN

ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE - LES 13 ET 14 JUIN 2016 A METZ

La neuvième édition des Assises nationales de la protection de l'enfance s'est déroulée à Metz les 13 et 14 juin, et avait pour thème : « Le temps : un ennemi qui vous veut du bien - Comment mieux l'appréhender pour mieux protéger ? ».

Ces deux journées de réflexions et d'échanges autour de cette thématique auront été l'occasion pour la Moselle et le pôle protection de l'enfance du CMSEA de valoriser leurs actions et leur travail en réseau en faveur du bien-être des enfants.

Les Assises constituent le seul événement transversal de cette importance dans le champ de la protection de l'enfance.

FORTS 16

MAI

CSAPA - LE THÉÂTRE CONTRE LES ADDICTIONS

Dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, le collège Jean-Burger a organisé une matinée de sensibilisation aux addictions à l'alcool et aux produits stupéfiants. Une pièce de théâtre, jouée à l'Escale pour les classes de troisième et de quatrième, a servi de support à l'action. Le Service en amont du CMSEA avait délégué une équipe.

JUIN

SIGNATURE DU CPOM POUR LE POLE HANDICAP

Cette signature et celles de l'APEI de Thionville, l'Afaedam (agglo messine), l'AFAEI Rosselle et Nied et enfin le CMSEA lie les parties pour 5 ans. Fini la relation « infantile » de négociations budgétaires annuelles

NOVEMBRE

COLLOQUE DE LA PREVENTION SPECIALISEE

Parce que nous sommes convaincus que la co éducation est une condition nécessaire pour favoriser l'épanouissement, l'éducation et le bien vivre la jeunesse, les équipes de la prévention spécialisée du, CMSEA ont organisé avec ses partenaires un colloque de la prévention spécialisée le 15 novembre autour de 6 ateliers. Journée très riche en débats et partage de pratiques.

DECEMBRE

NON AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le cadre de la journée internationale sur l'élimination des violences faites aux femmes, les professionnelles du dispositif ESPOIR ont participé à la journée de sensibilisation organisée sur le thème «Mieux comprendre pour mieux aider»

DECEMBRE

NOEL A L'ELYSEE

Le traditionnel arbre de Noël de l'Elysée a eu lieu le 14 décembre. Le Président de la République, François Hollande a reçu plus de 500 enfants, parmi eux trois enfants de la MECS de Solgne du CMSEA. Dans une ambiance festive, les enfants ont pu déguster des chocolats, des bonbons et des macarons mais également donner leur liste au Père Noel !.

LE SIÈGE SOCIAL

C'est :

6	services
31	professionnels
32,10	ETP

Le siège du CMSEA inscrit son action dans le cadre du projet associatif et des règles de délégations de pouvoirs. Le projet de siège rend compte d'une volonté d'accompagnement, de contrôle et d'animation homogène et cohérente des 36 établissements et services de l'Association.

Pour ce faire, le siège met en œuvre des procédures de reporting et de contrôle de gestion en impliquant des acteurs d'établissements et en déployant un Système d'Information global. Il appartient à la direction générale et au CODIR d'intégrer les données recueillies, de garantir leur objectivité, de les analyser et de les intégrer dans le processus décisionnel et le pilotage des établissements et services. Ce pilotage permet de réduire les écarts entre ce qui est constaté sur le terrain et les objectifs contractualisés dans le cadre de la commande publique.

Face à l'impératif, sans cesse, réaffirmé de technicité réglementaire mais aussi par le contexte économique qui exige un fonctionnement rigoureux dans le respect des enveloppes limitatives, le Siège se doit plus que jamais d'être en capacité de parfaite maitrise, doit être repéré comme « le lieu de la maitrise associative » de manière à répondre aux exigences réglementaires et économiques, tout en garantissant la qualité de l'accompagnement de chacune des personnes accueillies dans notre Association

Depuis 2010, conformément à l'arrêté du 10 novembre 2003, le siège bénéficie d'une autorisation de fonctionnement délivrée conjointement par le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Le taux de frais de siège, relativement bas, est fixé à 3.41 % prélevé sur les budgets des établissements et services.

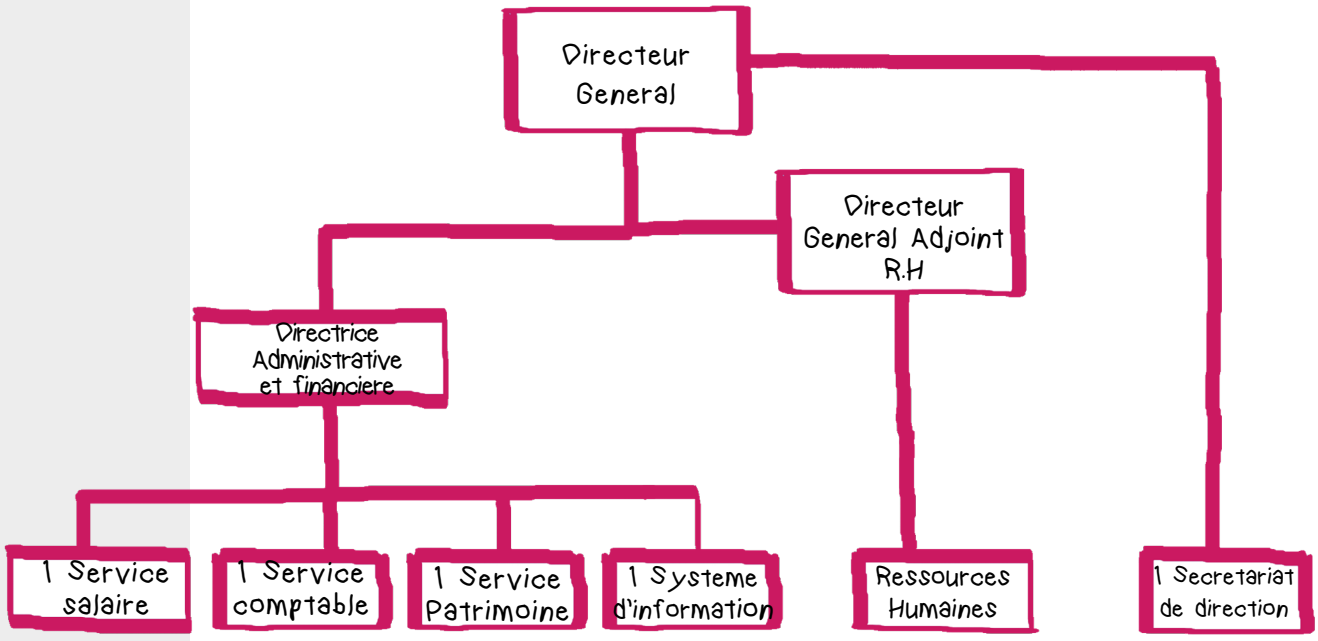

TEMPS FORTS

En 2016, un nouvelle organisation cible a été posée. Le siège s'est ainsi, renforcé et professionnalisé avec une direction administrative et financière, la création d'un service système d'information pour une gestion centralisée et un service ressources humaines.

PÔLE HANDICAP

EN 2016, le Pôle Handicap du CMSEA c'est...

- 1 Direction de Pole
  - Secteur moins de 20 ans
    - 1 ITEP
    - 1 IMP
    - 2 IMPro
    - 2 SESSAD Pro
    - 1 Service de suite
  - Secteur ESAT
    - 4 ESAT
  - Secteur Hebergement et vie sociale
    - 3 FESAT
    - 1 SAHTHMO
    - 1 FAM
    - 1 Foyer de vie

852
personnes accueillies

28 M€
de budget

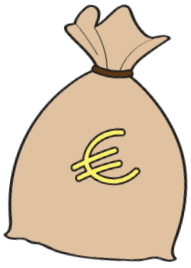

397
professionnels

On note une augmentation de 25 ETP en 3 ans

FINANCEURS :

ARS
&
Conseil Départemental

CE QUI CHANGE AU SEIN DU PÔLE HANDICAP

La synthèse du Directeur de pôle

Si 2015 pouvait être qualifiée d'année de transition en raison du regroupement en un seul Pôle de trois entités fortes, les secteurs moins de vingt ans, travail protégé et hébergement,

2016 a été l'année de la concrétisation de multiples chantiers engagés :

- Finalisation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur les établissements en tarification prix de journée (établissements et services du secteur moins de vingt ans) et dotation soins du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de Saint-Julien les Metz

- Finalisation des Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) de l'ensemble des établissements du pôle Handicap. Ceci va permettre, dans les cinq années à venir, d'engager d'importants travaux de rénovation et modernisation de nos infrastructures ainsi que la construction de nouvelles entités visant à répondre aux besoins des usagers de tous âges qui nous sont orientés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes Handicapées (CDAPH). Sur ce chapitre, signalons la validation du PPI du « Haut Soret » par le Conseil Départemental (CD) avant-même le démarrage des travaux sur le schéma départemental de l'Autonomie.

Cela représente pour le pôle Handicap un engagement financier de 21 457 368 € pour nos constructions et le renouvellement de nos installations, matériels, outillages et équipements mobiliers, soit 3 962 322 € sur le « Haut Soret », 9 386 615 € sur les ESAT (social et commercial cumulés) et 8 108 431 € sur le secteur moins de vingt ans.

- Mise en œuvre de nouvelles classes externalisées au sein du Lycée du Bâtiment de Montigny-lès-Metz pour l'IMPro « La Horgne » de Montigny-lès-Metz, des collèges de Morhange pour l'IMPro de Morhange et Ste Marie-aux-Chênes pour l'ITEP de Lorry-les-Metz, l'IMP ayant déjà une classe externalisée depuis plusieurs années au sein de l'école primaire de Metz Pantières. Poursuite de l'écriture du projet scolaire associatif avec l'ensemble des enseignants du pôle.

- Ouverture d'un SESSAD Pro adossé à l'IMPro « La Horgne ».

- Engagement d'un travail autour de la labellisation des places autistes au sein des deux IMPro et de l'IMP en partenariat avec notre SESSAD TED de Metz .

- Poursuite et accentuation des actions de formation en transversalité sur le périmètre du pôle (autisme, troubles psychiques, Snoezelen …).

Bien évidemment, la redéfinition du périmètre du Pôle Handicap a nécessité un impressionnant travail d'accompagnement de toutes les équipes professionnelles (380 ETP). Ces équipes ont travaillé en complémentarité et transversalité avec pour seuls objectifs l'amélioration des conditions et de la qualité des prises en charge des usagers, de leur personnalisation et de l'amélioration de la fluidité de leurs parcours.

Cette dynamique n'aurait pas été possible sans le travail d'accompagnement de l'ensemble des services du siège. A cet égard, il est à noter l'émergence de nouvelles modalités de travail du fait d'une organisation en pôle des établissements, modalités qui devraient encore évoluer avec les concertations en cours pour les signatures de CPOM sur les ESAT avec l'ARS et sur les activités d'Hébergement Adultes avec le Conseil Départemental.

L'IMP Espérance

C'est :

16	professionnels
11.82	ETP
24	places financées pour enfants de 6 à 14 ans

BILAN

«Chaque année en juillet, à la veille des vacances scolaires, l'IMP organise un temps festif dédié aux enfants arrivés au terme de leur prise en charge.

A cette occasion, les parents sont conviés et j'en profite alors pour retracer avec eux le parcours de leur enfant. Qu'il soit inspiré par des souvenirs joyeux ou par d'autres plus sérieux, ce moment convivial éveille à chaque fois chez moi l'importance du parcours accompli mais aussi des perspectives envisagées pour ces enfants et leur famille.

A travers le projet du pôle handicap que nous avons élaboré en mars dernier, c'est avec cette même émotion que les familles nous ont rappelé l'importance du parcours. C'est pourquoi je suis convaincu qu'en maintenant les liens étroits déjà tissés entre nos établissements, nous pourrons continuer à garantir la qualité de ce parcours et permettre ainsi à nos usagers de trouver à chaque étape de leur vie une place dans notre société.»

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

10 FILLES

21 GARÇONS

1 usager sur liste d'attente

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

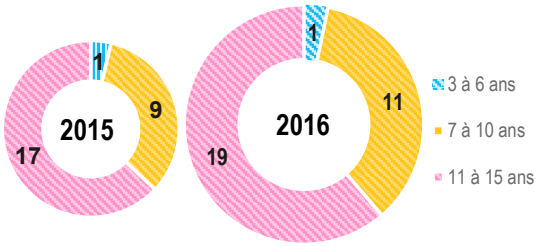

Les 11-15 ans représentent 61% des enfants accueillis en 2016

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

du public accueilli est originaire de Moselle

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

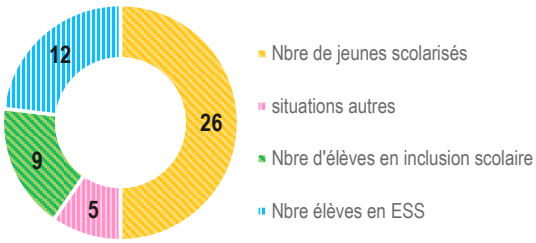

84% des jeunes sont scolarisés
Le nombre moyen d'heures de scolarité par semaine est de 28h30

DURÉE DE PRISE EN CHARGE

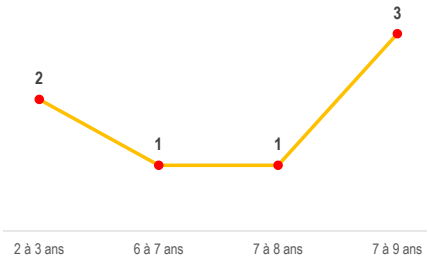

Pour 2016, le taux de rotation est de 29%

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP EN %

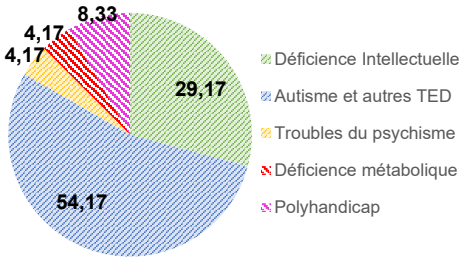

Le niveau de handicap le plus fréquent est représenté à 54% par l'autisme et autres TED

7
c'est le nombre de départs en IMPro du CMSEA

TEMPS FORTS 2016

Les effets du CPOM ont impactés les orientations et l'organisation de l'IMP Espérance avec :
- La mise en œuvre d'un collectif de travail pluriprofessionnel dont l'objectif est l'amélioration de l'accueil des enfants porteurs de TSA et la «labellisation de 12 places dédiées»
- le recrutement de personnels éducatifs et de rééducation
- La formalisation d'un PPI sur la durée du CPOM permettant de répondre aux besoins nouveaux du public accueilli.

D'autres temps forts sont venus rythmer cette année parmi lesquels :
- Un conventionnement avec la Mairie de Metz pour l'inclusion de 10 élèves à la cantine scolaire de Plantières.
- La participation des élèves de la classe interne au Challenge Piéton
- L'organisation d'une action commune IMP/ École Elémentaire de Plantières autour du sport à l'occasion du Téléthon.

L'ITEP du Château de Lorry

C'est :
- **41** professionnels
- **35.76** ETP
- **55** places financées pour enfants de 6 à 14 ans

CLASSE EXTERNALISÉE

« Dans le cadre du projet de l'Unité d'Enseignement Externalisée que nous construisons depuis plus d'une année, les élèves de la classe « collège » attendaient de pouvoir intégrer l'établissement scolaire Gabriel PIERNE de Sainte Marie aux Chênes depuis septembre… Pour des raisons administratives, ces derniers ont dû patienter jusqu'à la rentrée de janvier… Aujourd'hui bien intégrés et très motivés, les enfants sont très investis dans ce projet de classe externalisée.

Cette Unité d'Enseignement Externalisée est le fruit d'un long travail de coopération avec nos différents partenaires (Éducation Nationale, Conseil Départemental, ARS). L'équipe composant le comité de pilotage s'est beaucoup investie dans ce projet ainsi que notre représentant de l'association et administrateur siégeant à notre Conseil de la Vie Sociale M THEPOT.

A bientôt pour l'inauguration!!

«Cool le collège! C'est la première fois que je suis content de partir à l'école» Medhi

«J'aime travailler au collège. Ça me motive beaucoup. Il y a plus de liberté et d'autonomie». Sean

«Moi ce que j'aime c'est la cantine » Etienne

OUVERTURE 1ER JANVIER 2017

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

6 FILLES

67 GARÇONS

41 mesures de protection adossées à la notification MDPH

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

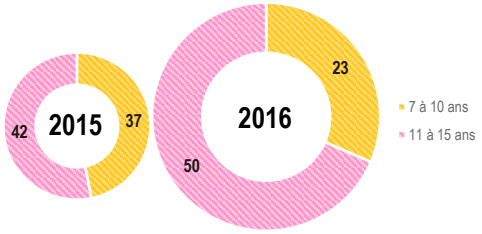

En 2016 on note une augmentation de 15% pour les enfants âgés entre 11 et 15 ans

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

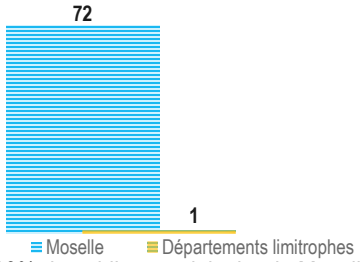

99% du public est originaire de Moselle

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

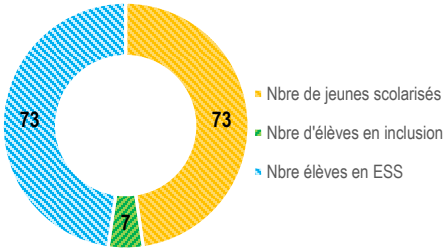

On remarque une équité entre le nombre de jeunes scolarisés et le nombre d'ESS réalisés

Le nombre d'heures moyen de scolarité par semaine est de 24h

DURÉE DE PRISE EN CHARGE

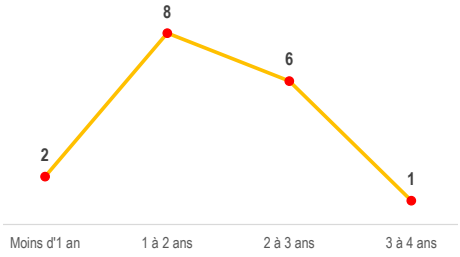

Pour 2016 le taux de rotation est de 33%

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP EN %

100% des usagers sont atteints par des Troubles de la Conduite et du Comportement

9 enfants réorientés :
7 en ITEP ado
2 en IME

8 enfants sortis en famille dont 5 SESSAD adossés

TEMPS FORTS

Cette année a été marquée par de nombreux projets. Notamment la réécriture du projet d'établissement par le biais de la mise en place du Comité de Pilotage mais aussi la construction du poulailler et la mise en route du projet « mini ferme pédagogique ».

Avec la participation active des enfants, nous avons également organisé une journée «portes ouvertes».

Une formation en intra sur la vie affective et sexuelle à été réalisée.

Enfin, nous avons effectué un travail sur les RPS en lien avec AFCOR et mis en place un plan d'action.

L'IMPro la Horgne

C'est :

80 professionnels

72 ETP

92 places financées pour ados et jeunes adultes de 14 à 20 ans
(52 internes dont 12 en continus et 40 en semi-internat)

VIE INTIME

«Un matin, une bénéficiaire frappe à ma porte et demande à me parler. Assise en face de moi, elle me dit qu'il n'est pas normal que ses copains se moquent d'elle quand elle fait l'amour avec son chéri derrière le grand sapin, qu'elle aimerait être tranquille.

La question du risque m'est tout de suite apparue. Tout se passait dans ma tête comme si je voulais le « risque zéro ». Avais-je le droit de faire tendre l'institution vers ce risque zéro au détriment du droit à la sexualité ? à la dignité ? Le risque zéro n'existe pas, que l'on soit handicapé ou non !

Au lieu d'interdire, je l'ai d'abord écouté et tenté de comprendre ce qu'elle avait à dire de son désir, de ses intentions, de ses envies… Cela consiste quelque peu à « évaluer » la situation et à identifier les risques pour la personne et l'autre (celle qui est désirée ou celle qui est déjà son partenaire).

J'ai alors compris que pour nos bénéficiaires la sexualité ce n'est pas seulement avoir des relations sexuelles et un plaisir sensuel, mais c'est trouver quelqu'un qui vous aime, un compagnon de vie.

Elle me demandait simplement de reconnaître ses capacités à désirer, à aimer. Aujourd'hui je tiens à la remercier car c'est grâce à elle que le règlement de fonctionnement n'interdit plus les relations sexuelles et qu'il y a une chambre d'intimité.»

PROFIL DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES ACCUEILLIS

40 FILLES

68 GARÇONS

16 usagers en amendement creton
29 mesures de protection
28 usagers sur liste d'attente

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

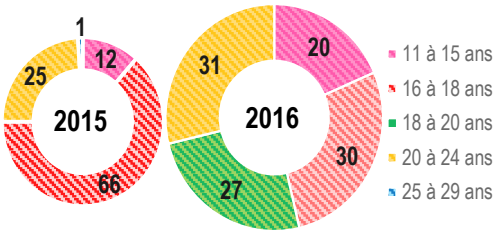

En 2016, on observe l'apparition de 27 jeunes majeurs (18-20 ans) composé de 12 filles et 15 garçons

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

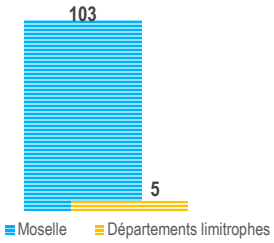

95% du public est originaire de Moselle

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

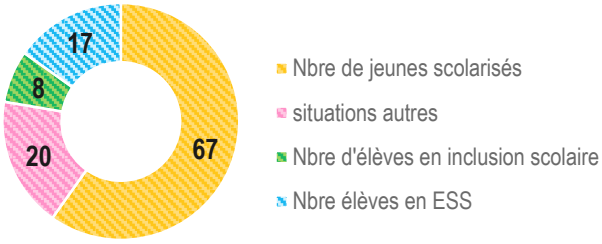

62% des jeunes sont scolarisés
Le nombre moyen d'heures de scolarité par semaine est de 28h30

DURÉE DE PRISE EN CHARGE

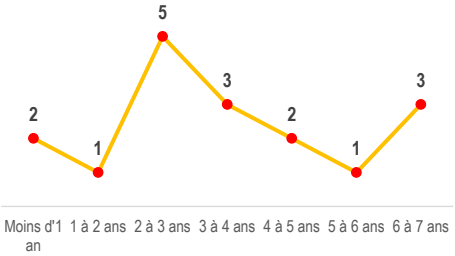

Pour 2016, le taux de rotation est de 18%

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP EN %

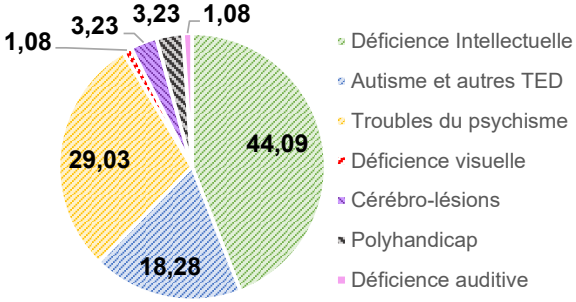

Le niveau de handicap le plus fréquent est représenté à 44% par la Déficience Intellectuelle

- **3** réorientations
- **6** en ESAT et FHESAT du CMSEA
- **3** en structure hors CMSEA
- **6** retours en famille

TEMPS FORTS 2016

L'année 2016 nous a permis de mettre à disposition un espace «intimité» et d'instaurer un nouveau règlement permettant le droit à la santé sexuelle.

Elle a également été marquée par l'ouverture d'un SESSAD Pro, la création d'un Foyer Socio Éducatif, la mise en place de nouveaux partenariats (le MET, SNCF, GRDF, chiens médiateurs...), le développement de la mixité au sein des unités de vie à l'internat. Enfin, l'ouverture d'un atelier pré-professionnel hors les murs grâce à une convention de coopération avec un ESAT de Yutz.

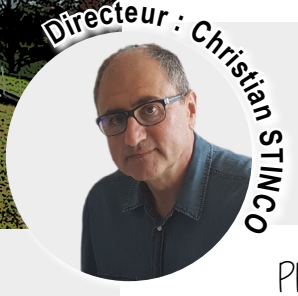

L'IMPro de Morhange

C'est :

77 professionnels

69.48 ETP

77 places financées pour ados et jeunes adultes de 14 à 20 ans
(65 internes dont 17 en continus et 12 en semi-internat)

MERCI !

« J'aimerai mettre en avant l'implication des professionnels qui œuvrent au sein de l'établissement. Malgré l'ampleur des missions qui nous sont confiées , j'ai constaté à différentes occasions la formidable implication de l'ensemble de mes collaborateurs.
Pour exemple, leur capacité à se réunir pour élaborer le prochain projet d'établissement, n'hésitant pas à réinterroger leurs pratiques, à s'inscrire dans une dynamique de changement, à questionner leurs certitudes, à bouleverser leur quotidien pour répondre au mieux aux besoins des jeunes qui nous sont confiés.

Je suis conscient que l'évolution des publics bouscule 45 années de pratique institutionnelle. Il ne s'agit pas de tout remettre en question bien au contraire et je suis convaincu que notre héritage institutionnel basé sur le savoir-être, le savoir-faire et l'esprit d'initiative nous permettra de relever les défis futurs.»

33 KM A PIED ÇA USE !

Motivés et déterminés, les jeunes marcheurs ont tous atteint le but qu'ils s'étaient fixé.

PROFIL DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES ACCUEILLIS

6 FILLES

85 GARÇONS

11 usagers en amendement creton
13 mesures de protection
14 usagers sur liste d'attente

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

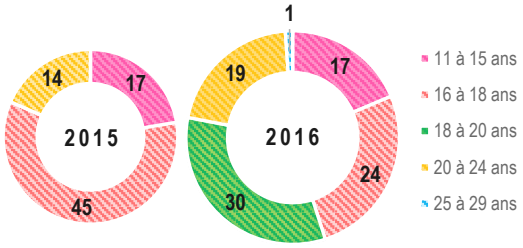

Les 18-20 ans représentent 32% des enfants accueillis en 2016

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

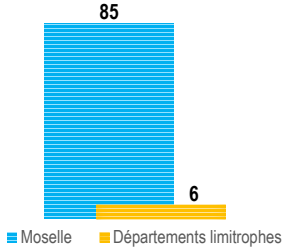

93% du public est originaire de Moselle

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

100% de jeunes scolarisés

24h de scolarité par semaine en moyenne

DURÉE DE PRISE EN CHARGE

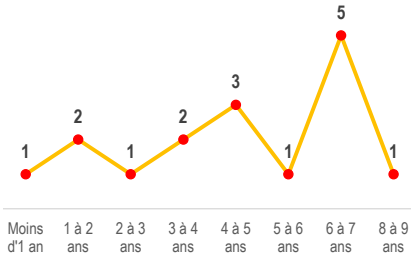

Pour 2016 le taux de rotation est de 23%

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP EN %

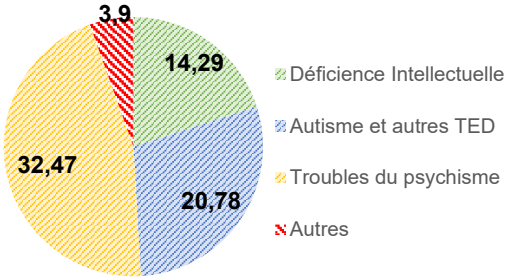

Le niveau de Handicap le plus fréquent est représenté à 32% par les troubles du psychisme

- **2** en ESAT et FHESAT du CMSEA
- **6** en structure hors CMSEA
- **8** retours en famille

TEMPS FORTS 2016

L'année 2016 a été marquée par de nombreux projets. Notamment la mise en place des coordonnateurs de parcours et de projets individualisés et aussi la signature d'une convention de partenariat avec l'US3A de Jury.
Par ailleurs, un travail de réflexion a été réalisé sur la mise en place d'une unité dédiée aux jeunes porteurs de troubles psychiques complexes et aussi la mise en place de groupes d'analyse des pratiques.
Nous avons également reconduit avec succès le transfert «Écimage maïs» qui s'est déroulé du 11 au 26 juillet 2016 dans le Massif Central.
Enfin, nous avons instauré une fête de fin d'année scolaire avec un fort engagement de l'équipe de cuisine.

Le Service de Suite et d'Accompagnement des IMPro

En 2016, **26 personnes** ont été accompagnées par le service de suite.
Cet accompagnement constitue un soutien transitoire à l'accession à un nouveau statut et à une nouvelle vie d'adulte. Il clôture le cheminement en IMPro et ouvre la voie vers de nouveaux horizons.

Les Sessad Pro

Le SESSAD Pro de Morhange C'est :

3	professionnels
2.35	ETP
8	places financées pour enfants et jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans

UN BEAU PARCOURS

« Je souhaite revenir sur le parcours d'un jeune homme suivi par l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD Pro.
Ce garçon est entré dans nos effectifs, il y a un an et demi, sans véritable projet professionnel en tête mais avec une certaine envie de réussir. Après une année de découverte professionnelle au sein du dispositif d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Pro, il intègre le CAP Agent Polyvalent de Restauration au Lycée Alain Fournier de Metz avec une grande réussite.

Suite aux démarches engagées, celui-ci a intégré une chambre au Foyer de Jeunes Travailleurs.

Du parcours de ce jeune homme venant d'un Impro, on peut noter sa pugnacité à réussir mais je veux également témoigner du grand professionnalisme que peut dégager notre équipe de professionnels. En effet les nombreux déplacements pour accompagner, gérer les angoisses, pallier aux tracasseries administratives ont pu majorer le succès de ce cheminement.»

PROFIL DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES ACCUEILLIS

2 FILLES

GARÇONS **6**

du public accueilli est originaire de Moselle

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

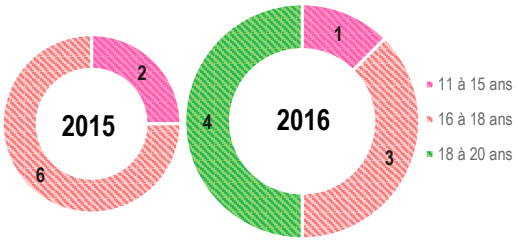

En 2016, on remarque l'apparition des 18-20 ans. Ils représentent 50% de l'effectif

SCOLARITÉ

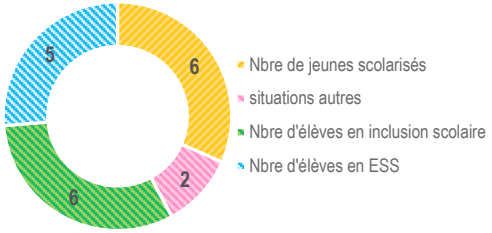

75% des jeunes scolarisés sont en inclusion scolaire. Le nombre moyen d'heures de scolarité par semaine pour les garçons est de 30h contre 28h pour les filles

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP EN %

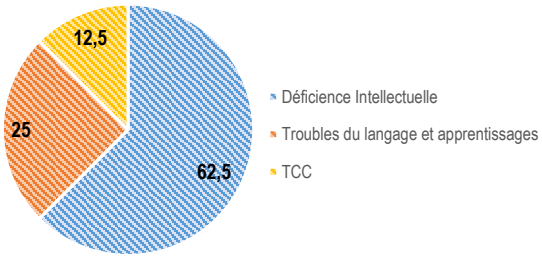

62% des personnes accueillies sont atteintes de Déficience Intellectuelle

DURÉE DE PRISE EN CHARGE

semaines de prise en charge en moyenne

Pour 2016, le taux de rotation est de **100%**

- **1** retour en milieu ordinaire
- **1** réorientation
- **1** retour en famille

TEMPS FORTS 2016

Première année avec une activité complète de 8 jeunes en accompagnement.
La mise en place de fiches actions par l'équipe éducative permet de mieux appréhender l'accompagnement des personnes et de construire progressivement leurs Projets individuels d'accompagnement.
Des avenants au PIA sont formalisés et viennent agrémenter celui-ci.
Notre maillage auprès de nos différents interlocuteurs porte ses fruits et une collaboration étroite avec les référents de scolarités, des responsables d'ULIS, des responsables des missions locales apportent une plus-value à notre action.
L'embauche d'une Psychologue a permis d'amener un éclairage spécifique et le travail avec les familles à domicile est maintenant plus efficace.

SESSAD PRO
Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile à visée Professionnelle
La Horgne
10 Rue Grange le Mercier - 57950 Montigny lès Metz
03 87 65 01 64
sessadpro@sipfp-lahorgne.fr

Le SESSAD Pro La Horgne

Ouvert le **10 octobre 2016**, le SESSAD Pro est autorisé à fonctionner pour un effectif de **4 mesures mixtes**. Il est ouvert **210 jours par an**.

Son public : **Adolescents et jeunes adultes de 14 à 21 ans**, en situation de handicap ayant besoin d'accompagnement et de soutien sur le plan éducatif et/ou thérapeutique, afin de construire ou de pérenniser une insertion scolaire et/ou professionnelle.

Le Sessad TED

C'est :

13	professionnels
12.8	ETP dont 2,2 ETP du CH JURY
25	places financées pour enfants et adolescents de 2 à 20 ans

JOURNÉE DES AIDANTS DU 24/09/2016

«Nous avons proposé aux familles des usagers du SESSAD TED ainsi qu'aux aidants familiaux (grands-parents ou amis proches s'occupant de l'enfant) une journée d'informations et d'échanges visant à présenter les TSA et les outils et méthodes au service de l'autisme.

Une réflexion / débat a été menée avec les intéressés sur la place des parents et celle des aidants dans l'accompagnement des enfants autistes au regard de leurs besoins spécifiques.

Le fil conducteur de cette journée était de pouvoir partager un langage commun entre parents, grands-parents, aidants et professionnels pour accompagner au mieux les enfants dans leur développement, de généraliser les outils et ainsi de favoriser l'autonomie des enfants. Cette journée fut couronnée de succès puisqu'elle a réuni 17 familles.»

Afin de sensibiliser les enfants à l'autisme, l'équipe du SESSAD a créé ce petit livret destiné aux enfants et enseignants de maternelle

PROFIL DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ACCUEILLIS

6 FILLES

19 GARÇONS

17 usagers sur liste d'attente

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

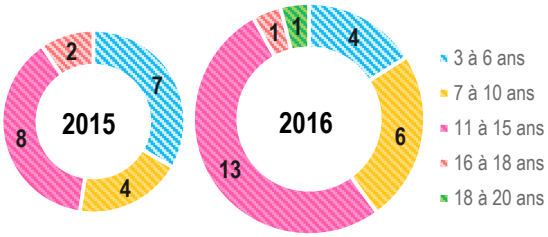

Les 11-15 ans représentent plus de la moitié des enfants accueillis

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

du public accueilli est originaire de Moselle

SCOLARITÉ

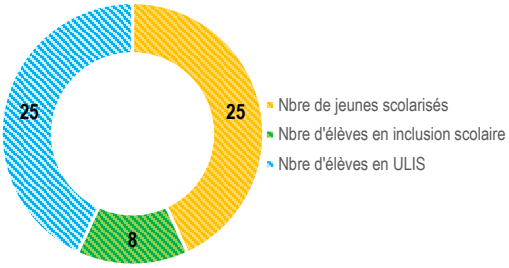

Le nombre moyen d'heures de scolarité par semaine est de 24h18 pour les garçons contre 23h67 pour les filles

DURÉE DE PRISE EN CHARGE

semaines de prise en charge en moyenne

Pour 2016, le taux de rotation est de 28%

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP EN %

Le handicap le plus fréquent est représenté à

par des Troubles du Spectre Autistique

3 réorientations autres établissements, Éducation Nationale ou SESSAD

TEMPS FORTS 2016

- L'évolution des postes professionnels avec l'accueil d'une nouvelle éducatrice jeunes enfants et un conventionnement avec 11 orthophonistes libérales pour garantir les soins à nos usagers.
- L'évolution des modes d'accompagnement avec le développement de nouvelles prestations répondant mieux aux besoins des usagers et de leurs familles telles que : des groupes habiletés sociales, groupes de paroles parents, groupe de paroles fratrie, des séances Snoezelen, un groupe de relaxation pour certains enfants, des bilans diagnostic autisme...
- L'évolution des supports d'accompagnement avec la création d'un livret de présentation de l'autisme à destination des collégiens et lycéens et un livret pour les enfants de maternelle.

Le Sessad TCC

C'est :

10 professionnels

7.76 ETP

30 places financées pour enfants et adolescents accueillis

LA SAHARIENNE

« La Saharienne est un raid féminin organisé pour lutter contre les violences faites aux femmes. En 2016, le SESSAD s'est associé au SERAD du Château afin de s'investir avec des mamans d'enfants accompagnés.

Les entraînements en équipes ont débuté en mai pour une manifestation qui a eu lieu les 16 et 17 septembre 2016. Chaque équipe a pu aller au bout de cette aventure et ce fut un grand moment de partage et d'émotions avec les mamans.

Professionnelles et mamans sont sorties grandies et enrichies par cette aventure!»

Parole de maman

« Nous formons une équipe soudée par une histoire partagée, mais dorénavant aussi avec des non victimes. Des amitiés naissent, c'est aussi cela la saharienne »…

PROFIL DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ACCUEILLIS

3 FILLES

41 GARÇONS

12 mesures de protection de l'enfance adossées à la notification MDPH

8 enfants sur liste d'attente

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

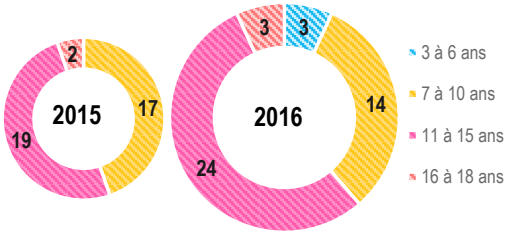

En 2016, on observe une augmentation de 5% pour les 11-15 ans

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

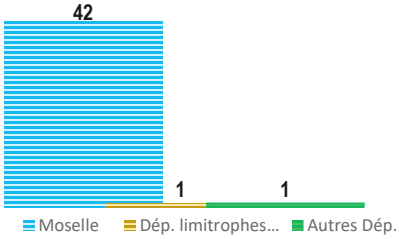

96% du public est originaire de Moselle

SCOLARITÉ

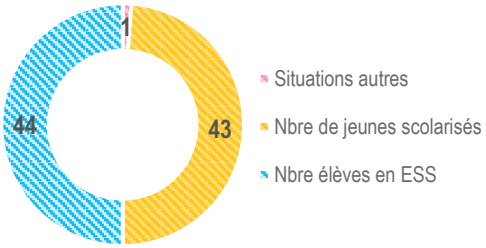

La majorité du nombre d'usager est inscrit dans un dispositif scolaire

DURÉE DE PRISE EN CHARGE

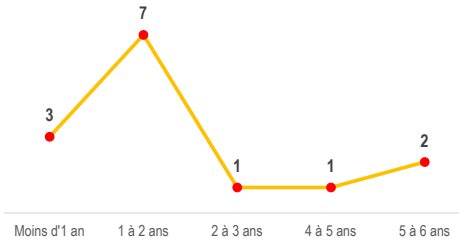

Pour 2016, le taux de rotation est de 53%

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE HANDICAP EN %

100% des usagers sont atteints par des Troubles du Comportement et de la Conduite

- **2** réorientations
- **2** placements ASE
- **14** fins d'accompagnement

TEMPS FORTS 2016

Cette année a été marquée par :

- La réécriture du projet de service par le biais de la mise en place d'un COPIL,
- Le développement des mutualisations et coopérations dans le cadre du CPOM,
- La poursuite de l'analyse des pratiques communes avec l'ITEP et poursuite du temps de supervision spécifique SESSAD,
- Le travail sur les RPS en lien avec AFCOR et l'élaboration d'un plan d'action

Secteur Établissements et

ESAT BLORY ESAT RESTO

REGROUPEMENT DES ESAT

«J'ai rejoint l'équipe du CMSEA en février 2017, dans le contexte de la mise en œuvre du beau projet de regroupement des ESAT. Cette année, avec nos équipes, nous allons nous installer dans de nouveaux locaux plus adaptés à nos activités sur Metz, tout en conservant nos activités sur Morhange.

Nous allons relever le défi de changer nos organisations pour mieux répondre aux besoins des personnes handicapées qui travaillent dans nos établissements.

L'association compte 258 places en Établissements et Services d'Aide par le Travail anciennement Centre d'Aide par le Travail, réparties sur 4 E.S.A.T. Relevant du code de l'Action Sociale et des Familles, les ESAT sont soumis au cadre législatif et réglementaire des lois du 2 février 2002 rénovant l'action sociale du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les ESAT sont des strctures médico-sociales qui permettent à des personnes adultes en situation de Handicap d'excercer une activité professionnelle dans des conditions de travail adaptées tout en garantissant la pérennité des activités commerciales garantes de l'épanouissement professionnel des travailleurs handicapés.

La structure hiérarchique du secteur des ESAT est constituée comme suit :
- Mme Nelly STEYER, Directrice des 4 ESAT
- M. Patrice VIRLIN, Directeur Adjoint des 4 ESAT
- M. Florian JEANSEN, Directeur Adjoint des 4 ESAT

L'administration centrale des 4 ESAT se situe dans les locaux de l'ESAT Blory
152 chemin de Blory - 57950 MONTIGNY-LES-METZ

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

104
FEMMES

177
HOMMES

176
mesures de protection

Rendez- vous en 2018 pour l'inauguration

449 862 €
c'est le montant HT des marchés interne à l'association

NOMBRE DE TRAVAILLEURS HANDICAPES

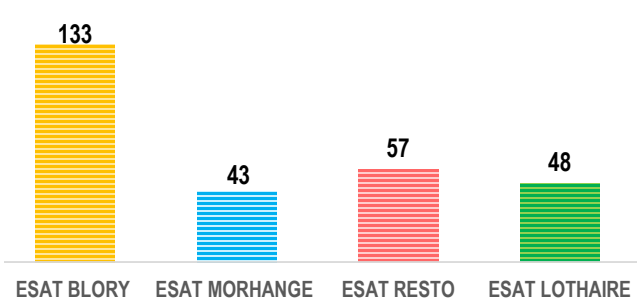

47% des travailleurs handicapés se trouvent à l'ESAT Blory

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

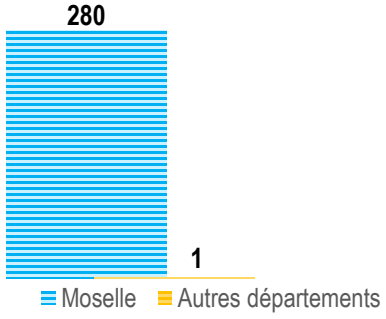

La majorité du public accueilli est originaire de Moselle

Services d'Aide par le Travail

ESAT MORHANGE ESAT LOTHAIRE

C'est : **281** adultes âgés de 20 à 60 ans
65 professionnels
52.94 ETP

MOUVEMENTS DES USAGERS

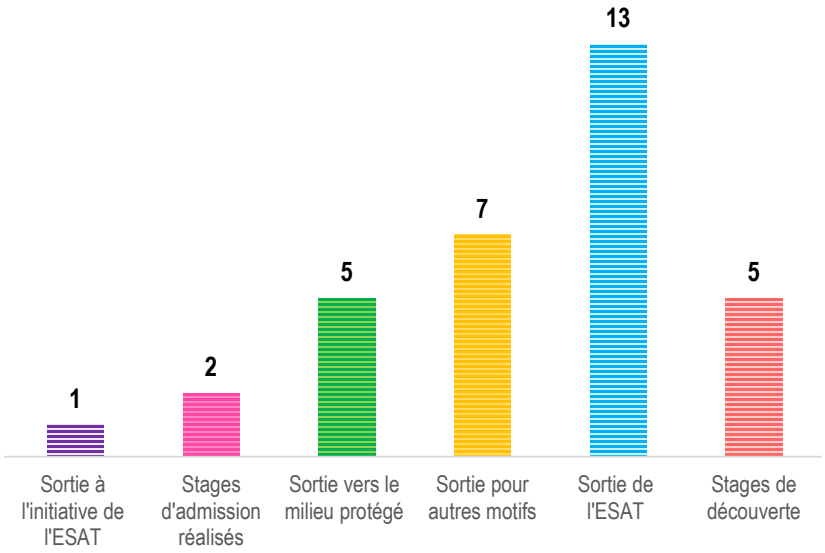

2% des usagers bénéficient d'un stage de découverte

ACTIVITÉS DES ESAT

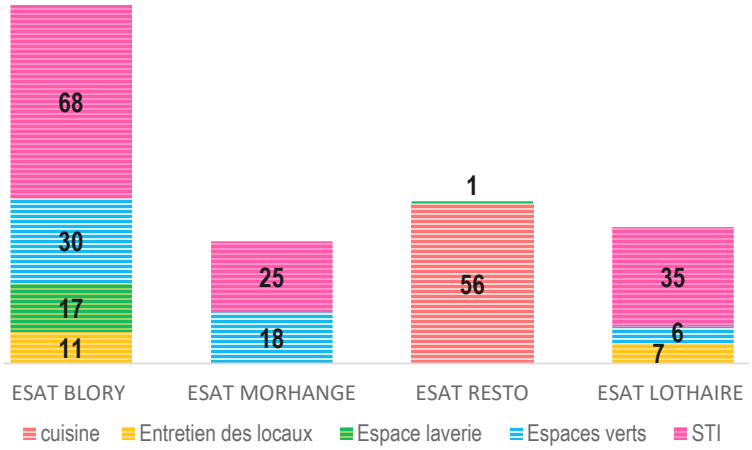

De nouvelles activités se profilent :
Blanchisserie
Entretien et maintenance
Self et Restauration
Atelier dédié au développement des compétences et de la formation
Atelier dédié au soutien des personnes porteuses de TSA

Les ESAT travaillent principalement en sous traitance industrielle, restauration collective (concentrée sur l'ESAT RESTO) et Espaces verts. A cela s'ajoute, dans une moindre mesure, des activités d'entretien du linge et des locaux, deux activités en phase de développement.

HÉBERGEMENT DES USAGERS

- **100** usagers hébergés en famille ou amis
- **84** usagers hébergés en collectif
- **97** usagers sont indépendants

TEMPS FORTS

L'année a été marquée par :
- La validation du projet de regroupement des ESAT par l'ARS
- La signature du compromis d'achat
- La redéfinition d'une équipe de Direction
- Le développement de l'activité entretien des locaux

Le Secteur Hébergement et Vie sociale

C'est :

191	adultes âgés de plus de 20 ans
92	professionnels
81.91	ETP

UNE NOUVELLE DIRECTION, UN NOUVEAU CAP

Christophe ERARD a pris ses fonctions au 1er janvier 2017, suite au départ en retraite de la Directrice

Le Foyer « Le Haut Soret » assure l'hébergement permanent et/ou l'accompagnement à la vie sociale de personnes adultes, hommes et femmes, essentiellement en situation de handicap mental, avec ou sans troubles associés, et dont un nombre important exerce également une activité professionnelle en ESAT.

L'admission nécessite une décision d'orientation de la CDAPH ainsi qu'une prise en charge au titre de l'aide sociale départementale avec participation des résidents à leurs frais de séjour.

L'ensemble du Haut Soret se compose de 6 dispositifs et prend appui sur 3 sites :

- Milieu protégé : site de Saint-Julien
  - FESAT Saint-Julien
  - Foyer de Vie
  - Foyer d'Accueil Médicalisé
- Milieu ouvert : sites de Metz Vallières et Metz Montigny
  - FESAT La Corchade
  - FESAT Unité Appartements
  - SAHTHMO (suivi sur agglomération messine)

L'administration centrale des dispositifs se situe sur le site de Saint-Julien,
Route de Bouzonville
57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

Les dispositifs d'hébergement sont ouvert 365 J/an - 24h/24

Les dispositifs sont encadrés et animés par des équipes pluridisciplinaires spécifiquement dédiées composées de personnels socio-éducatifs qualifiés (et (para)médicaux pour le FAM) placés sous la responsabilité d'un chef service. Ils sont également soutenu par un service de secrétariat et les agents de service intérieur assurant la restauration, la lingerie-blanchisserie, l'entretien et la sécurité des locaux. La sécurité nocturne est assurée par des surveillantes de nuit.

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

74 FEMMES

117 HOMMES

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

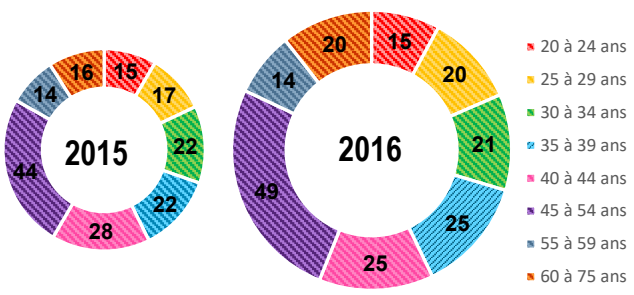

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

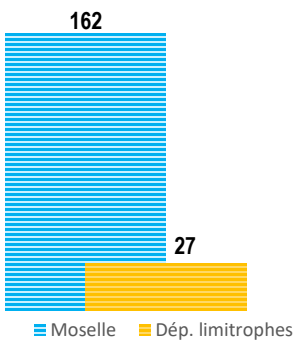

LES FESAT DU HAUT SORET

C'est :

91	adultes âgés de 20 à 60 ans dont 2 en accueil temporaire
36	professionnels
45.04	ETP

La mission principale de ces dispositifs est d'assurer l'hébergement et l'entretien de travailleurs adultes handicapés, hommes et femmes, âgés de 20 à 60 ans, qui exercent une activité professionnelle pendant la journée en ESAT.

Ces personnes sont en situation de handicap mental ou psychique avec ou sans troubles associés (troubles psychiatriques, altération de fonctions physiques ou sensorielles, pluri-handicap, épilepsie…) et présentent une limitation de l'activité ou une restriction de participation en raison d'une altération de leurs fonctions mentales, cognitives ou psychiques.

En complément de cette prestation hôtelière, il s'agit également d'offrir à ces personnes une ouverture sur la vie sociale et culturelle destinée à préserver et améliorer leurs acquis et de proposer un environnement stimulant et dynamique.

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

33 FEMMES **58** HOMMES

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

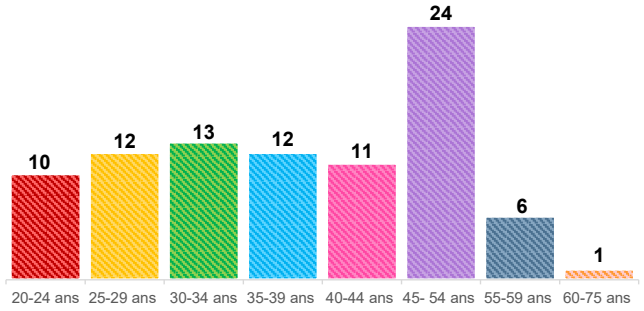

FESAT de Saint-Julien-Lès-Metz

Il prend appui sur 4 pavillons (15 personnes par pavillon + 2 en accueil temporaire

FESAT Unité d'Appartements

Implanté au sein du quartier «Sainte Thérèse», il comprend 5 appartements de type F4, 1 de type F2 et 3 studios.

FESAT La Corchade

Implanté au sein du quartier «Corchade», il comprend 5 appartements d'un même immeuble de type HLM .

TEMPS FORTS 2016

Démarche qualité :
- réflexion sur évolution du public accueilli (besoins et attentes)
- engagement démarche évaluation interne sur thématiques FESAT
- formation collective sur la gestion de la violence

Fonctionnement :
- suppression des fonctions spécifiques transversales «relations extérieures» et «animation»
- suppression poste directeur adjoint

Hébergement et vie sociale :
- beaucoup de mouvements de résidents par rapport aux années précédentes (10 admissions permanentes + 6 accueils temporaires + 8 sorties)
- mise en place partenariat avec SPA

TEMPS FORTS 2016

Démarche qualité :
- formalisation d'une grille d'observation commune ROCS pour élaboration et formalisation PPA (réajusté 2x an).

Fonctionnement :
- échanges entre professionnels Corchade et Unité Appartements pour meilleure connaissance des fonctionnements et harmonisation pratiques pour préparation regroupement 2 dispositifs en 1 dispositif Pôle autonomie ;
- mise en place d'une réunion unique hebdomadaire entre les deux dispositifs

Hébergement et vie sociale :
- groupes de paroles ponctuels les samedis suivis d'un repas commun amélioré ;
- action de sensibilisation sur tri sélectif avec Metz Métropole

TEMPS FORTS 2016

Démarche qualité :
- formalisation d'une grille d'observation commune ROCS (pour élaboration et formalisation PPA (réajusté 2x an)

Fonctionnement :
- échanges entre professionnels Corchade et Unité Appartements pour meilleure connaissance des fonctionnements et harmonisation des pratiques pour préparation regroupement 2 dispositifs en 1 dispositif Pôle autonomie ;
- mise en place d'une réunion unique hebdomadaire entre les deux dispositifs.

Hébergement et vie sociale :
- introduction de la mixité ;
- poursuite des groupes de parole initiée en 2015 sur le site de Saint-Julien

LE SAHTHMO

C'est :

62 adultes âgés de 20 à 60 ans professionnels
6 professionnels
3.5 ETP

Ce service accompagne des personnes adultes, hommes et femmes âgés de 20 à 60 ans, bénéficiant du statut de travailleur handicapé, exerçant une activité professionnelle et vivant de manière autonome en milieu ordinaire. Les travailleurs d'ESAT, Entreprise Adaptée ou bénéficiant d'un poste de travail adapté en milieu ordinaire peuvent également bénéficier de l'accompagnement de ce service.

Contribuant à l'insertion sociale et à la réalisation du projet de vie d'adultes en situation de handicap, le service a pour vocation de permettre aux personnes accompagnées de vivre en logement autonome. Son objectif est double :
- mettre en place les apprentissages nécessaires pour permettre à la personne de bien vivre en milieu ordinaire,
- mettre en place les relais nécessaires pour permettre le maintien à domicile dans de bonnes conditions.

Il intervient essentiellement sur l'agglomération de Metz.

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

27 FEMMES

35 HOMMES

48 mesures de protection adossées à la notification MDPH

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

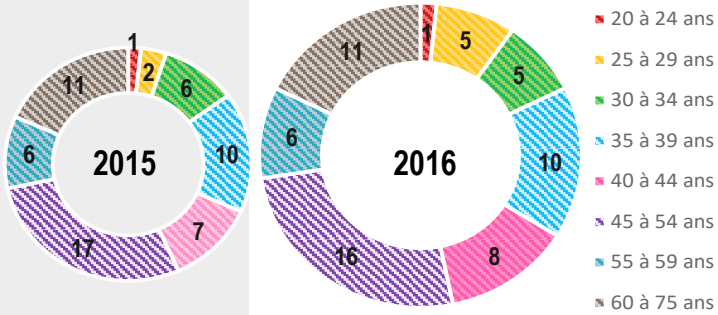

En 2016, les 45-54 ans représentent 26% des personnes accueillies

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

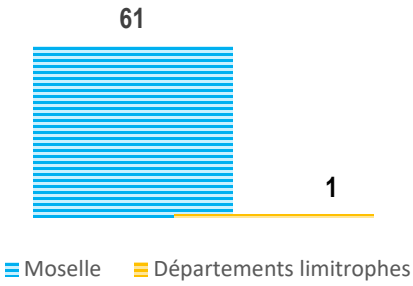

98% du public est originaire de Moselle

DURÉE DE PRISE EN CHARGE

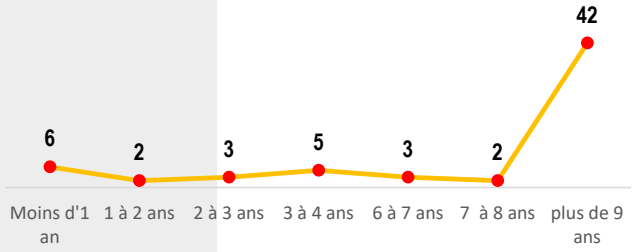

La durée de prise en charge moyenne est de 12.47 ans

4 fins de prise en charge MDPH

TEMPS FORTS

L'année a été marquée par l'emménagement sur le site de Saint-Julien-Lès-Metz et également le changement du chef de service Corchade-Unité d'Appartements.

LE FAM

Ce dispositif accueille des personnes adultes âgées de plus de 20 ans, hommes et femmes, lourdement et gravement handicapées. Ces personnes sont en situation de handicap en raison d'une altération des fonctions mentales (principalement un déficit intellectuel), un problème moteur qui permet cependant une mobilité avec ou sans aide matérielle station debout, une déficience sensorielle, des troubles du spectre autistique ou des troubles psychiatriques.

Elles présentent une situation complexe de handicap, avec altération de leurs capacités de décision et d'action dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Leurs dépendances partielles ou totales les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel, et rend nécessaire la présence constante d'une tierce personne pour tous les actes de la vie quotidienne.

C'est :

15	adultes âgés de + 20 ans
17	professionnels
14.83	ETP

TEMPS FORTS

Démarche qualité :
- Deux jours d'immersion pour deux professionnels de l'IMPro la Horgne sur la prise en charge autisme, formation bien-traitance;
- Mise en place communication concrète et emplois du temps individuels.

Fonctionnement :
- Participation à une formation cohésion d'équipe.

Hébergement et vie sociale :
- Repas de fin d'année chez Robert à Bousse ;
- Transfert dans les Vosges sur 2 semaines en août
- Développement du partenariat pour une ouverture sur l'extérieur.

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

5 FEMMES

10 HOMMES

15 mesures de protection adossées à la notification MDPH
119 usagers sur liste d'attente

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

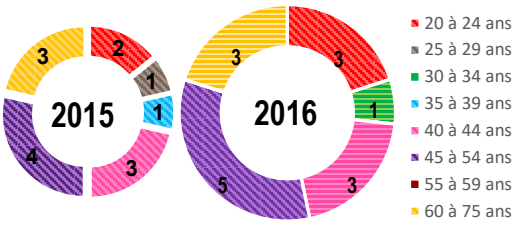

En 2016, on remarque l'apparition d'un usager âgé entre 30 et 34 ans

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

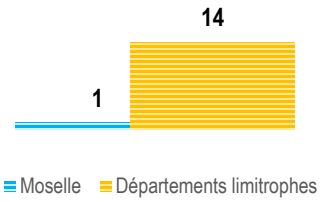

En 2016, 93 % des usagers sont de départements limitrophes

LE FOYER DE VIE

Les missions principales de ce dispositif sont d'assurer l'hébergement de personnes adultes, hommes et femmes âgés de plus de 20 ans, en situation de handicap mental ou psychique, avec ou sans troubles associés (troubles psychiatriques, altération de fonctions physiques ou sensorielles, pluri-handicap, épilepsie…) qui, pour raison de santé, de fatigabilité, de fragilité comportementale, sont dans l'incapacité ou ne peuvent plus exercer une activité professionnelle, et de leur proposer une ouverture sur la vie sociale et culturelle destinée à préserver et améliorer leurs acquis en offrant un environnement stimulant et dynamique.

Le dispositif prend appui sur un pavillon ayant la capacité d'accueillir 15 résidents en hébergement permanent et 8 usagers en accueil de jour.

C'est :

23	adultes âgés de + 20 ans
11	professionnels
15.04	ETP

TEMPS FORTS

Démarche qualité :
- installation du logiciel Interconsult
- formation sur la gestion de la violence et bien-traitance + RPS (1 représentant dispositif) + extincteurs
- réflexion sur besoins et attentes des usagers.

Hébergement et vie sociale :
- 1 admission accueil de jour ;
- partenariat avec Association le Tennis de table de Maizières-Lès-Metz
- engagement partenariat avec FAS Le Patio (gym douce)
- engagement partenariat avec Ferme pédagogique ;
- fête de l'été (avec Compagnie musique sans nom) ;
- rencontre famille avec animation Gospel.

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

9 FEMMES

14 HOMMES

22 mesures de protection adossées à la notification MDPH
90 usagers sur liste d'attente

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

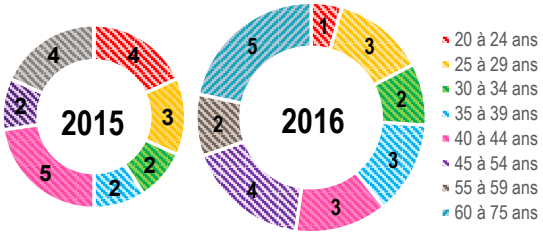

En 2016, la tranche des 60-75 ans est représenté à 22 %

PÔLE INCLUSION SOCIALE

EN 2016, le Pôle Inclusion Sociale du CMSEA c'est...

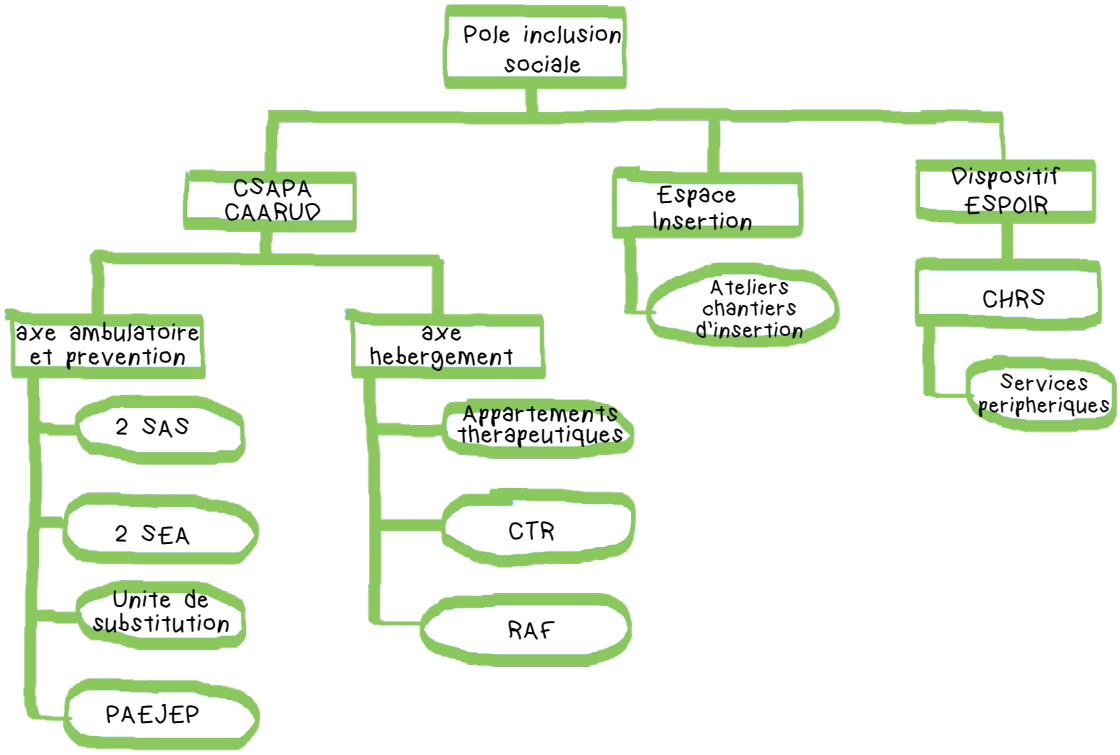

2 276
personnes accueillies

7.5 M€
de budget

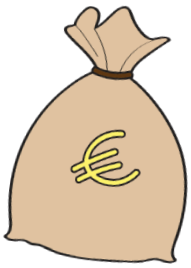

104
professionnels

FINANCEURS :

DDCS
Conseil Départemental
Etat & Collectivités

TOUT UN DÉFI !

En effet, je dirai « tout un défi », que celui de vouloir donner un nom et une identité à un pôle regroupant des services issus de politiques publiques différentes.

Nous avons souhaité favoriser une proximité entre le CSAPA-CAARUD les Wads, le dispositif Espoir et l'Espace Insertion dans le but de produire une plus grande transversalité ; nous avons convenu d'appeler cette entité « le pôle inclusion sociale » ! Ce choix a fait l'objet d'un débat chez nos professionnels et nous savons bien qu'il ne fait pas encore entièrement l'unanimité.

Pourtant, nous sommes convaincu que c'est celui qui traduit le mieux notre ambition et notre volonté d'engager plus fortement et collectivement nos structures dans la lutte contre les phénomènes de marginalisation et d'exclusion sociale. Ces phénomènes renvoient à des problématiques liées à la santé mentale, au logement, au travail, à la polytoxicomanie. Les travaux de nombreux chercheurs ces dernières années ont très largement mis en évidence l'intérêt du concept d'inclusion sociale lorsqu'il est appréhendé comme un processus dynamique et non pas figé dans un statut.

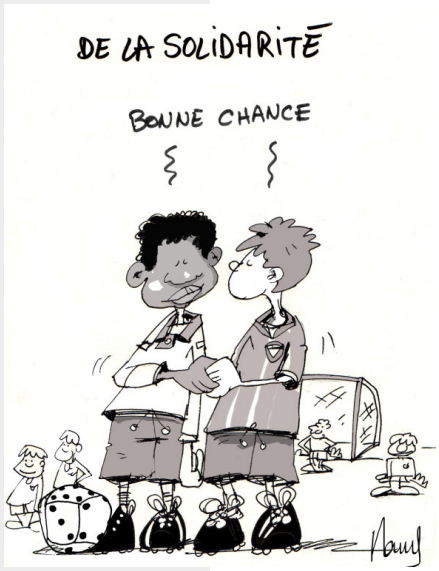

Ainsi au-delà des mots, ce qui importe c'est la visée et le plan d'action du projet du pôle inclusion qui fait de la concertation la pierre angulaire de sa réussite. Cette concertation apparaît essentielle pour optimiser les efforts des différents services du CMSEA, dans le respect de la mission de chacun. Ce plan prévoit une meilleure harmonisation et une plus grande coordination des actions déployées à l'échelle départementale dans le soutien des personnes en situation de marginalité. Pour ce faire, il sollicite la mobilisation et l'engagement des acteurs, propose un langage, des objectifs et un message communs et encourage le développement d'expertises pluridisciplinaires et interdisciplinaires.

Plusieurs projets transversaux en cours auprès des personnes bénéficiant d'une prise en charge des différentes structures sont des témoignages vivants que la concertation est possible et qu'il s'agit d'une approche gagnante lorsque la volonté de tous est présente.

Les administrations publiques ne peuvent que souscrire à ce plan tant il contribue à mettre en réseau l'intersectorialité et le partage de meilleures pratiques. Les nombreux enjeux sur les plans sociaux, économiques ou politiques liés à l'exclusion et à ses conséquences négatives constituent des défis de taille pour notre société et sont au programme de toutes les politiques publiques.

Le CMSEA souscrit pleinement à ces programmes, à ces visées, aux axes d'intervention et aux actions qu'il propose, reposant sur le respect de plusieurs approches complémentaires et qui ont en commun une attitude de compassion et de soutien des personnes les plus vulnérables.

En ce sens le Pôle Inclusion est le reflet des valeurs les plus hautes de notre association : la Sauvegarde du lien social.

Le CSAPA les Wads

C'est :

9	Dispositifs
60	professionnels
49,56	ETP

Le CSAPA Les Wads est un dispositif regroupant un grand nombre d'outils et de savoir-faire tout en ayant une souplesse d'intervention car il est organisé autour de services, voire d'unité de travail ayant une certaine autonomie. Nous avons construit ce dispositif autour des accueillis et de leurs besoins. Ainsi, cela nous permet de travailler sur la création de projets de soins adaptés à chaque situation qui se présente. Tout d'abord, les outils dont nous disposons doivent pouvoir servir à chaque accueilli et, pour cela, les professionnels du CSAPA/CAARUD ont besoin de les connaitre suffisamment pour les utiliser à bon escient. La circulation de l'accueilli dans le dispositif est donc essentielle pour mettre en oeuvre un projet de soins dynamique garant d'évolutions positives. C'est ce que nous appelons la transversalité. De plus, les usagers ne peuvent pas imaginer seuls un projet de soins complexe. Ils ont besoin d'un guide, de quelqu'un qui, très au fait de leur situation, leur proposera un certain nombre de réponses adaptées. Ce guide est, dans notre langage, un référent. Ainsi, la question de l'addiction nous semble relever d'un ensemble de paramètres et notre philosophie de travail est de tenter d'appréhender cet ensemble. La prise en compte globale de l'accueilli nécessite de faire appel à un plateau technique varié : Educateurs Spécialisés, Conseillers en Economie Sociale et Familiale, Assistantes Sociales, Psychologues, Médecins, Psychiatres, Educateurs Sportifs, Animateurs, Maîtresses de maison, constituent les professionnels du CSAPA.

PROFIL DES PATIENTS ACCUEILLIS

1 990
PERSONNES

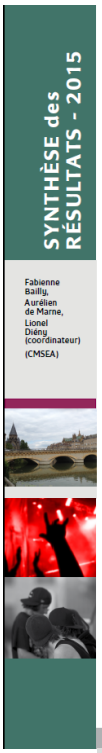

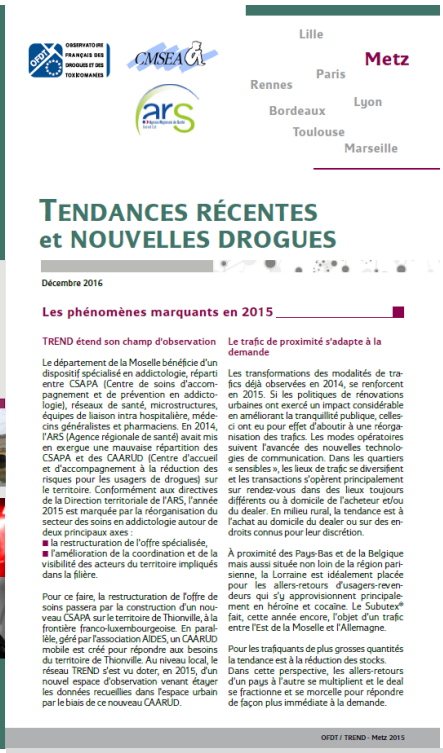

Le CSAPA est l'observatoire des phénomènes hémergents sur le territoire en Lorraine. pour plus d'informations consulter la synthèse des résultats 2015.

Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie les Wads s'est associé à l'opération innovante **« moi(s) sans tabac »** pour inciter les fumeurs à arrêter de fumer pendant au moins 30 jours, à partir du 1er novembre.

L'opération est terminée cependant le CSAPA continue à maintenir ses activités et va renouveler l'opération en 2017.

Ce serait dommage de s'arrêter en si bon chemin !

CSAPA- AXE HÉBERGEMENT

UNE ANNÉE RICHE

dans le travail fourni en terme de transversalité, au travers de nos dispositifs d'hébergement, permettant la mise en place d'un véritable parcours de soin.

CENTRE THÉRAPEUTIQUE DE FOVILLE **12**

APPART. THÉRAPEUTIQUES RÉSIDENTIELS **7**

RÉSEAU D'ACCUEIL EN FAMILLE **12**

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'AGE

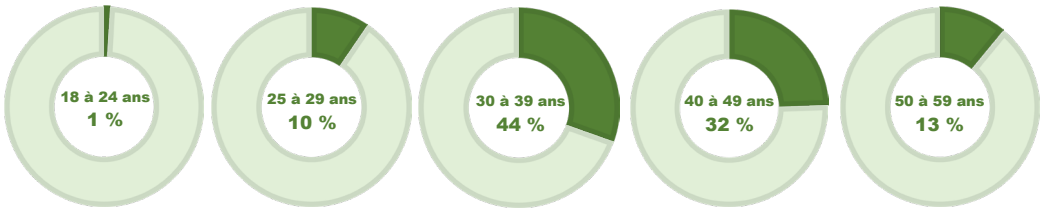

La population accueillie reste majoritairement masculine à hauteur de 81%. L'âge des personnes oscille entre 18 et 60 ans avec un pic pour les 30 à 39 ans.

PÔLE ADMISSION

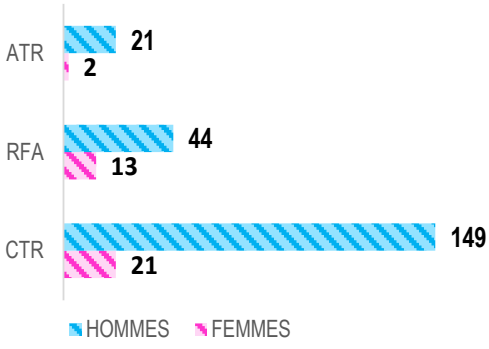

Le pôle admission centralise toutes les demandes d'hébergements thérapeutiques pour les trois sites et travaille les demandes en lien avec les partenaires dans le but d'apporter une réponse ou une orientation adaptée au projet de la personne. **Les femmes représentent 14,8 %**.

Pour l'année 2016, le pôle admission a enregistré **250 demandes** ce qui reste stable par rapport à 2015 ou on compte 257 admissions. On observe une prédominance des demandes, cette année, encore pour le centre thérapeutique de Foville avec 170 demandes.

+ d'infos

Le CSAPA poursuit son partenariat avec le SPIP de Metz pour accueillir des personnes en placement extérieur, en 2016 on compte **6 personnes** accueillies dans le cadre de ce dispositif.

CSAPA- AXE HEBERGEMENT

PROBLÉMATIQUES DES RÉSIDENTS

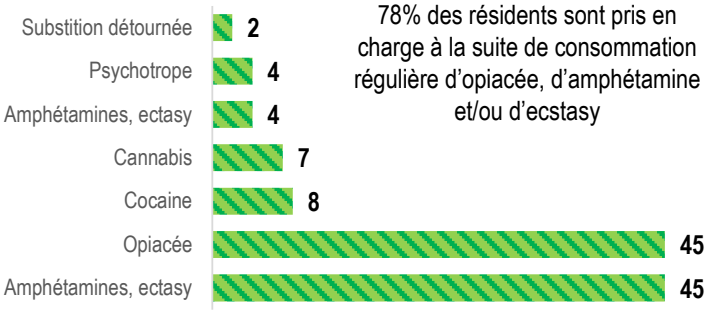

78% des résidents sont pris en charge à la suite de consommation régulière d'opiacée, d'amphétamine et/ou d'ecstasy

DURÉE DES SÉJOURS

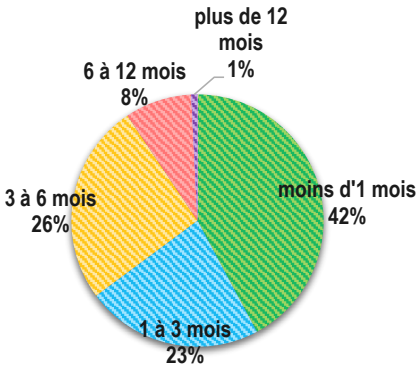

MOTIFS DE SORTIE

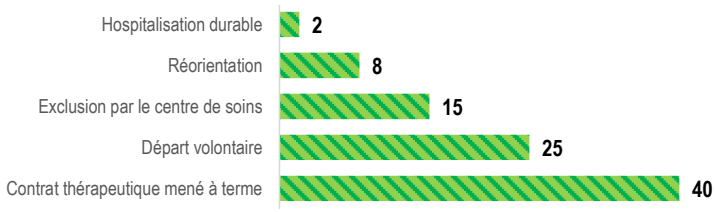

90 résidents sont sortis entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016,
44 % d'entre eux sont arrivés au terme de leur séjour thérapeutique

RÉPARTITION DU NOMBRES D'ACTES

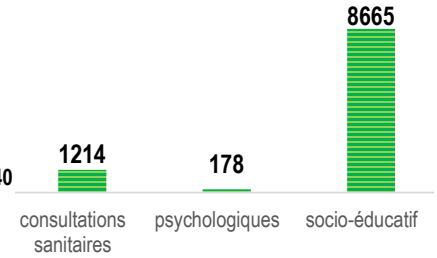

10 057

c'est le nombre total d'actes en 2016

TEMPS FORTS

L'évaluation externe du CSAPA et notamment des hébergements thérapeutiques a été mise en œuvre durant l'année. Elle a permis d'apporter une reconnaissance aux familles accueillantes de leur action bénévole.

Le CTR de Foville a commencé à mettre en place son **nouveau projet de service** dont la finalité était de répondre davantage aux besoins du public. Cela a nécessité une adaptation de nos modalités de travail. Ce projet s'articule essentiellement autour de la création de nouveaux types de contrats de séjour, allant vers une plus grande individualisation de la prise en charge. Par ailleurs de nouveaux ateliers thérapeutiques et activités éducatives ont été développés par l'équipe.

Dans le RAF, on note la mise en place de temps d'échange et de rencontre avec la présence exceptionnelle du Dr FAUST, médecin coordinateur du CSAPA, le renouvellement du réseau par l'intégration de 4 nouvelles familles et la formation «CAMPUS» du chef de service du RAF.

CSAPA & CAARUD - AXE AMBULATOIRE et PRÉVENTION

L'axe ambulatoire déploie son activité sur de nombreux territoires : bassin Messin, bassin du Saulnois, du Boulageois, et l'Est Mosellan. Il comporte également deux centres de soins et de réductions des risques, à Metz et Forbach, ainsi qu'un dispositif de prévention développé à travers un Point d'accueil Ecoute Jeunes et Parents (PAEJEP) sur Forbach, et un service « En Amont » sur Metz et Freyming Merlebach.

ACCUEIL, PRÉVENTION & INTERVENTION PRÉCOCE (PAEJEP ET SEA)

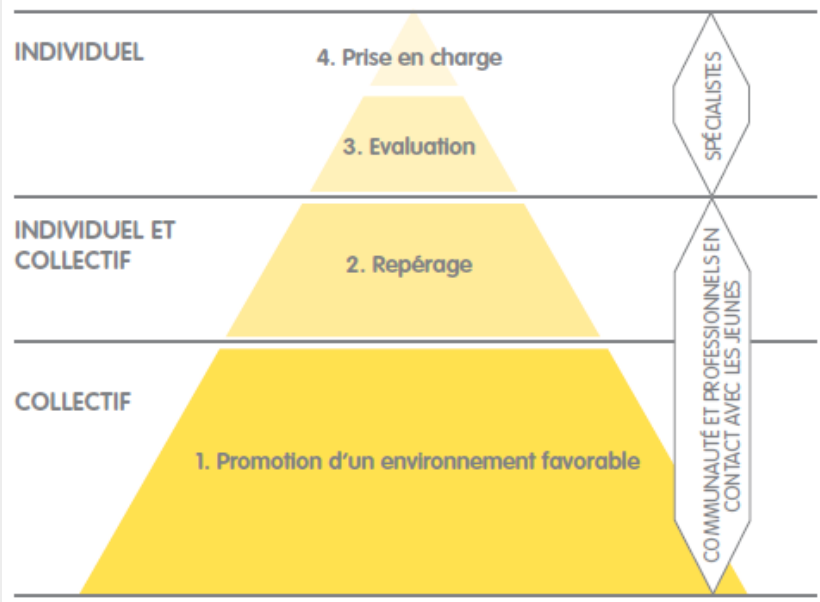

4. Intervenir sur les facteurs de risque et de protection, **améliorer l'autonomie** en prenant en compte les ressources, déficits et environnement du jeune

3. Invalider/confirmer une situation de vulnérabilité
Déterminer avec le jeune la forme d'intervention

2. Reconnaître les signes d'une situation de vulnérabilité
chez une jeune

1. Augmenter le pouvoir d'agir des jeunes, de la communauté adulte, des parents
Construire un contexte citoyen et professionnel bienveillant
à l'égard de ceux qui rencontrent des difficultés

LE PARI DU CAARUD

Un travail important a été mené auprès de 7 usagers marqués par des poly-consommations, un parcours de rue important, portant toutes les indications et contre-indications à l'accès aux structures classiques d'insertions. A l'image de TAPAJ, le «pari» a été fait d'organiser autour du logement autonome le travail de réduction des risques et des dommages & de soins. Si cela nécessite un investissement très fort des équipes, le bénéfice pour l'usager est très important : **revalorisation, stabilité, nouvelles perspectives de vies.**

TYPE D'INTERVENTIONS
promotion d'un environnement favorable, repérage, orientation vers le dispositif spécialisé

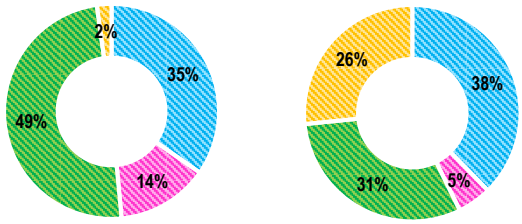

1er PRODUIT PRIS EN CHARGE

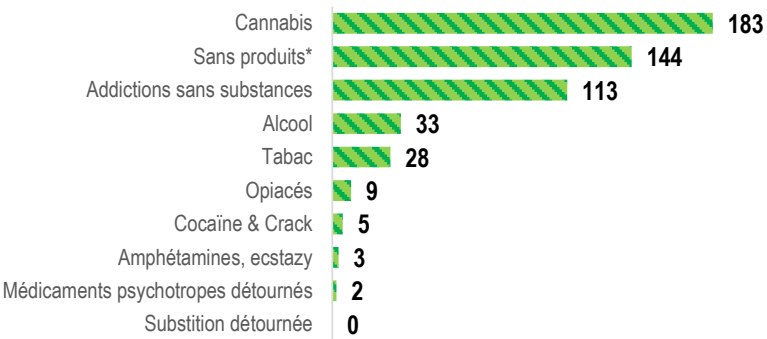

+ d'infos

consultation jeunes consommateurs

L'objectif de ces consultations est d'accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage. Le principe est de faire le point, de proposer une aide, avant que la consommation ne devienne problématique. Toutes les problématiques d'addiction avec ou sans produits peuvent être abordées. : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou l'utilisation d'internet

PAJEP & SEA

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

SEA

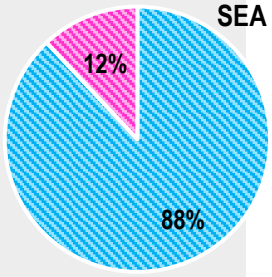

PAEJEP

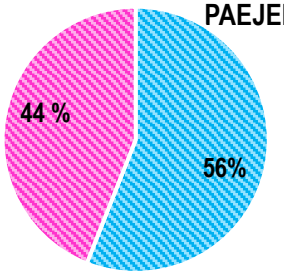

ACTES DÉLIVRÉS

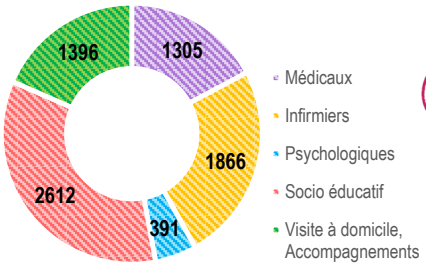

1 570

c'est le nombre total d'actes en 2016.

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'AGES dont consultations jeunes consommateurs

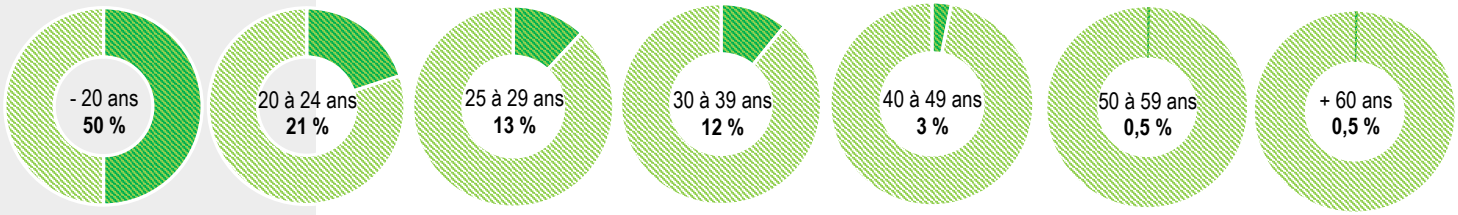

dont 143 jeunes ont moins de 18 ans

à noter

DÉCÈS

En 2016, on dénombre 16 décès (17 en 2015).
La mortalité des patients toxicomanes reste une préoccupation importante puisqu'elle est supérieure au RSM qui est de 6,7.

TEMPS FORTS

2016 a été ponctuée par une montée en charge importante, par des mouvements de personnels, par la réalisation de l'évaluation externe, par la mise en conformité des locaux du 26 rue du Wads-Billy à Metz, par l'accompagnement des nouveaux professionnels.

Malgré ces bouleversements, les équipes se sont fortement mobilisées et ont fait preuve d'un grand professionnalisme pour maintenir une qualité de prise en charge auprès des usagers.

Nous avons également démarré un travail de réflexion, d'harmonisation et d'accompagnement des projets au sein des services de prévention.

SERVICE ACCUEILS ET SOINS

les usagers du SAS secteur Metz

les usagers du SAS secteur Forbach

PROBLEMATIQUES DES USAGERS

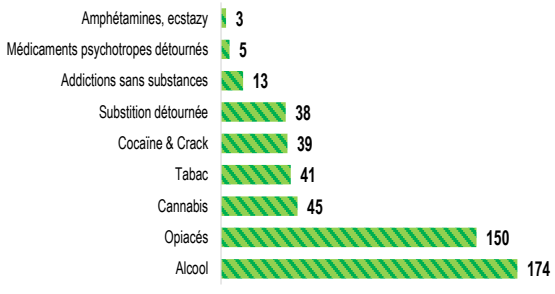

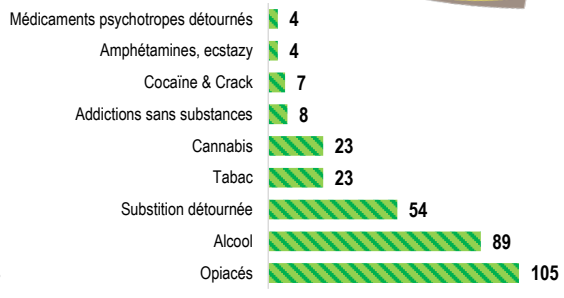

à noter

FILE ACTIVE

La file active pour l'ensemble du SAS représente **966 personnes** avec 649 usagers sur le secteur Metz et 317 sur le secteur de Forbach

LOGEMENT

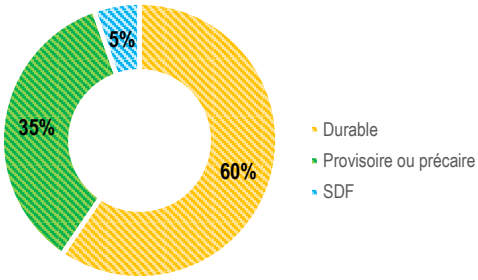

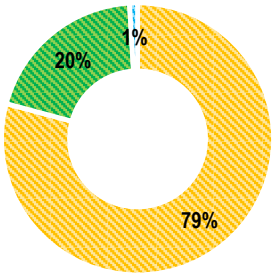

38

c'est le nombre de personnes Sans Domicile Fixe

CAARUD réduction des risques

RÉDUCTION DES RISQUES

Le CAARUD s'adresse à des personnes qui ne sont pas encore engagées dans une démarche de soins ou à celles dont les modes de consommation ou les drogues consommées exposent à des risques majeurs d'infections, notamment hépatite C, VIH, etc, ou encore d'overdose. L'accueil, anonyme et gratuit, est également dédié aux usagers les plus marginalisés. Il se trouve sur deux sites géographiquement distincts : Metz et Forbach.

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

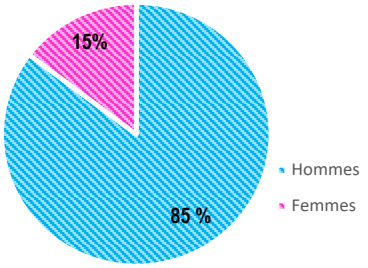

à noter

FILE ACTIVE

La file active pour l'ensemble du CAARUD représente **539 personnes** avec 464 usagers sur le secteur Metz et 75 sur le secteur de Forbach

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'AGES

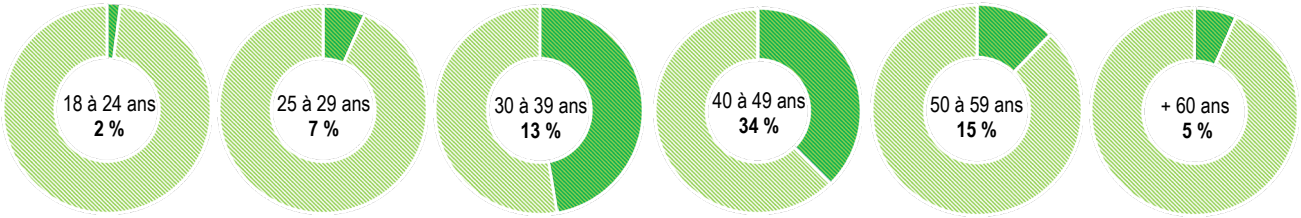

dont 6 jeunes ont moins de 18 ans

ÉVOLUTION DES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

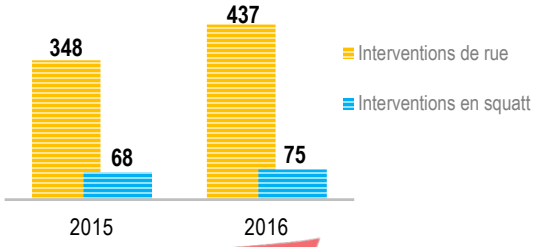

Le travail de rue, ou maraude, s'effectue conjointement avec l'Équipe Mobile de l'Association d'Insertion et d'Entraide Mosellane. Ce travail consiste à aller vers les personnes qui fréquentent l'espace public avec diverses activités : la mendicité, la prostitution, et l'errance « de jour ».

PRODUITS CONSOMMES

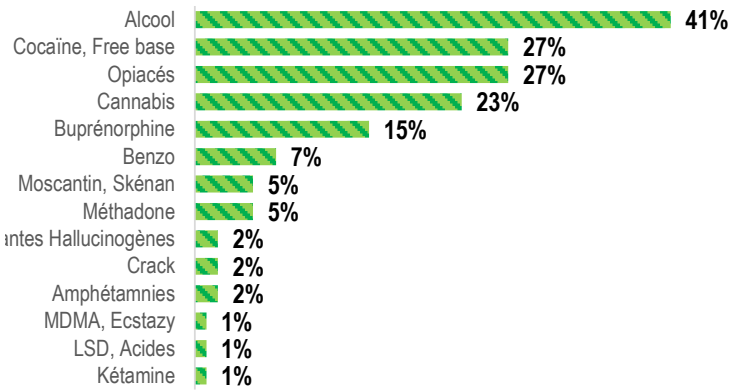

Les usagers du CAARUD sont nombreux à consommer plusieurs produits au cours d'une même année

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

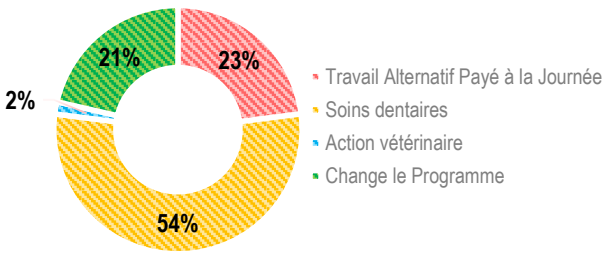

LES CONDITIONS DE VIE

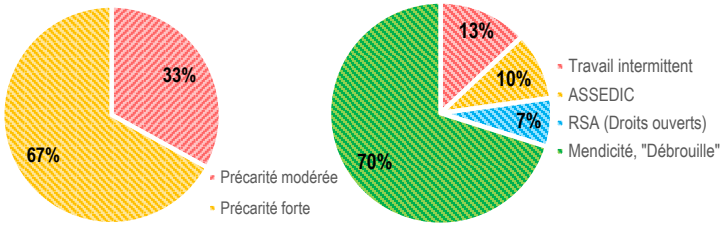

Le public qui fréquente le CAARUD est un public marginalisé en grande précarité, souvent SDF, sans travail ou avec des contrats précaires. La plupart ont un délabrement dentaire avancé. Leur mode de vie, précarité, produits, mauvaise hygiène, mauvaise alimentation, engendre une détérioration physique et esthétique

67 % sont en précarité forte.

Le Dispositif Espoir

C'est : **1** CHRS et 3 services sociaux
34 professionnels
27.31 ETP

le Dispositif Espoir a rejoint le CMSEA en 2015 dans le cadre d'une fusion-absorption. Ses missions sont l'accueil, l'hébergement, le soutien, l'accompagnement social, l'insertion sociale et professionnelle des personnes ou familles en difficulté ou en situation de détresse. Il est composé d'un CHRS de 67 places (dont 12 places hébergement mère avec enfants) et des services sociaux complémentaires.

LA FIN DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CHRS COLLECTIF!

Après une année de travaux les conditions d'accueil et d'hébergement des résidentes et leurs enfants sont notablement améliorées dans des logements entièrement rénovés et équipés à neuf. Le CHRS va pouvoir reprendre pleinement son activité.

UN NOUVEL AGRÉMENT

Depuis le 1er janvier 2016, le CHRS dispose d'un agrément Centre maternel pour l'accueil de 12 mères isolées avec enfants de moins de 3 ans.

+ d'infos

dans le pôle protection de l'enfance à la page 62.

c'est le taux d'occupation avec 16 961 journées réalisées

100 ENFANTS **118** ADULTES

55 % des personnes sont accueilles suite à une rupture avec violences conjugales ou familiales

TYPOLOGIE DES PERSONNES ACCUEILLIES

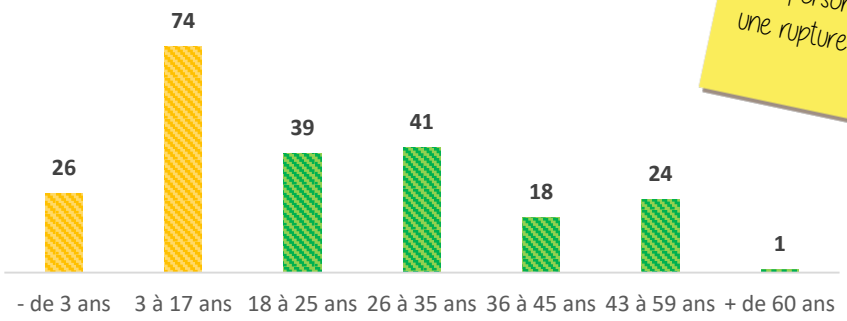

CHRS

TEMPS FORTS

Partenariat

Essentiel pour l'accompagnement, il convient de relever un partenariat de qualité avec les établissements et services du territoire et du département avec :

- les CHRS et l'équipe mobile de Moselle Est et ceux du Département,
- le 115 et le SIAO,
- le CMP adultes de Forbach
- les services de santé
- les CCAS locaux,
- les avocats et services juridiques (CIDFF, maison de justice)

ACTION PROMOTION DE LA SANTE

Dans le cadre du contrat de santé de Forbach, le CHRS a développé cette année, avec le CHR de l'UDAF, une action de promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales en matière nutritionnelles. 64 personnes ont participé à cette action qui comprend : 16 séances d'animation sportive, 8 ateliers culinaires dans les cuisines pédadgogiques du Lycée Blaise Pascal, 4 ateliers «petit déjeuner collectif», 1 journée «SANTE» et surtout la réalisation du livre des recettes culinaires.

Un projet dynamique alliant éducation nutritionnelle et activité sportive avec un effet entrainant et motivant

LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIAUX

SERVICE INSERTION

Le service Insertion se concrétise par la mise en œuvre de l'action **« Rompre l'isolement, Contribuer à l'Insertion : pour aller plus loin ».** Cette action se situe dans une démarche d'insertion sociale culturelle et citoyenne. Elle vise à créer du lien, à rompre l'isolement et aider chacune des participantes à trouver sa place dans la société En 2016, **53 femmes** ont participé assidûment aux 112 ateliers de cette action.

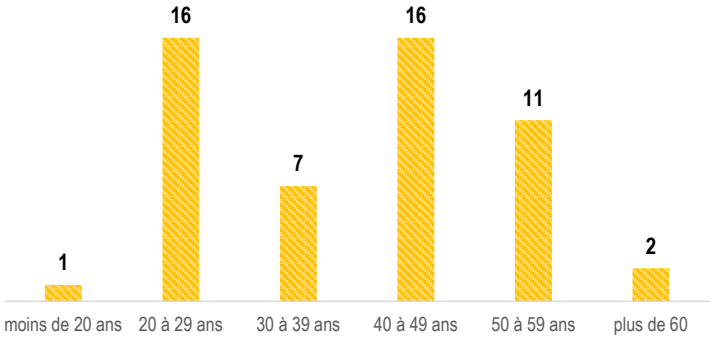

SERVICE ASLL

L'accompagnement Social Lié au Logement est une mesure éducative visant à accompagner les ménages dans une démarche d'autonomisation tant lors de l'accès dans leur logement que dans le maintien de celui-ci. En 2016, le service a été conventionné pour 148 mesures et 13 mesures de sous-location bail glissant.

TYPE DE PUBLICS

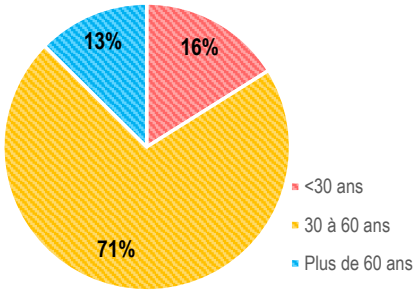

102 personnes ont entre 30 et 60 ans

SITUATION FINANCIÈRE DES PUBLICS ACCOMPAGNES

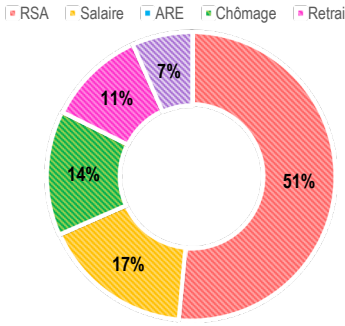

127 personnes bénéficient du RSA

ORIGINE DE LA DEMANDE DE LA MESURE

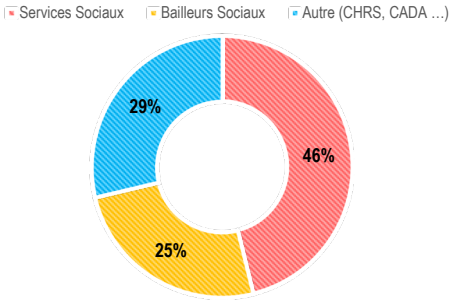

66 demandes ont été orientées par les services sociaux

ACCOMPAGNEMENT & PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES

L'objectif du Service APVC est l'aide aux victimes de violences intrafamiliales et faites aux femmes. Les actions se déclinent sur les territoires de Moselle Est – Centre et Sud. Il s'agit d'entretiens d'aide et de soutien avec des personnes en situation de violences conjugales ou familiales les professionnels ont effectué **606 entretiens** (soit 85 de plus qu'en 2015) et ont géré **274 situations** (soit 96 de plus qu'en 2015).

L'action de se service se décline en animation de réseau sur 3 territoire ainsiq que l'infomation et la sensibilisation.

1 259 personnes ont été rencontrées, aidées ou accompagnées par le service APVC, dans le cadre de :

- l'accompagnement et soutien aux victimes
- d'interventions sociale au Commissariat
- d'interventions extérieures et prestations de services
- d'animations de réseaux de Moselle-Est-Sud et Centre

APVC

TEMPS FORTS

On enregistre 50 permanences dans le cadre de l'accompagnement et soutien aux victimes, 362 entretiens et 123 situations distinctes.

89 personnes ont été reçues dans le cadre des permanences au commissariat de Forbach pour les secteurs de Forbach et Freyming-Merlebach. 151 dossiers ont été instruits (dont 101 concernant des violences conjugales), 246 entretiens ont été réalisés.

ASLL

TEMPS FORTS

En 2016, le Service ASLL est intervenu auprès de 75 ménages dans le cadre d'un accès au logement et auprès de 57 ménages dans le cadre d'un maintien dans le logement. 7 ménages ont pu bénéficier du dispositif d'intermédiation locative avec bail glissant. Suite à l'obtention du secteur de Metz, une hausse de 46% du nombre de mesures a été relevé entre 2015 et 2016 avec pour conséquence l'embauche d'1 ETP supplémentaire au sein du service à compter du 01.01.2017.

Espace Insertion

C'est :

70	places (soit 30 ETP)
10	professionnels encadrants
8.5	ETP

PAROLES D'USAGERS

Adrian 24 ans
atelier Espaces Verts

« Je ne parlais, ni ne comprenais le Français à mon arrivée il y a 1 an et demi, quand j'ai commencé à Espace Insertion, c'était un peu difficile. Grâce à l'équipe Espaces Verts et les cours de français le mardi à l'Espace Insertion ça va mieux. Le chef explique bien les choses, j'ai un projet professionnel et avec la chargée d'insertion, on cherche une formation dans les espaces verts. Avec ce que j'ai appris et mon travail sur l'atelier, j'ai pu sortir du foyer et j'ai trouvé un appartement avec ma famille je suis en train de passer mon permis. Mon expérience à l'espace insertion m'a donné confiance »

Gevorg 33 ans,
atelier Peinture. *

« Je viens d'Arménie, je suis à l'Espace Insertion depuis 2014. Il y a eu beaucoup de changements positifs depuis que je suis là. Je me sens très bien, j'ai appris à travailler avec des gens d'autres pays, j'ai beaucoup d'amis. Depuis que le «chef» de l'atelier est là, j'ai appris beaucoup de choses en peinture, plâtrerie et je sais dans quoi j'ai envie de travailler en France. Je viens d'être papa et le contrat m'a permis de changer d'appartement. Je me sens reconnu et j'ai l'impression de travailler dans une vraie entreprise ».

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

32 FEMMES

36 HOMMES

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

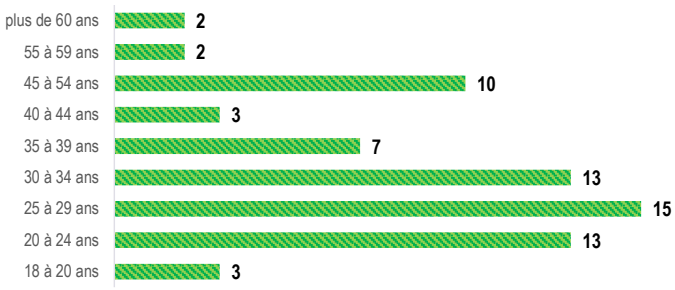

NIVEAU SCOLAIRE DES SALARIES

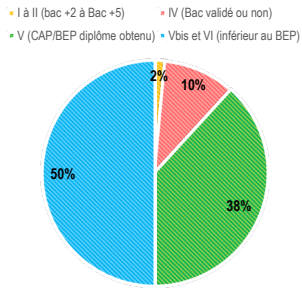

PROBLÉMATIQUES DES SALARIES

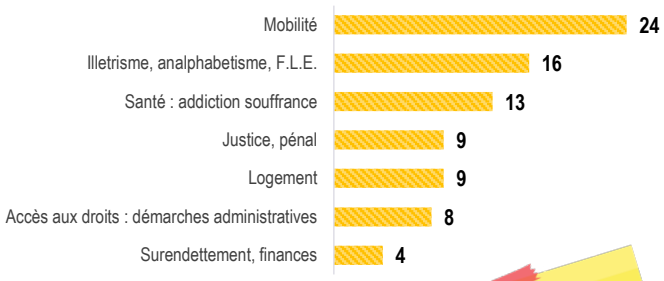

DURÉE DES CDDI

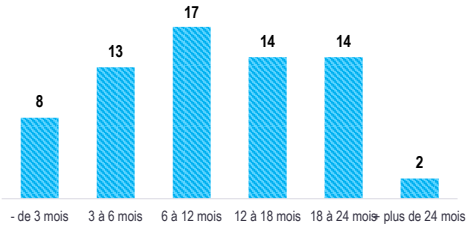

68 CDDI conclus en 2016 pour 53 253 heures de travail

TYPE D'HÉBERGEMENT

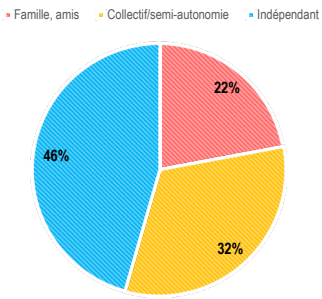

ATELIERS

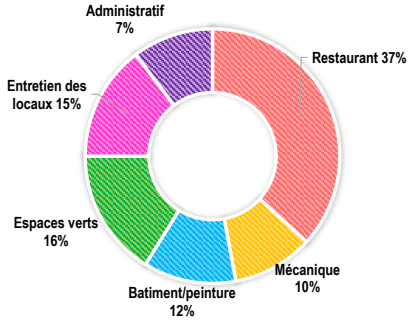

TEMPS FORTS

L'année 2016 a été marquée par la nécessité de mener une stratégie de développement commercial sur les ateliers de production, pour faire face à la perte des financements dans le cadre de l'Adaptation à la Vie Active. Cela a eu des effets significatifs sur le volume d'activité des ateliers de production qui a augmenté de plus de 55%. L'effet de cette stratégie est d'autant plus ressenti sur l'accompagnement du public qui a augmenté sa pénétration sur le marché de l'emploi avec un développement des compétences techniques reconnues par les entreprises des secteurs concernés. En effet l'Établissement enregistre sur l'année 2016, 45 % de sorties en emploi dont presque 25% en emploi durable. La priorité est toujours mise sur la levée des freins à l'insertion et l'inclusion sociale des bénéficiaires du dispositif.

PÔLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

EN 2016, le Pôle Prévention Spécialisée du CMSEA c'est...

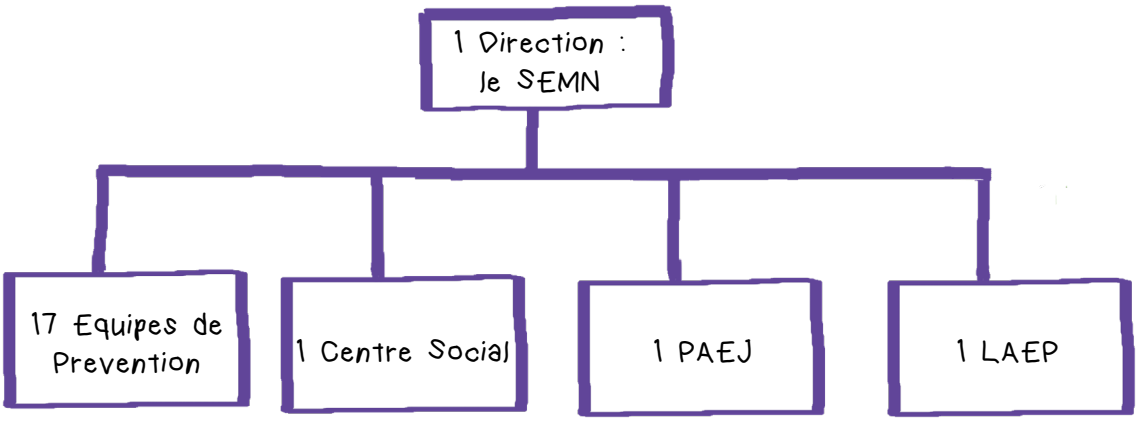

4 832
personnes accueillies

5,2 M€
de budget

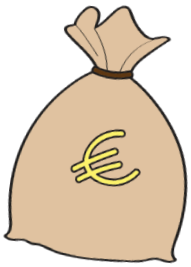

106
professionnels

FINANCEURS :

Conseil Départemental
Etat & Collectivités

La Prévention Spécialisée

C'est : **1** direction centralisée et 9 structures
106 professionnels
86.21 ETP

C'est aussi :

17 secteurs
7 équipes
1 PAEJ
1 Centre social

L'année 2016 a été l'occasion pour le Conseil Départemental de la Moselle de confirmer son soutien et son attachement à la Prévention Spécialisée en général et au Service En Milieu Naturel (SEM) en particulier.

Outre une couverture politique renforcée notamment par une clarification des liens entre le Conseil Départemental de Moselle et les Municipalités, la charte de la Prévention Spécialisée a recentré les interventions socio-éducatives autour de quatre axes :

- **Travail de proximité**
- **Travail de rue virtuelle**
- **Décrochage scolaire précoce et les radicalisations violentes**
- **Travail collectif**

Cette dynamique qui met en cohérence des dispositifs de la Protection de l'Enfance sur des territoires nouvellement redéfinis situe la Prévention Spécialisée comme une véritable sentinelle de la Protection de l'Enfance. Ainsi par ses actions originales notamment les interventions sociales et communautaires en particulier le développement du pouvoir d'agir et temporellement, elle contribue assez largement à l'amélioration de la qualité de la prise en charge, de l'accompagnement et du suivi des jeunes en difficultés.

Par ailleurs, la Prévention Spécialisée est depuis longtemps interrogée sur la visibilité de ses actions et de ses interventions. Aussi, nous avons souhaité répondre à ces sollicitations en rendant compte de l'activité développée sur les territoires. Concernant nos modalités de fonctionnement, nous explicitons la démarche qui nous conduit à fonder notre intervention éducative à partir d'une présence sociale et d'une disponibilité effective.

La mission de la prévention spécialisée est au carrefour de nombreuses politiques publiques (protection de l'enfance, animation, insertion, scolarité, prévention de la délinquance, lutte contre les addictions, lutte contre le décrochage scolaire, lutte contre la radicalisation…). En raison des multiples paramètres, les éducateurs sont nécessairement soumis à une vigilance faisant appel à l'ensemble des compétences du métier de travailleur social.

L'ancrage territorial

Le principe fondateur de la démarche de l'éducateur de Prévention Spécialisée, c'est de s'inscrire dans le paysage du lieu de vie des jeunes. En effet, par sa présence régulière, par la confiance, par la relation établie, il construit la légitimité de ses interventions auprès des jeunes, des familles, du quartier…

La Prévention Spécialisée conduit une action éducative de proximité. Au fil du temps s'est construite une méthodologie d'intervention qui sert de point de repère aux équipes dans l'organisation de leur travail.

La mission des éducateurs de rue

« mener une action éducative afin de faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés »

Arrêté du 04 juillet 1972 et code de l'action sociale et des familles, art L121-1 et art L121-2

Les objectifs de l'association au regard de sa mission

- Prévenir les risques d'inadaptation sociale
- Coopérer à l'éducation individuelle et collective des jeunes
- Soutenir les familles dans leur tâche éducative
- Participer à l'amélioration des dynamiques territoriales
- Prévenir le décrochage scolaire

Les principes de l'intervention :
Construire une relation éducative à partir de :

- La libre-adhésion des personnes
- Le respect de leur anonymat
- L'absence de mandat nominatif
- La nécessité du travail en partenariat
- La nécessaire adaptation des actions aux besoins des populations

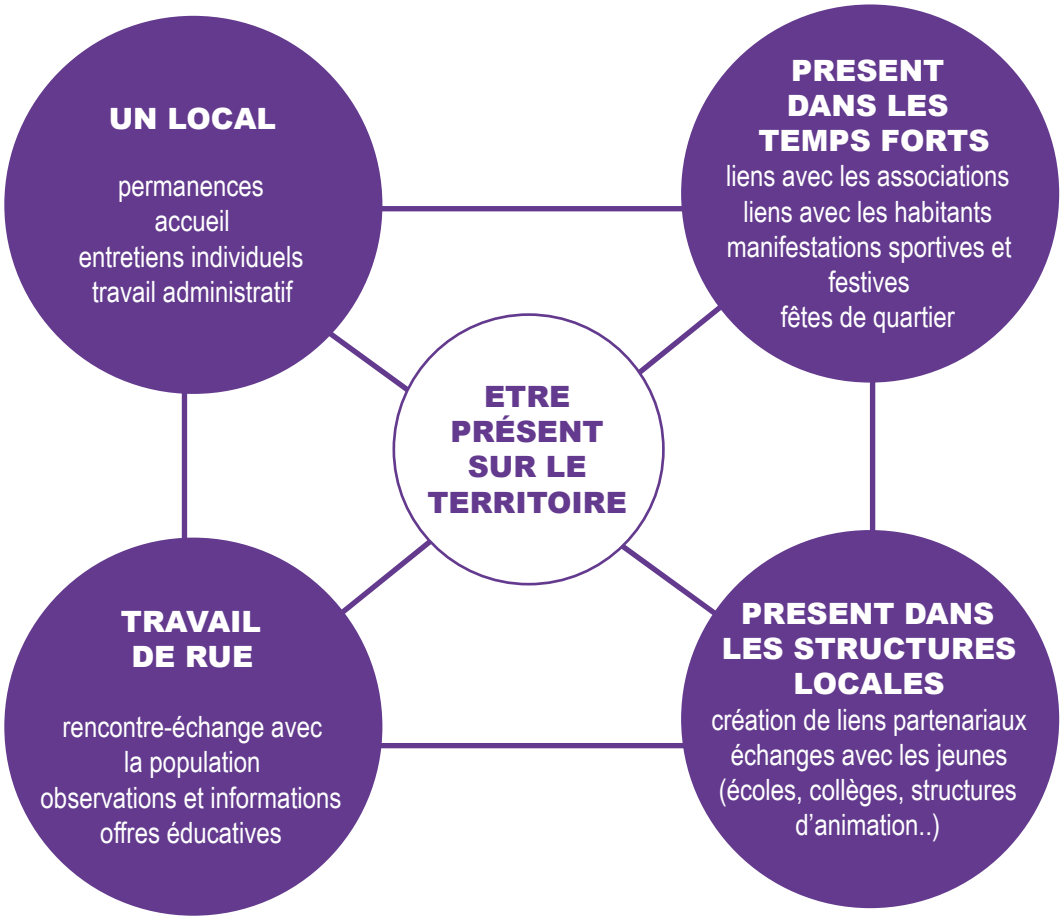

La prévention spécialisée

Les jeunes accompagnés

QUI SONT LES JEUNES ?

Données globales de la prévention

1 997 FILLES

4 832 GARÇONS

RÉPARTITION DES JEUNES PAR TRANCHES D'ÂGES

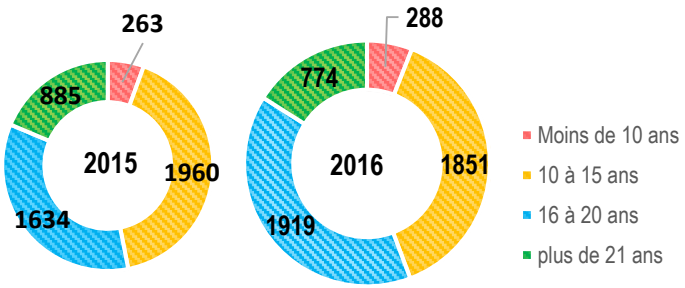

L'intervention de la prévention spécialisée est essentiellement centrée sur les jeunes âgés entre 10 à 15 ans soit 40 % et des 16 à 20 ans soit 41 %. Entre 2015 et 2016, on note une légère augmentation du public accueilli de 7% pour les jeunes âgés entre 16 à 20 ans.

ACTION AUPRÈS DES FAMILLES

C'est le nombre de familles en contact avec les équipes de prévention spécialisée, 825 d'entre elles sont engagées dans une action ou une relation

JEUNES ENTRANT, DANS OU SORTANT DE L'ACTION DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

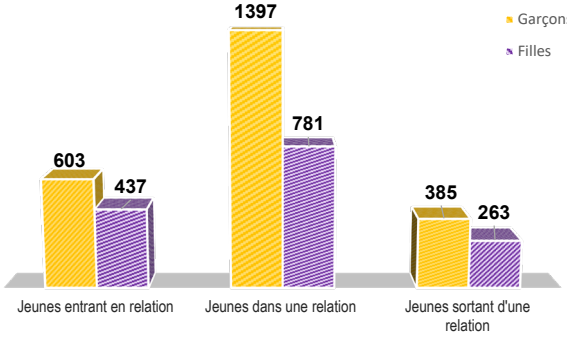

LA PRISE EN CHARGE

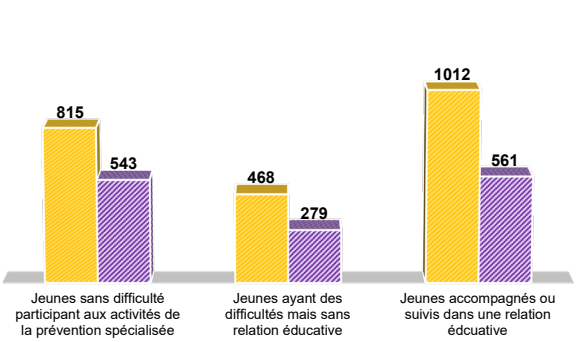

la prévention spécialisée a accueilli

1 040 nouveaux jeunes

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL MOYEN ANNUEL

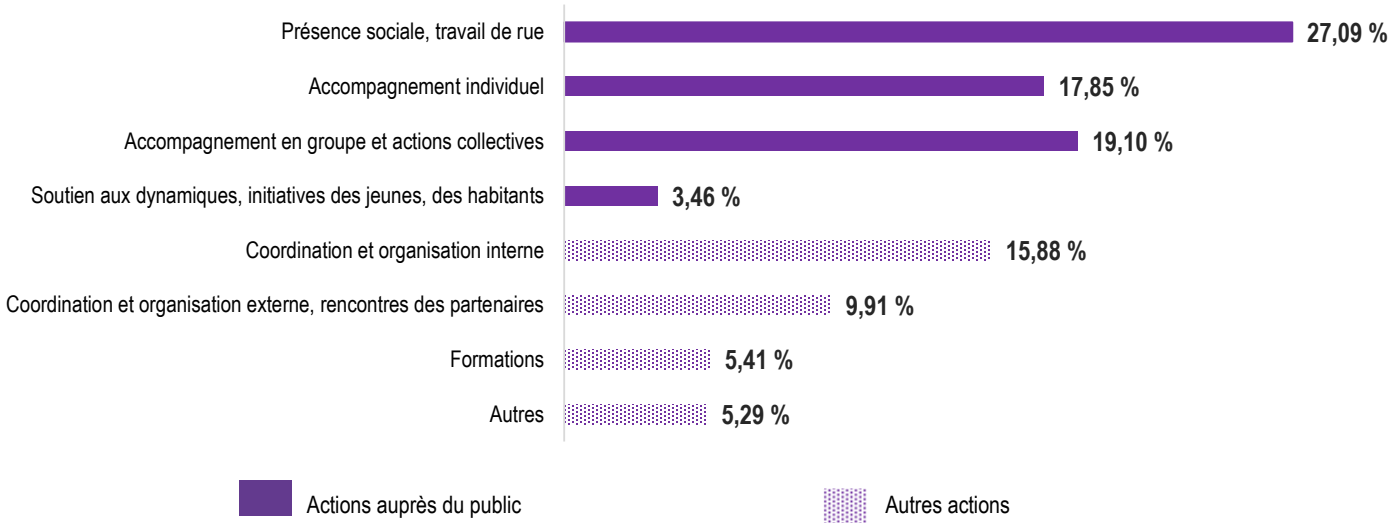

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

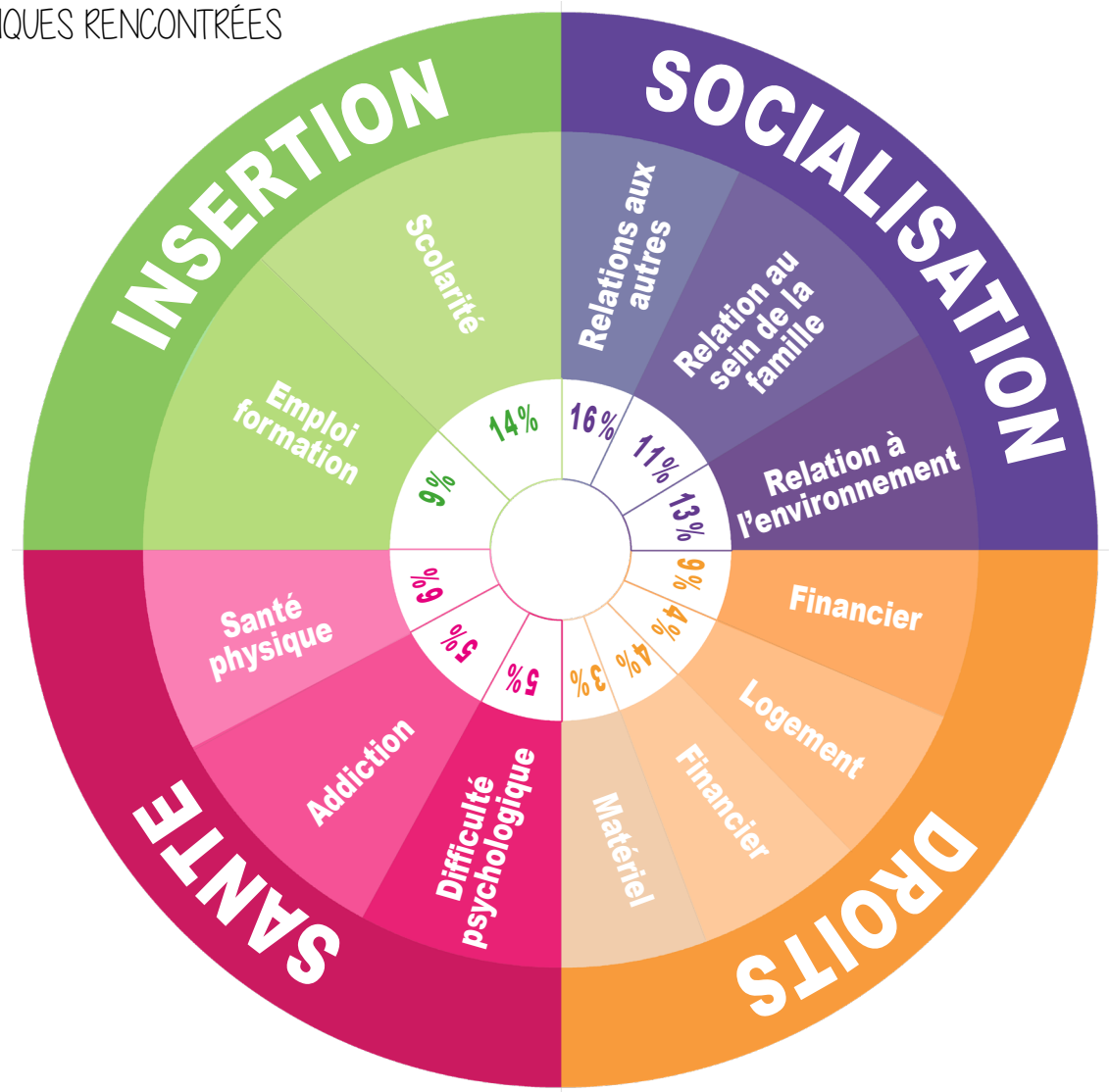

EQUIPE DE METZ

Directeur adjoint : Jean-Marc BALDINGER

Territoires d'intervention :
Metz -centre / Equipe Rue
Montigny - lès - Metz
Sablon

418 FILLES

467 GARÇONS

« Paroles d'anciens »

Je dirige avec les éducateurs un service qui travaille en direction d'une population multiculturelle avec des jeunes pour lesquels la question de l'intégration sociale et de la citoyenneté est omniprésente. Ceux-ci sont en pleine construction de leur identité, et pour qui des difficultés de différents ordres rendent difficile et complexe leur intégration. L'exil de leurs grands-parents ou de leurs parents reste une question très peu abordée et trop peu connue.

Avec l'équipe éducative, nous pensons que pour envisager l'avenir, il est nécessaire voir impératif de connaitre et comprendre son passé, d'autant plus que ces jeunes (issus pour la plupart de la 3ème génération) « rejettent » très souvent les nouveaux migrants arrivants sur le quartier.

Ainsi, les éducateurs ont travaillé avec 10 jeunes âgés entre 17 à 20 ans autour de la question de l'immigration et les ont fait réfléchir aux raisons qui ont poussé leurs grands parents ou parents à venir en France. Le projet a consisté à créer un questionnaire destiné aux personnes les plus emblématiques du quartier, puis à effectuer tout un travail d'investigation donnant lieu à des interviews, des photos portraits, des prises de sons afin de capter au plus juste les témoignages.

C'est tout un travail éducatif de déconstruction des préjugés et « d'éclaircissements » quant aux choix de leurs «anciens ». Au final une exposition mobile a été réalisée : « La parole des Anciens ». Constituée de portraits et d'interviews sonores, elle a été diffusée dans de nombreux lieux publics (BAM de Metz, Médiathèque, Centre social, Foyers…). Cette action originale a été un temps fort dans les relations intergénérationnelles au sein du quartier et a permis aux jeunes de mieux aborder leur futur, mais aussi aux professionnels de se doter d'un nouvel « outil éducatifs ».

EQUIPE DE FORBACH

Directeur adjoint : Chaben GUETTAF

195 FILLES

287 GARÇONS

Territoires d'intervention :
Bellevue
Wiesberg
Behren les Forbach

Vive la reprise

Suite aux évènements qui se sont déroulés sur le Wiesberg durant l'année 2015, la réouverture du centre social en fin d'année fut l'occasion pour les éducateurs de Prévention Spécialisée de marquer leur retour après huit mois d'absence sur ce quartier. Cette journée de réouverture et d'inauguration, en présence du Maire, aura fédéré plusieurs associations telles que l'ACMF, l'ACAFE, GNH, loisirs et animation, conseil citoyen, l'ASBH, etc...

A cette occasion, nous avons créé et distribué un flyer afin de mieux communiquer sur nos actions. Nous avons eu l'occasion de réitérer cette émulation un mois plus tard, lors de la visite de Monsieur KANNER, Ministre de la ville, de la jeunesse et du sport, venu s'adresser aux habitants du quartier, dans le cadre du projet ANRU.

C'est en s'appuyant sur cette dynamique que nous avons pu en 2016, de façon progressive et plus sereinement, rebondir et retrouver nos pratiques de travail de rue au sein de ce quartier. En travaillant autant que possible en binôme, nous avons pu mener plusieurs actions socio-éducatives avec des groupes de jeunes, réaliser des accompagnements et des suivis éducatifs, ainsi que des actions de promotion du quartier (nouvel an solidaire, soirée de la femme, fête du quartier).

focus sur les équipes.....

EQUIPE DE VAL DE L'ORNE

Directeur adjoint : Roland KEDZIERSKI

243 FILLES

444 GARÇONS

Territoires d'intervention :
Talange
Moyeuvre
Hagondange

Atelier jeunes

Durant quatre jours, sept ados : Iskander, Rayane, Romain, Wuilliam, Johan, Justine et Kimberley, ont remis en peinture les abris des conteneurs à poubelle de la rue Ambroise-Croizat.

Cette action a eu lieu, dans le cadre d'un atelier jeunes encadré par Moselis et le CMSEA. Ces ados de 14 à 18 ans ont pu découvrir le monde du travail, apprendre à peindre, embellir leur quartier et financer un projet de vacances en juillet dans les Vosges. Cet atelier jeunes a bénéficié du soutien de la DDCS, du Conseil Départemental 57 et de la Ville de Talange..

EQUIPE DE VAL DE SARRE

Directeur adjoint : Jean-Paul MELONI

220 FILLES

325 GARÇONS

Territoires d'intervention :
Sarreboug
Sarreguemines

P'tit déj !

Cette action soutenue par la politique de la ville se déroule tous les trois mois durant une semaine à la maison de quartier Route de Nancy.

Dès 7 heures parents et enfants viennent prendre leur petit déjeuner ensemble.

Outre le plaisir que l'on observe lors de ce moment de convivialité, les objectifs éducatifs de cette action portent sur différents aspects :

- **Travailler la parentalité**, au sens ou dans un quartier ou les enfants se désocialisent très vite et très tôt, le petit déjeuner est l'occasion pour les parents - dans ce quartier où le nombre de familles issues des gens du voyage est important, ce sont surtout les mères qui sont présentes - de saisir avec leurs enfants l'importance de ce repas, et les effets positifs pour l'enfant notamment pour bien démarrer sa journée à l'école. C'est aussi renforcer leur rôle éducatif auprès de leurs enfants.
- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant**. S'agissant de familles pauvres, le petit déjeuner est souvent sacrifié au profit de gâteaux ou encore de chips et de coca dont le lien avec l'obésité est significatif. Pouvoir manger des fruits frais, des jus de fruits, autrement dit manger sain augmente le capital - santé et hygiène pour les enfants.
- Par la présence au petit déjeuner d'enseignants, du Principal, de l'infirmière scolaire, il s'agit de **renforcer le partenariat** entre la communauté éducative et les parents. La convivialité entre parents, enfants et enseignants est intéressante, car elle permet de mieux se connaitre, et partager plus directement les difficultés que rencontrent les enfants.
- Cette action est un levier pour favoriser au sein du quartier le bien **vivre ensemble**. Le contact avec les parents, leur participation, et la place qu'ils prennent permettent aux éducateurs de rue d'entrer dans une démarche d'empowerment.

EQUIPE VAL DE FENSCH

FOCUS

Bonne Retraite Denis !

Directeur adjoint : Denis SCHWITZER

207 FILLES

268 GARÇONS

Marginalisation hier, radicalisation aujourd'hui

La région de Florange a été confrontée à la crise de la sidérurgie entraînant la fermeture de plusieurs usines, ce qui a laissé place à une délinquance galopante et le développement d'une économie parallèle. Le trafic de stupéfiants s'est inscrit dans les mentalités et représente la seule perspective de vie chez les jeunes.
Face à toutes ces difficultés, les équipes intervenant sur le territoire ont dû se serrer les coudes et développer une dynamique partenariale au sein de la ville conjuguant les services de l'Éducation Nationale, la Brigade de prévention de la délinquance juvénile et le Centre Social. Au collège, nous avons mis en place un atelier «les aventures citoyennes» principalement pour les classes de 6ème et où nous avons décidé d'imposer, dans tous les groupes constitués, une mixité à tous les niveaux pour agir sur les relations (filles, garçons, origines culturelles, avec ou sans difficulté). Fort de ce partenariat, nous sommes intervenus sur des thématiques bien définies comme l'image du dealer, du caïd, le harcèlement, l'effet de groupe, la notion de règle, les conduites à risques, les relations filles-garçons, le contrôle des relations amoureuses.

Territoires d'intervention :

Hayange
Florange
Uckange

Directeur adjoint : Jérôme FOLMER

207 FILLES

268 GARÇONS

Territoires d'intervention :

Saint Avold
Folschviller
Creutzwald

EQUIPE SAINT AVOLD

Agir sur le vivre ensemble

Les quartiers se trouvent davantage marqués par des problématiques sociétales fortes. Les situations économiques deviennent de plus en plus compliquées, tant pour les familles que pour les jeunes majeurs que je rencontre et qui me disent régulièrement « avoir du mal à s'en sortir ». Aussi, l'équipe a fait le choix en 2016 de privilégier des mini-séjours et d'orienter les jeunes vers le centre social et la vie associative pour rester sur notre cœur de métier qui consiste « d'aller vers » le jeune.

Les sorties organisées ont une visée pédagogique, elles permettent de créer ou de consolider des liens. Parmi elles, je retiens le Festival du film arabe «nous trois sinon rien», où 3 filles et 2 garçons plus une maman ont pu participer. 2 jeunes filles ne sortent jamais et cela a été l'occasion pour elle de pouvoir s'ouvrir vers l'extérieur. En effet, la famille accepte que leurs enfants fassent des sorties avec l'équipe car ils ont confiance en nous. Ce moment a également permis à la maman de partager un temps privilégié avec son fils.

focus sur les équipes.....

69 FILLES

125 GARÇONS

5e édition du Printemps Mix'Cité

Né en 2011 de la volonté de deux acteurs locaux, LogiEst et l'équipe de prévention spécialisée du CMSEA. Le Printemps Mix'Cité est organisé chaque année à Woippy dans le seul but de rassembler les citoyens de tous horizons et de créer du lien. cette année, l'événement a été porté par la Maison Pour Tous avec le soutien de l'EPS dans l'organisation. Nous avons mis en avant les savoirs-faire des services civiques qui ont tenu un stand de jeux en bois. Cette journée a rassemblé plus d'une centaine de personnes le 21 mai 2016.

Encadrés par les éducateurs de l'équipe de prévention spécialisée, six jeunes des quartiers est de Woippy ont créé une fresque urbaine sur le thème du jardin, du partage et de la gourmandise. L'idée était d'associer un visuel mural aux carrés potagers aménagés dans la cour de l'école par les jeunes du service civique.

Fresque gourmande dans la cour de l'École Pierre et Marie Curie

227 FILLES

253 GARÇONS

c'est le nombre de familles en relation avec le centre social

FOCUS
Bonne Retraite Kader !

Une page se tourne au Foyer St Eloy !

L'année 2016 aura été marquée par de grands bouleversements. Dans un premier temps, le départ en retraite de la secrétaire et du directeur. Suite à cela, dans le cadre d'un projet de mutualisation, la municipalité a décidé de confier la gestion du Foyer St Eloy, géré depuis 51 ans, à l'association qui gère la MJC Boileau Prégénie et ainsi étendra son champ d'action sur le quartier.

Combien d'enfants auront joué, voyagé, fait leurs devoirs, appris à devenir des citoyens ?

Combien de familles se seront investies aux côtés des professionnels, des associations, des partenaires, seront parties en vacances, se seront retrouvées pour échanger sur l'éducation des enfants, sur la société, se seront mobilisées pour développer différents projets et activités ?

Combien de parties de jeux de société auront joué nos personnes âgées et combien de repas dansants les auront fait valser ?

Combien de liens d'amitiés se sont noués ?

au « **Foyer St Eloy** » - *dixit les habitants du quartier.*

Le PAEJ Metz

270
JEUNES

C'est :

Le PAEJ est un lieu d'accueil, d'écoute, de suivi, d'accompagnement et de remobilisation sociale, bas seuil, destiné aux jeunes de 18 à 25 ans, du droit commun, précaires et errants, marginalisés ou en voie de marginalisation, du centre ville de Metz ou sillon messin.

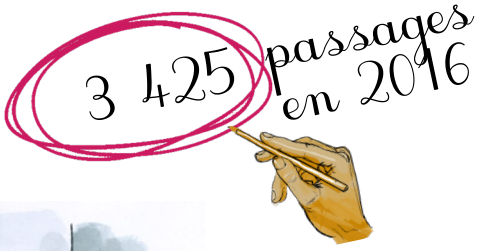

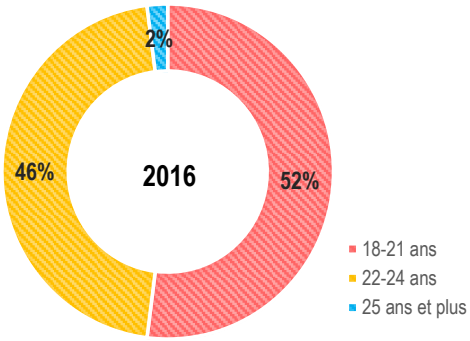

En chiffres le PAEJ c'est :

123 jeunes en PAIP'S
186 nouveaux
430 entretiens
113 appels au 115
58 demandes SIAO
136 domiciliations

Bilan de la Halte de nuit

A la demande de la Direction Départementale de la Cohésion Sociales, l'équipe du PAEJ a été missionnée pour l'ouverture d'une halte de nuit durant la période hivernale.
Les mises à l'abri ont débuté fin décembre avec une capacité d'accueil d'une vingtaine de personnes dans les locaux du PAEJ. Rapidement dépassé par l'afflux des demandes et par le prolongement de ces températures extrêmes, le Préfet a réquisitionné la caserne Colin à Montigny-lès-Metz. Nous avons donc été mobilisés durant ce temps pour accueillir le public orienté par les dispositifs du 115, en partie véhiculé par la protection civile, les transports en commun et les partenaires du sillon messin. Je me suis chargé des astreintes, des accueils, des sorties du matin et du bilan quotidien avec le 115.
Avec l'aide des jeunes positionnés sur les ateliers de remobilisation, nous avons su mener à bien cette mission aussi bien pour l'entretien des locaux que la distribution de thé et de café.

Merci à la DDCS, 115, à la banque alimentaire et au CCAS pour ce beau partenariat !

« Cinquante places de nuit réquisitionnées à Montigny »

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

EN 2016, le Pôle Protection de l'Enfance du CMSEA c'est...

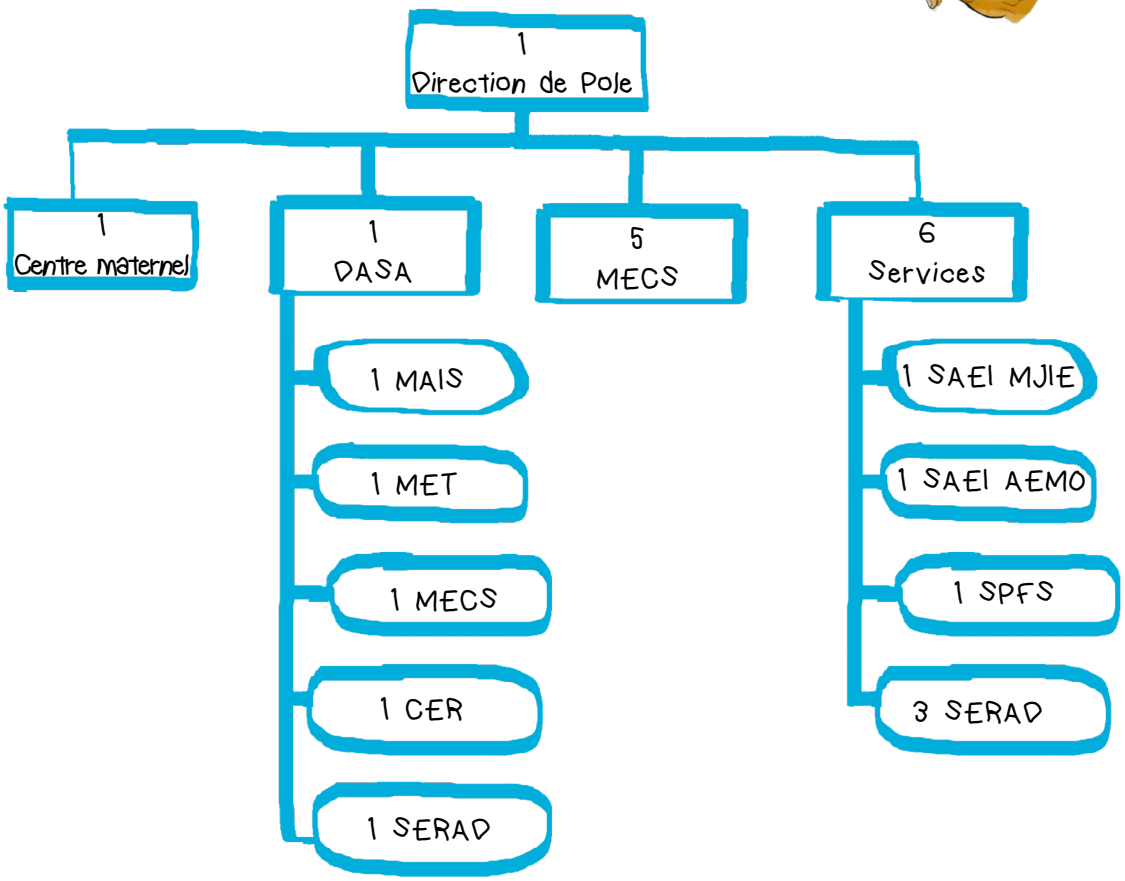

3 099
personnes accueillies

28 M€
de budget

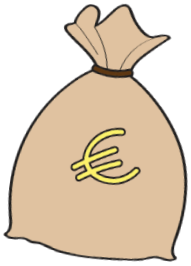

489
professionnels

FINANCEURS :

Conseil Départemental & PJJ

CE QUI CHANGE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

2016 aura été, pour l'ensemble des acteurs de protection de l'enfance, une véritable année charnière tant du côté associatif (organisation du pôle), que des relations avec nos partenaires (première année en CPOM). Et comme toute transition, les effets sont nombreux, nécessitant adaptation et ajustement en gardant le cap des orientations associatives qui consiste à garder à chaque enfant ou jeune accueilli ou confié une place centrale dans nos dispositifs. Le point fort de notre pôle protection de l'enfance réside dans le fait de notre présence sur la quasi totalité des modalités actuelles de prise en charge, ce qui fait de notre dispositif un excellent laboratoire mais aussi un observatoire du dispositif et des enjeux qui en résultent.

Ce qui change en interne :

- Le travail de consolidation du fonctionnement par pôle par une équipe de direction autour du directeur de pôle pour ajuster nos interventions et mutualiser chaque fois que possible. Une équipe de direction reconfigurée à la fin de l'année 2016 après avoir pourvu l'ensemble des postes d'encadrement disponibles.

- Un changement managérial fort autour d'une politique RH réaffirmée, un cycle de formation des chefs de service(CAMPUS), une recherche permanente de transversalité et des outils communs (référents qualité, plan de formation à l'échelle du pôle…)

- Une reconfiguration des périmètres des directions amenant à gérer des espaces plus larges : Thionville (Océanie et Prés de Brouck), Metz et Sarreguemines (Lorry et Grand Chêne), Metz et Faulquemont (DASA)

- La création ou le développement d'espaces de travail internes au pôle : les SERAD, les psychologues, les équipes administratives... avec un objectif de produire de la connaissance et de partager des savoir-faire et des outils.

Ce qui change dans nos relations externes :

- Une première année de travail dans le cadre d'un CPOM qui modifie considérablement nos relations avec le conseil départemental dans une logique de respect mutuel réaffirmé mais aussi dans le cadre d'un contrat fort obligeant à modifier nos approches antérieures :
  - o Un changement important dans la gestion de l'occupation des places du fait d'un pilotage accru des admissions par les services de l'ASE. Les établissements constatent tous une augmentation sensible de leur activité (nombre de jeunes présents) qui nécessite d'adapter la prise en charge.
  - o Un contexte d'économie générale à trouver sur toute la durée du CPOM qui impose des réorganisations parfois importantes et difficiles à mettre en place tout en maintenant un haut niveau de qualité de prestations. Nous ne disposons au final que d'assez peu de marges de manœuvre et il reste difficile de s'extraire de la logique qui consiste à regarder prestation par prestation plutôt que l'ensemble de l'activité
  - o Un cahier des charges exigeant mais qui peine encore à être partagé sur certains aspects.

- Une franche collaboration entre le Conseil Départemental et le CMSEA dans le cadre du schéma départemental. Dans un contexte difficile de part et d'autre et à un moment ou la vie du schéma nécessite une nouvelle impulsion, nous avons le sentiment que la qualité de nos échanges et de nos travaux communs produise des effets :
  - o La reconnaissance de notre capacité à l'expérimentation et à porter des dispositifs innovants tel que la Maison Éducative et Thérapeutique ou encore le dispositif de prévention du décrochage scolaire Rebond
  - o La participation régulière de l'association aux travaux du schéma, aux réunions des pilotes, aux réunions du comité de pilotage, à l'observatoire départemental
  - o Le travail sur la mise en place puis l'expérimentation en 2017 d'un cahier des charges de l'AEMO appuyé sur de nouvelles modalités de partenariat.

LES ENJEUX

ACCUEILLIR les mineurs non accompagnés,

Dans un dispositif de protection de l'enfance embolisé par la présence en Moselle de nombreux Mineurs Non Accompagnés (mineurs étrangers isolés), le CMSEA se doit d'être attentif à cette réalité et se sent solidaire de ses partenaires pour y trouver des solutions. Il s'agit avant tout de permettre un accueil digne des mineurs concernés, mais aussi de diminuer la pression que leur grand nombre fait subir à tout le dispositif d'hébergement.

RÉUSSIR le passage à la territorialisation,

Au côté du département et de nos partenaires, nous pensons que la territorialisation des services du département qui sera mise en place en 2017 est une occasion unique de revoir nos organisations et de les adapter au plus proche des besoins de chacun des 5 territoires

S'APPROPRIER le PPE,

Comme socle de nos dispositifs, véritable fil rouge du parcours de l'enfant réaffirmé par la loi « Rossignol » de mars 2016. Il s'agit dans l'ensemble de nos prises en charge de s'appuyer sur un projet pour l'enfant respectueux de la singularité de chaque situation, capable d'accueillir l'événement, qui guide nos pratiques éducatives en suscitant l'adhésion de l'enfant et sa famille.

Le Centre Maternel du CHRS Espoir

C'est :

12 mères isolées avec enfants de moins de 3 ans ou femmes enceintes

7 professionnels

5,4 ETP

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

23 ENFANTS

21 MAMANS

DONT **6** FEMMES ENCEINTES

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

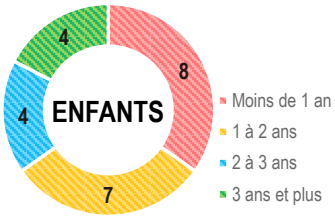

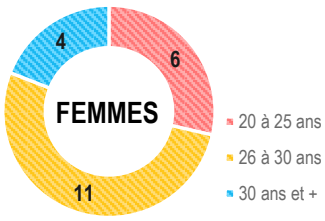

En 2016, la Maison Maternelle a accueillie 10 filles, 13 garçons et 21 mamans.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

La totalité des familles accueillies viennent de Moselle. 25 % sont originaire de Forbach.

CAUSE DIRECTE DE L'ADMISSION

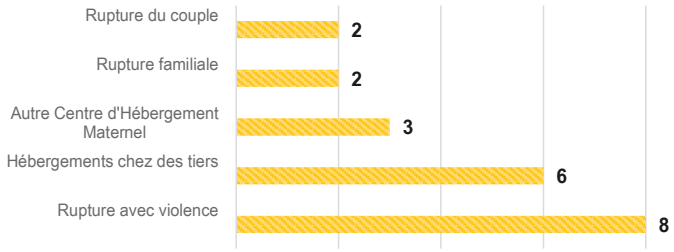

38 % des femmes accueillies ont été victimes de violences conjugales.

DURÉE D'HÉBERGEMENT

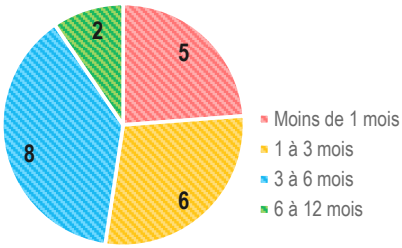

38 % des familles ne restent pas plus de 6 mois au sein du Centre Maternel.

71 %
de sorties bénéfiques pour mamans et enfants

Sur **14** départs :

- **4** mamans avec enfants sont retournés au domicile
- **3** ont été orientées en appartement autonome
- **3** mamans et leurs enfants sont sortis sans donner d'information
- **2** mamans et leurs enfants ont été orientés vers un autre dispositif
- **2** autres ont été accueillies au CHRS Espoir

3 naissances en 2016

LES ATELIERS COLLECTIFS

Ces temps collectifs sont riches pour les résidentes et les travailleurs sociaux : les résidentes sont satisfaites d'échanger avec d'autres et avec leurs enfants, de profiter des expériences de chacune ; les travailleurs sociaux partagent ces instants conviviaux et à la fois observent les interactions mère/enfant afin de proposer des rencontres individuelles pour apporter un soutien, une orientation, une aide pour favoriser le lien mère/enfant.

TEMPS FORTS

Les femmes accueillies ont majoritairement besoin d'un accompagnement soutenu dans l'organisation de la vie quotidienne comme dans la relation mère-enfant. Il s'agit souvent de situations lourdes avec un accompagnement complexe à mettre en œuvre.

L'orientation Hébergement mère-enfant en urgence dans des situations de crise (violences conjugales) et la décision par la résidente du retour au domicile familial soulèvent quelques questions : la préparation et l'orientation Hébergement mère-enfant, l'accompagnement des jeunes mères, la prévention et le suivi sont-ils suffisants ? Comment les aider à faire face à la pression familiale ?

DASA - Les Bacelles

C'est :

53	adolescents âgés de 13 à 18 ans
53	professionnels
47,05	ETP

Soucieux de cultiver les projets innovants face à un contexte en évolution, le CMSEA a fait le choix, en février 2016 de poser une nouvelle organisation. Appelé Dispositif d'Accompagnement Spécifique pour Adolescent, son but est d'améliorer l'accompagnement des publics en grande difficulté en favorisant l'accès à l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle des adolescents.

Intégré au Pôle Protection de l'Enfance, il vise à rechercher des solutions personnalisées en diversifiant les prestations par l'utilisation du panel d'établissements déjà en place tel que : le CER de Pommérieux, le CAAA de Faulquemont et l'anciennement MECS «Les Bacelles» elle-même composée comme suit :

- une Maison d'Accueil et d'Insertion Sociale (MAIS), elle-même composée en 3 entités :
  - Accompagnement et Insertion Sociale (AIS) qui propose un hébergement «sas» entre l'accueil classique d'une MECS et l'autonomisation en studio,
  - Hébergements Diversifiés (HD) qui propose un hébergement individuel pour développer l'autonomie des adolescents et jeunes majeurs en difficultés sociales,
  - Accès à l'Autonomie (AA) qui proposera prochainement une expérimentation d'un hébergement individuel pour développer l'autonomie des adolescents.

- Une Maison Éducative et Thérapeutique (MET), actuellement en expérimentation, elle consiste à accompagner des adolescentes ayant des comorbidités associées (psychiatrie et difficultés de diagnostics).

- Un Service Éducatif Renforcé d'Accompagnement à Domicile dit MOUSQUETON dont l'objectif est de raccrocher les adolescents en rupture avec tous les dispositifs existants et les remobiliser dans un projet.

Données globales des Bacelles.

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

87 FILLES

31 GARÇONS

DONT **3** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

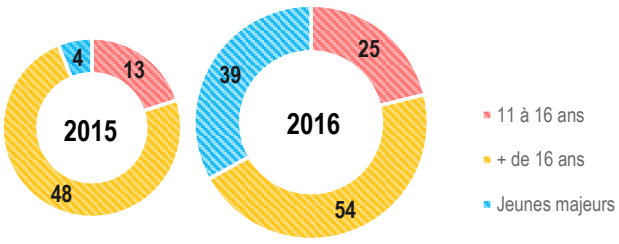

Les plus de 16 ans représentent 46 % des jeunes accueillis en 2016.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

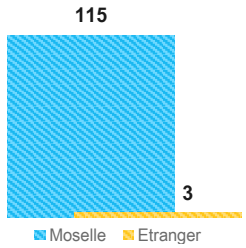

Seul 2,5 % des jeunes accueillis ne sont pas Mosellan.

SCOLARITÉ

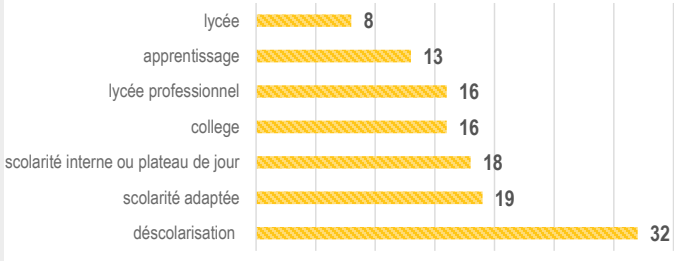

4 % des jeunes ont obtenu leur diplôme de fin d'année en 2016.

DURÉE DES MESURES

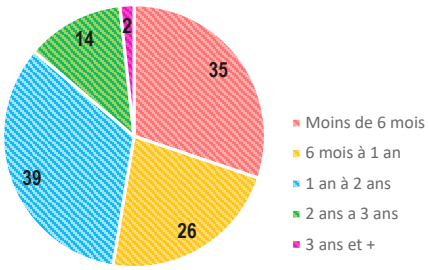

Le taux de rotation moyen sur l'ensemble des Bacelles est de 111,87 %.

La Maison d'Accueil et d'Insertion Sociale

L'AIS «Les Bacelles»

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

21 FILLES

DONT **1** FRATRIE

Sur **8** départs :
- **5** jeunes ont été orientés vers l'HD
- **3** jeunes ont été réorientés dans d'autres établissements

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

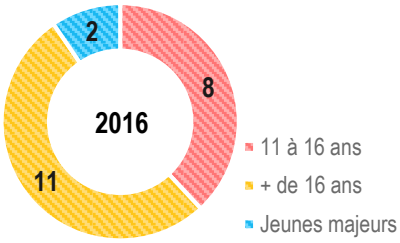

Les plus de 16 ans représentent 52 % des jeunes accueillies

DU SOUTIEN

L'année 2016 a été marquée par la restructuration de l'établissement avec la prévision d'importants travaux au sein de la structure de l'AIS. Malgré une chute d'activité en cours d'année, l'équipe de direction a rapidement tout mis en œuvre pour pallier à cette sous-activité en augmentant temporairement le nombre de places d'accueil (de 8 à 12 places). L'équipe s'est alors trouvé déstabilisée par des profils de jeunes filles parfois très lourds.
Le soutien du chef de service qui a mené une réflexion de fond sur les modalités de prise en charge a permis à l'équipe de se remobiliser et de reprendre confiance en elle.

TEMPS FORTS

2016 marque la fin de la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés et l'accueil du public « Unité d'Intégration ».
C'est aussi le début des travaux dans les locaux pour les adapter à ce nouveau public.
Parallèlement, un travail sur l'esprit de groupe est mené.

L'HD «Les Bacelles»

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

28 FILLES

15 GARÇONS

DONT **1** FRATRIE

Sur **25** départs :
- **13** jeunes sont retournés en famille
- **5** jeunes ont été en logement autonome
- **3** jeunes ont été confiés à un tiers digne de confiance
- **2** jeunes ont été réorientés vers un CHRS
- **2** sont sortis arrivés à majorité

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

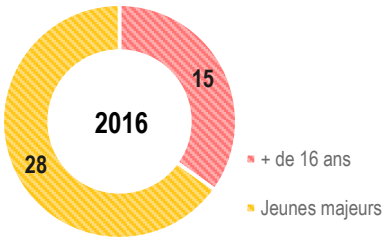

Les jeunes majeurs représentent 65 % des jeunes accueillies

UNE DYNAMIQUE POSITIVE

L'année 2016 est marquée par de nombreuses modifications au niveau de la prise en charge des contrats jeunes majeurs. L'évolution des Contrats Jeunes Majeurs a parfois mis à mal certains projets avec des objectifs difficilement atteignables par certains mineurs au regard de leur problématique. Toutefois, l'équipe est restée dans une dynamique positive afin d'accompagner au mieux ces jeunes et en n'hésitant pas à développer d'autres formes de partenariat tout en faisant preuve d'initiatives.

TEMPS FORTS

La prise en charge du contrat jeune majeur a rencontré beaucoup de modifications en 2016.
De plus, une réflexion autour de la création à l'autonomie a été engagée.

DASA - Les Bacelles...

La MET et le Dispositif MOUSQUETON

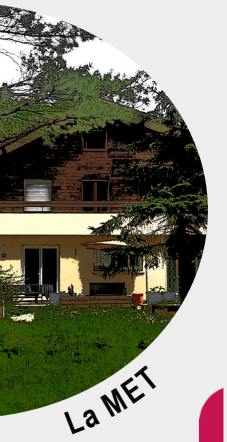

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

18 FILLES

Sur **11** départs :
- **6** jeunes ont été réorientés vers d'autres établissements
- **3** jeunes sont retournés en famille
- **1** jeune est sorti à majorité
- **1** jeune a été confié à un tiers digne de confiance

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

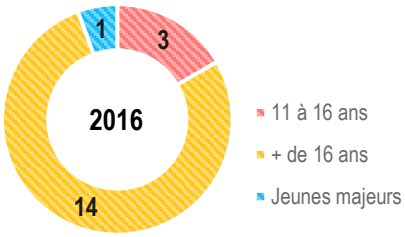

Les plus de 16 ans représentent 78 % des jeunes accueillies

LA PLURIDISCIPLINARITÉ

En 2016, l'anciennement «Unité d'Intégration Sociale» des Bacelles prend un tournant décisif vers la «Maison Éducative Thérapeutique». C'est aussi un tournant majeur pour les professionnels qui ont su s'approprier ce nouveau projet tout en comptant sur le soutien du Dr BLANCHARD, pédopsychiatre et administrateur du CMSEA et de Mme SCHOUN, cadre de santé à l'UHA de Jury. Un investissement de tous qui a permis d'assoire une nouvelle pratique s'appuyant sur un étayage de soin.

TEMPS FORTS

En 2016, le public UIS est accompagné vers une sortie adaptée pour pouvoir accueillir le nouveau. De plus, l'équipe intègre la pluridisciplinarité dans son travail d'équipe et les réunions cliniques débutent.

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

20 FILLES

16 GARÇONS

DONT **1** FRATRIE

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

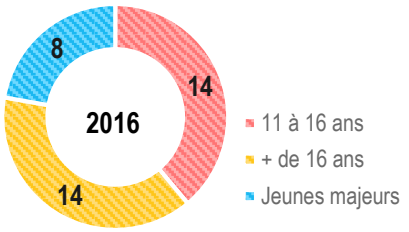

Les jeunes majeurs représentent 22 % des jeunes accueillies

Sur **18** départs :
- **5** jeunes ont été réorientés vers d'autres établissements
- **5** jeunes sont retournés en famille dont 1 suivi en AEMO
- **4** jeunes sont sortis arrivés à majorité
- **3** jeunes ont été accueillis chez un autre membre de la famille
- **1** jeune a été confié à un tiers digne de confiance

UN INVESTISSEMENT PAYANT

Aujourd'hui l'exigence que l'équipe éducative s'impose permet d'obtenir des résultats trés positifs dans l'accompagnement des mineurs et de leur famille. Elle s'attelle, entre autre, à dynamiser des relation partenariales optimales.
Le dispositif est aujourd'hui connu et reconnu avec des orientations de plus en plus fines et adaptées. L'équipe éducative est trés investie et partie prenante du projet avec une quête permanente de réflexion et de formation.

TEMPS FORTS

En 2016, l'équipe est impliquée dans la démarche qualité et la mise en conformité des outils en lien avec les lois de 2002-2 et 2007.
S'est ouvert également, une réflexion sur la mise en application de la loi de 2016.

DASA - Le Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents

C'est :

24 garçons âgés de 13 à 17 ans
26 professionnels
24 ETP

MERCI À NOS PROFESSIONNELS

La structure, fortement marquée par des périodes de crises et une image dégradée, a su faire confiance à une équipe de direction qui a mené un travail de fond autour de la réassurance des professionnels et une valorisation de leurs compétences. S'en est découlé un intérêt porté et véhiculé par les professionnels sur la bientraitance et la bienveillance qui s'est traduit par un lien de qualité et de confiance au profit des usagers.

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

1 FILLE

33 GARÇONS

DONT **2** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

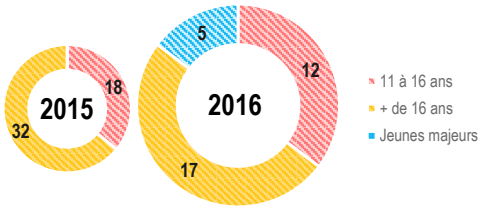

Les plus de 16 ans représentent 50 % des jeunes accueillis en 2016.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

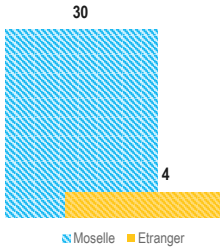

46 % des enfants proviennent directement des familles.

SCOLARITÉ

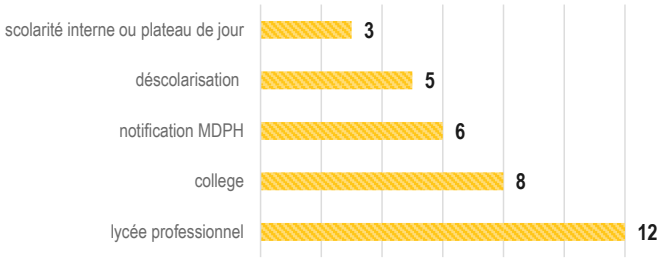

En 2016, 62 % des jeunes accueillis sont en obligation scolaire.

DURÉE DES MESURES

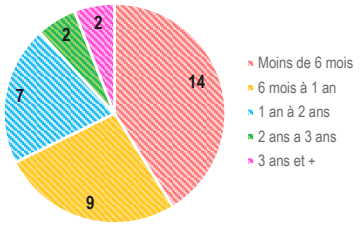

En 2016, la durée moyenne de placement au CAAA est de 1 an, 6 mois et 15 jours.
Le taux de rotation est de 50 %.

40 %
de retour en famille

Sur **15** départs :
- **6** retours en famille
- **5** jeunes ont été réorientés vers des établissements plus adaptés
- **4** jeunes sorties à majorité

En sus du placement en MECS :
- 2 jeunes bénéficient d'une mesure d'OEMO
- 13 jeunes bénéficient d'une mesure pénale
- 9 jeunes bénéficient d'une notification MDPH

TEMPS FORTS

Au cours de l'année, les professionnels ont été accompagnés dans une démarche qualité afin de permettre une meilleure appropriation des outils des lois 2002-2 et 2007.
Parallèlement, une prise en charge différenciée a été mise en place au sein de l'établissement : une « équipe insertion » et une « équipe scolaire ». De plus, une réflexion en lien avec le SHD du DASA a été engagée sur l'accompagnement à l'autonomie.
A noter également, l'intégration de l'équipe du CAAA dans les réunions cliniques transversales menées au sein du DASA.

DASA - Le Centre Éducatif Renforcé

C'est : **7** garçons âgés de 13 à 18 ans
15 professionnels
12,4 ETP

LE GROUPE 41

Les mineurs ont fortement investi le module «séparation». Les stages en entreprises ont été un moment fort émotionnellement qui a marqué les jeunes. Ils se sont découverts des capacités et des compétences ignorées ou jusqu'alors non valorisées. Le partenariat CIO / Mission Locale a permis de contracter un projet de sortie pour tous les mineurs pris en charge.

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

24 GARÇONS

En sus du placement au CER, 1 jeune bénéficie d'une notification MDPH.

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

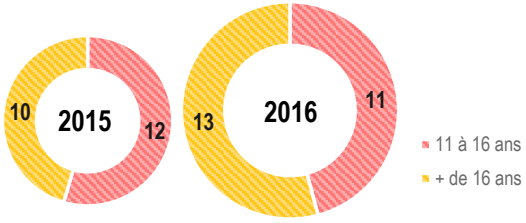

Les plus de 16 ans représentent 54 % des jeunes accueillis en 2016.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

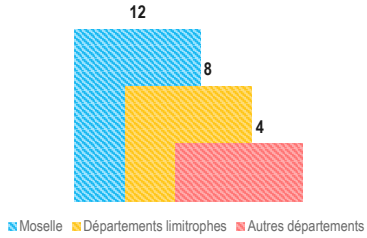

La totalité des jeunes a été accueillie sur décision judiciaire.

DURÉE DES MESURES

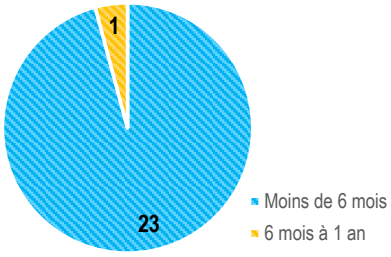

La durée totale d'un séjour au C. E. R. est de 20 à 24 semaines. Chaque session est composée de 4 modules :

- la «rupture» : l'objectif de ce module est de retrouver un rythme de vie stable et d'intégrer les règles de la vie quotidienne. Au terme de ce module, le jeune effectue un retour d'une semaine dans son milieu d'origine.

- Les «actes de passages» : ce module intensif est consacré aux sports à dépassement. Ces actes de passages auront pour objectif de recréer des liens avec l'adulte, de se voir valoriser et ainsi stopper avec la spirale délinquante.

- L' « itinérance » : ce module se caractérise par un cheminement allant d'un point A à un point B en s'appuyant sur les acquis des deux premiers modules (ex : parcours VTT d'environ 300 km, puis descente en Kayak dans les gorges du Verdon pour finir par l'ascension d'un sommet.)

- La « séparation »: l'objectif de ce module est de préparer le mineur à quitter le CER. Cela se traduit par la multiplication des contacts avec les différents partenaires et services extérieurs pour finaliser le projet de sortie du mineur.

DESTINATION DES JEUNES SORTIS

79 % de retour en famille

Sur **24** départs :
- **19** retours en famille
- **3** jeunes ont été orientés vers d'autres structures
- **1** jeune a été confié à un tiers digne de confiance
- **1** jeune est parti en logement autonome

TEMPS FORTS

En 2016, lors de chaque inter-session, un séminaire est organisé avec l'intégralité de l'équipe pluridisciplinaire afin de mener une réflexion autour de la démarche qualité.
S'en est découlé la préparation des admissions visant à intégrer la famille et le jeune accueilli dans l'adhésion du placement judiciaire qui lui est imposé.
L'implication de l'équipe éducative sur ce moment fort que représente la pré-admission vient réduire les angoisses du placement et mettre en lumière les compétences décelées.
Il en ressort une réduction significative des fugues lors de la session en cours pour la majorité des jeunes et une présence effective lors du jour de l'admission.

La MECS La Versée

C'est :

50	enfants âgés de 3 à 17 ans
50	professionnels
45,58	ETP

UNE FRATRIE TRÈS COMPLICE!

L'admission de cette fratrie de 5 enfants a été particulièrement riche émotionnellement, tant pour la maman et les enfants que pour les salariés.
Cette famille très complice et pleine d'attention les uns envers les autres a mis en place son petit rituel du soir : pas une journée ne se termine sans que les grands ne viennent faire un bisou de bonne nuit aux plus petits.

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

39 FILLES

33 GARÇONS

DONT **18** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

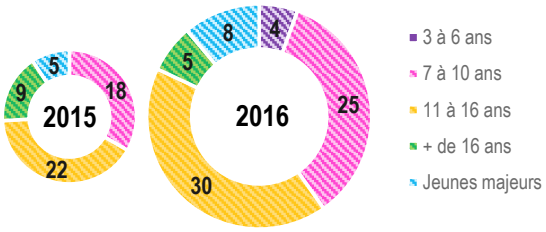

Les enfants âgés de 11 à 16 ans représentent prêt de 42 % des enfants accueillis en 2016.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

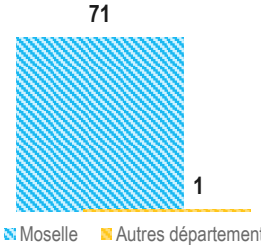

18 % des enfants viennent du Pôle ASE de Metz Centre.

SCOLARITÉ

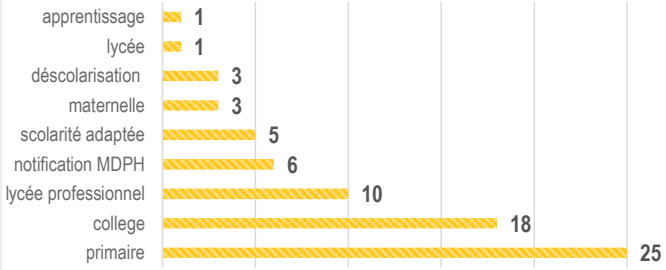

Sur les 72 enfants en obligation scolaire, 90 % ont suivi une scolarité ordinaire.

DURÉE DES MESURES

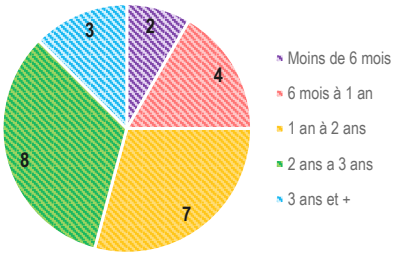

En 2016, la durée moyenne de placement est de 1 an, 10 mois et 11 jours à la MECS de Solgne. Le taux de rotation est de 34 %.

33 %
de retour en famille

Sur **24** départs :

- **9** retours en famille dont 1 suivi en SERAD
- **7** sorties de majeurs
- **7** enfants ont été réorientés vers d'autres établissements
- **1** en famille d'accueil

En sus du placement en MECS :
- 1 enfant bénéficie d'une mesure d'AEMO
- 6 enfants bénéficient d'une notification MDPH

TEMPS FORTS

En août 2016, la totalité d'un groupe de vie a été mis aux normes afin de permettre l'accueil d'enfants âgés de 3 à 6 ans.
Au mois de septembre, l'établissement a accueilli son premier enfant âgé de 3½ ans.

La MECS Le Château de Lorry

C'est :

38	enfants âgés de 3 à 18 ans
40	professionnels
37,25	ETP

L'ARRIVÉE DE JUMPY

Au vue de la complexité des troubles des enfants qui nous sont confiés, il nous est apparu indispensable de penser différemment l'intervention éducative. Aussi, nous avons décidé d'explorer et de travailler la relation éducative avec comme support la médiation animale. Ainsi, nous avons accueilli JUMPY en février 2016. Les bénéfices de sa présence sont perceptibles jour après jour. En effet, que ce soit lors de moments difficiles ou lors d'épreuves de vie complexes pour les enfants, la présence de Jumpy est « singulière ». Il apporte plus de sérénité, d'échange et de communication sur le groupe de vie et donc auprès des enfants.

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

10 FILLES

34 GARÇONS

DONT **7** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

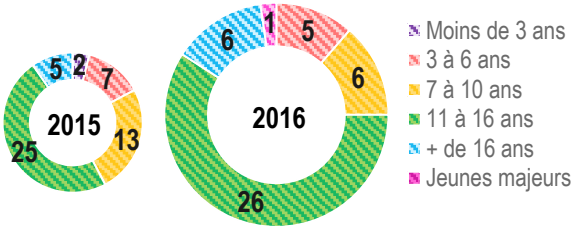

Les enfants âgés entre 11 et 16 ans représentent prêt de 57 % des enfants accueillis en 2016.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

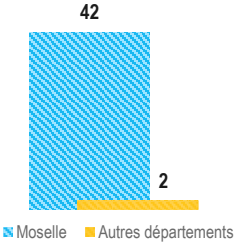

45 % des enfants viennent du CDE de Moselle.

SCOLARITÉ

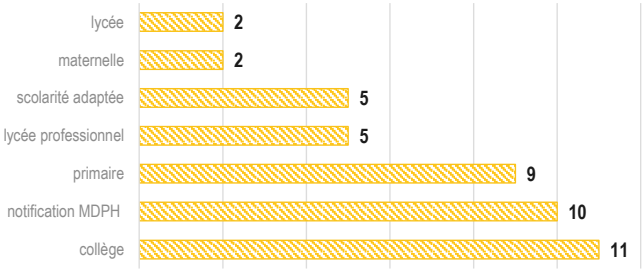

52 % des enfants ont suivi une scolarité spécialisée et 5 % ont obtenu leur diplôme de fin d'année.

DURÉE DES MESURES

C'est la durée moyenne de placement d'un enfant en 2016 à la MECS de Lorry.

83 % de retour en famille

Sur **6** départs :

- **5** retours en famille dont 3 suivis en SERAD
- **1** enfant placé dans un autre établissement

LE 17 SEPTEMBRE 2016

Mamedy DIAWARA, basketteur chez les Canonniers de Ste Marie aux Chênes/Metz et parrain de la MECS «Le Château de Lorry» a fêté ses deux ans de parrainage avec les enfants.
Comment mieux célébrer cet évènement qu'en jouant au basket ?

TEMPS FORTS

L'année 2016 à été marquée par de nombreux projets. Les plus symboliques sont les projets de construction d'une nouvelle «Maison d'enfants» à Lorry les Metz regroupant 2 unités de vie, et l'innovation dans la prise en charge par le biais de la médiation animale avec «Jumpy». Par ailleurs, la maison d'enfants du Château de Lorry s'investit pleinement dans le projet de pôle protection de l'enfance du CMSEA en contribuant aux différents travaux de mise en conformité. Parallèlement nous avons poursuivi notre collaboration avec la direction des services de l'Aide Sociale à l'Enfance en participant à de nombreux ateliers et en contribuant à l'écriture des cahiers des charges MECS et accueil modulable.

La MECS Le Grand Chêne

C'est :

30	enfants âgés de 6 à 17 ans
30	professionnels
28,77	ETP

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

11 FILLES

30 GARÇONS

DONT **5** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

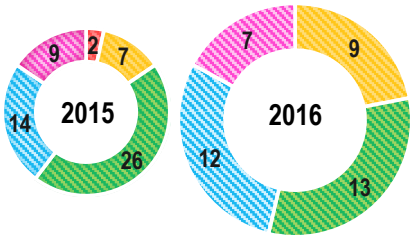

Les plus de 16 ans représentent prêt de 32 % des enfants accueillis en 2016.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

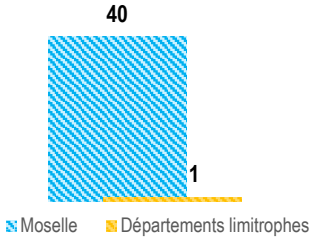

46 % des enfants viennent du CDE de Moselle.

SCOLARITÉ

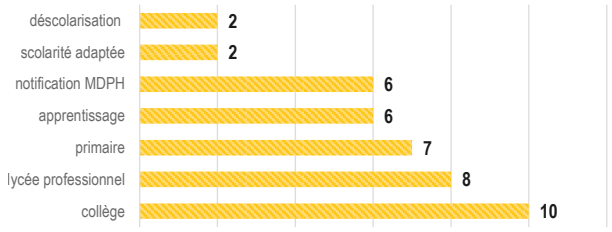

En 2016, 22 enfants étaient en obligation scolaire et 31 ont suivi une scolarité ordinaire.

DURÉE DES MESURES

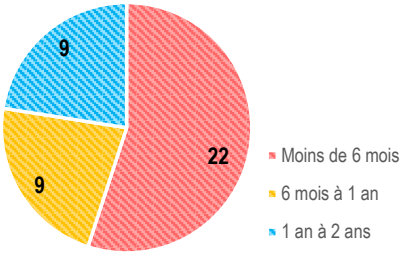

La durée moyenne de placement d'un enfant est de 1 an, 4 mois et 28 jours en 2016.
Le taux de rotation est de 30 %.

36 %
de retour en famille

Sur **11** départs :

- **4** retours en famille
- **4** sorties de majeurs
- **3** enfants ont été placés dans des établissements plus adaptés

En sus du placement en MECS :

- 3 enfants bénéficient d'une mesure d'AEMO
- 1 enfant bénéficie d'une mesure pénale
- 4 enfants bénéficient d'une notification MDPH

NOTRE PARRAIN, CE CHAMPION !

L'événement le plus marquant de cette année 2016 est sans conteste la fête organisée par les enfants et les professionnels de l'établissement pour féliciter leur parrain Nicolas PEIFFER Champion olympique de tennis en fauteuil à RIO. Une fête mémorable remplie d'émotions. Les enfants avaient préparé un film, une chanson et deux magnifiques gâteaux en forme de raquette et de terrain de tennis.

NOUVEAU LOGO

MECS le Grand Chêne

TEMPS FORTS

Après une période un peu difficile dans la prise en charge et les collaborations avec les partenaires, la MECS le «Grand Chêne» est aujourd'hui reconnue pour la qualité de son accompagnement. Les professionnels de l'établissement se sont grandement investis dans la réécriture du projet d'établissement et dans la rédaction des nouvelles procédures. La réorganisation spatiale de la Maison d'enfants à permis également de rationaliser les coûts et les prises en charge. L'aboutissement des travaux d'agrandissement prévu en 2017 participera également à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants.

DADT - La MECS Océanie

C'est :

30	enfants âgés de 3 à 17 ans
35	professionnels
27,89	ETP

OFFICIALISATION DU DADT

Le départ en retraite de M. DEHONDT, Directeur durant 13 ans, fut une étape importante pour les MECS de Thionville. En effet, celui-ci officialise l'évolution du DADT autour d'un seul Directeur.
Un barbecue de fin d'année scolaire a été organisé pour marquer l'événement. Ce fut une superbe fête, autant pour les enfants que pour les professionnels, accentuée par une belle animation.

UN ACCUEIL FAMILIAL

Attaché à la MECS, l'accueil familial propose une souplesse du dispositif de prise en charge des enfants confiés en apportant une place d'accompagnement individuel au domicile d'une assistante familiale. Elle veille à leur apporter sécurité physique, matérielle et affective, un cadre éducatif, un soutien scolaire pour l'épanouissement de leur personnalité

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

27 FILLES

14 GARÇONS

DONT **4** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

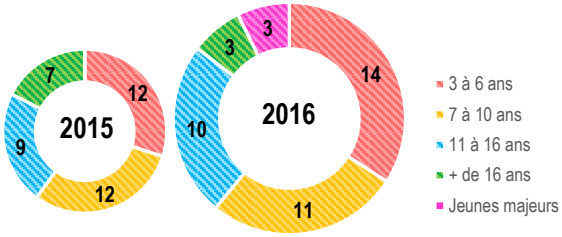

Les enfants âgés de 3 à 6 ans représentent 34 % des effectifs en 2016.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

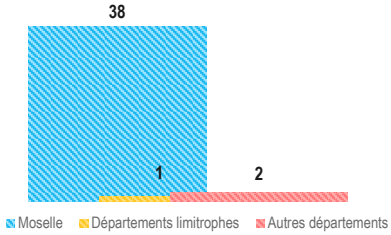

41 % des enfants ont été placé par le pôle ASE de Hayange

SCOLARITÉ

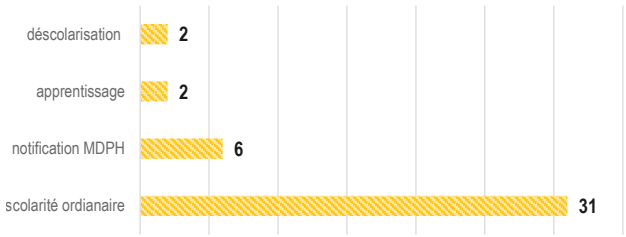

83 % des enfants accueillis sont en obligation scolaire.

DURÉE DES MESURES

C'est la durée moyenne de placement d'un enfant à la MECS Océanie en 2016.
Le taux de rotation est de 33,33 %

54 %
de retour en famille

Sur **13** départs :
- **7** retours en famille, dont 5 suivis en SERAD et 1 en AEMO
- **2** jeunes sorties à majorité
- **3** départs en famille d'accueil

En sus du placement en MECS :
- 1 enfant bénéficie d'une mesure d'AEMO
- 1 enfant bénéficie d'une mesure pénale
- 7 enfants bénéficient d'une notification MDPH
- 1 enfant est en plateau de jour

TEMPS FORTS

Dans l'ensemble, l'établissement a connu une bonne activité en 2016.

Afin de parfaire la qualité de vie des enfants accueillis, une piste cyclable a été créée à l'arrière de l'établissement et la cour extérieure a été aménagée.

L'année 2016 a notamment été marquée par le départ en retraite du Directeur.

DADT - La MECS Les Près de Brouck

C'est :

28	enfants âgés de 6 à 18 ans
32	professionnels
24,5	ETP

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

5 FILLES

29 GARÇONS

DONT **7** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

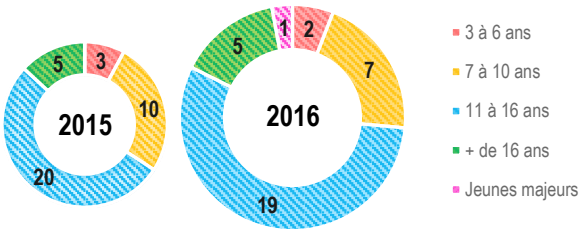

Les enfants âgés de 11 à 16 ans représentent 56 % des enfants accueillis.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

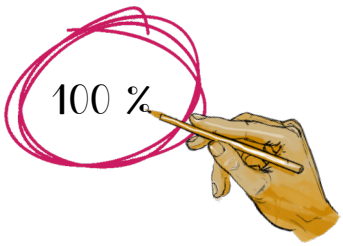

La totalité des enfants est originaire de Moselle. 32 % d'entre eux ont été placé par le Pôle ASE de Thionville.

SCOLARITÉ

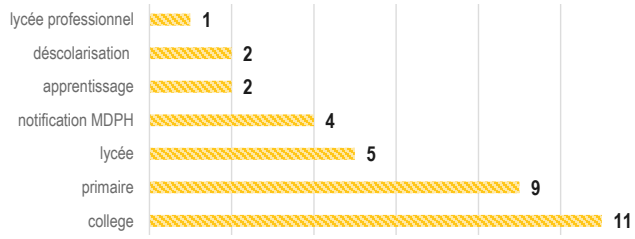

En 2016, 28 enfants étaient en obligation scolaire, 26 ont suivi une scolarité ordinaire, 4 étaient en scolarité spécialisée et 2 en formations en alternance. Le taux de déscolarisation est de 7 %.

DURÉE DES MESURES

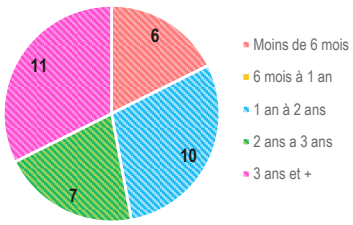

La durée de placement en 2016 est de 5 ans et 17 jours. Le taux de rotation est de 21,5 %.

57 %
de retour en famille

Sur **7** départs :

- **4** enfants sont retournés en famille
- **3** enfants ont été réorientés vers d'autres établissements

CLIN D'OEIL À NOTRE MARRAINE

L'équipe de la MECS et les enfants sont parrainés depuis plusieurs années par une sportive mosellanne, Anita FATIS, dans le cadre des Belles Rencontres. Nous avons la chance de travailler avec elle autour du dépassement de soi et de la découverte de la différence car Anita est championne de natation handisport. En 2016, grâce à son investissement, 4 enfants et 2 éducateurs sont partis la suivre et la soutenir aux championnats d'Europe de natation handisport à Madère. Une expérience d'une semaine unique pour ces jeunes.

LE 18 OCTOBRE 2016

Les Pré-danseurs de la MECS «Les Près de Brouck» sont venus enflammé la piste lors du pot de départ en retraite de M. Olivier ROMAIN, Directeur Général du CMSEA. Une superbe prestation qui s'est terminée en danse collective.

TEMPS FORTS

En 2016, la MECS a réalisé 10 071 journées, l'effectif était constamment complet jusqu'en septembre.

En parallèle, le travail de mutualisation initié en 2015 se poursuit au sein du DADT.

Le Service d'Action Éducative et d'Investigation

C'est :

X	enfants âgés de 0 à 18 ans
85	professionnels
79,16	ETP

L'AEMO

UNE RÉALITÉ

L'AEMO reste une mesure «sentinelle» qui fait face sans détours aux problématiques et souffrances vécues par les familles et enfants. C'est une prise en charge aux palettes multiples qui aborde les complexités en situation, au cœur même des familles.

Un fait marquant : le travailleur social d'AEMO reste parfois le seul lien encore existant à 18 heures quand une maman enceinte de 8 mois se retrouve à la rue avec ses 4 autres enfants, prête à dormir dehors le long d'un immeuble HLM. Un appel à l'aide qui ne peut plus attendre le lendemain matin. Peut être sort-on alors de la mission initiale d'AEMO. Mais la force du lien que génère cet accompagnement nous fait parfois sortir de l'objectif initial. Il nous rappelle simplement les valeurs fondamentales de notre action et ce qui doit nous guider chaque jour dans l'accompagnement des familles qui nous sont confiées.

PROFIL DES ENFANTS SUIVIS

1 024 FILLES

1 045 GARÇONS

La totalité des enfants est d'origine Mosellane

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

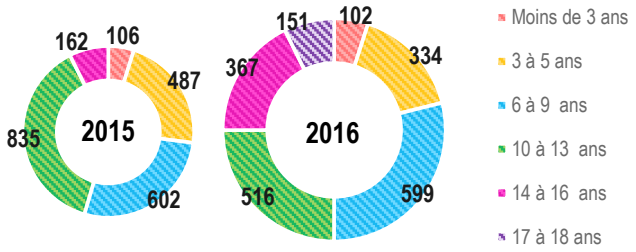

On note une forte hausse des 14-16 ans en 2016.

DURÉE DES MESURES

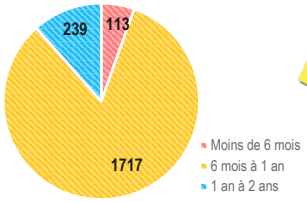

437 441 journées réalisées

Seul 5 % des enfants sont suivis moins de 6 mois.

TEMPS FORTS

Nous constatons des situations de plus en plus complexes à accompagner avec en toile de fond de plus en plus de situations de grande précarité et grande vulnérabilité. De plus en plus de fratries concernées par des mesures de placement car impossibilité de les maintenir en famille. Des AEMO de plus en plus complexes du fait de l'éclatement de la cellule familiale et de la démultiplication des entretiens parentaux.

Sur le plan politique et stratégie d'intervention : Travail de préparation du cahier des charges AEMO et Projet pour l'Enfant du Département. Ajustement de la carte géographique du SAEI en lien avec la nouvelle carte territoriale du département. Création du pôle petite enfance AEMO: regroupement des dispositifs APSAP et ETAPE du SAEI développement d' AEMO renforcées pour la prise en charge des plus petits (0 à 7 ans).

Sur le plan managérial: management de proximité, reprise du dialogue social et sensibilisation du personnel sur l'importance des instances représentatives au sein d'une institution

+ d'infos

L'AEMO consiste en un suivi éducatif mené par des travailleurs sociaux et des psychologues. L'objectif fondamental de cette mesure est, soit de faire cesser la situation de danger qui, par hypothèse, est à son origine, soit de mettre en œuvre les moyens propres à diminuer ou contrôler suffisamment ce danger, permettant ainsi le maintien des enfants concernés en milieu naturel sans que les conditions de leur éducation ne soient trop gravement compromises.

Agissant au stade de la protection judiciaire, le Service a pour but le retour des personnes et des familles dans le circuit non judiciaire en travaillant en liaison étroite avec les institutions ayant connu les situations avant lui ou qui prendraient le relais (services du Conseil Départemental ASE et de secteur). De ce fait et tout au long de son intervention en investigation sociale ou en AEMO, l'existence et l'utilisation de ces réseaux conditionnent la réelle efficacité du Service.

Le SAEI intervient sur l'ensemble du département. Il décline son intervention sur les 5 territoires, à savoir Metz, Thionville, St Avold, Sarreguemines et Sarrebourg.

De plus, le SAEI offre la possibilité de recourir, pour les enfants de moins de 7 ans, au dispositif ETAPE. En décembre 2012, une réflexion est lancée au sein du SAEI pour mettre en valeur les différentes compétences existantes en AEMO et notamment le travail à destination des plus petits : éducatrices de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, puéricultrice, technicienne d'intervention sociale et familiale, psychologue, médiatrice familiale, intervenant en systémie, vont alors se réunir pour mettre en œuvre cette réflexion.

L'objectif principal de cette déclinaison innovante est alors de travailler spécifiquement avec l'enfant et sa famille afin de mettre en place, dans un cadre judiciaire, des actions d'aide à la parentalité par le biais d'un travail en interdisciplinarité. Une intervention plus soutenue visant la petite enfance s'explique par le fait qu'un accompagnement précoce demeure une piste pertinente pour éviter une dégradation des situations. Le but est de limiter le temps de la mesure judiciaire pour laisser la place à des mesures d'accompagnement administratives ou de droit commun permettant aux familles à chaque fois que possible, de retrouver intégralement leur fonction et leurs responsabilités de parents.

LA MJIE

UN ESPACE DE SOUTIEN POUR NOS PROFESSIONNELS

La Mesure Judiciaire d'Investigation est une mesure sensible, qui exige de la part des travailleurs sociaux un sens aiguisé de l'intervention sociale en milieu ouvert. Les situations de plus en plus dégradées, impliquent des prises de décisions (le placement ou le retrait de l'enfant de sa famille) difficiles à admettre et à accepter pour les familles concernées. La menace, l'intimidation, la colère deviennent alors les seuls moyens d'expressions de parents démunis, au bord du gouffre. Le travailleur social peut entrer alors dans une forme de solitude difficile à gérer. L'institution doit être là pour le soutenir et lui proposer des espaces d'écoute et de soutien.

PROFIL DES ENFANTS SUIVIS

213 FILLES

187 GARÇONS

La totalité des enfants est d'origine Mosellane

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

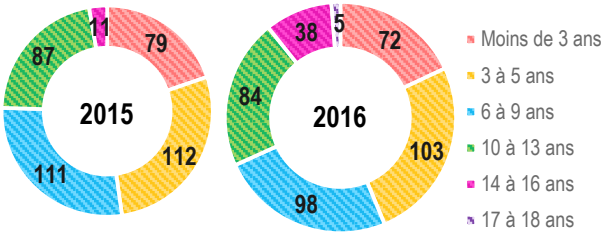

En 2016, les 3 - 5 ans représentent 26 % des enfants suivis.

DURÉE DES MESURES

Chaque mesure est prononcée pour 6 mois

TEMPS FORTS

Une activité dont la régulation des flux reste toujours une difficulté. On ne peut en effet prévoir à l'avance sur quel secteur une montée en charge des mesures peut avoir lieu. La mise en place de deux axes (Metz-Thionville et Sarreguemines- St Avold) permet de réguler ces variations de flux et de procéder à une ventilation harmonieuse des mesures. Sur ce principe, un site peut venir en renfort de l'autre et inversement si besoin. Sur le dernier trimestre 2016, une mise à plat de la RH a été entamée afin de calibrer très précisément le personnel de la MJIE en fonction de l'activité retenue par le tarificateur. Le cœur de la Mjie qui reste une intervention millimétrée commence à trouver sa carburation, mais ne laisse place à aucune improvisation. C'est une mesure exigeante qui sollicite fortement la pluridisciplinarité des équipes ainsi que les compétences de chaque travailleur social

400 mesures réalisées

+ d'infos

Le travail engagé sur la réorganisation de l'activité MJIE qui a débuté en 2015 sur les différents territoires a été mené en cohérence avec la réflexion en cours sur l'organisation managériale du SAEI. A compter de septembre 2015, à la faveur du déménagement à Saint-Julien-Lès-Metz, les premières bases du nouveau fonctionnement ont été posées.

La première phase est passée par la nomination d'un chef de service unique pour la MJIE afin d'assurer une meilleure cohérence d'ensemble sur le territoire pour ce qui est de la gestion des flux, de la régulation de l'activité et de la mise en œuvre de la démarche.

Une seconde phase amorcée en Septembre 2016 et se déclinant en 2017 repense la mesure à partir d'une cartographie territoriale en lien avec les exigences territoriales de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. L'organisation de la démarche pluridisciplinaire revue à partir de deux pôles, celui de Metz et de Sarreguemines sera renforcée en 2017 et pilotée par deux cadres intervenant respectivement sur ces sites. Les territoires d'intervention ont été repensés à partir de ce nouveau modèle de travail. La notion de territoire comme nouvel organe de pilotage des politiques sociales devient incontournable, il est donc primordial pour l'établissement de répondre à cette exigence et proposer une organisation qui participe à cette logique.

Tout comme les années précédentes, nous noterons que malgré une habilitation au pénal, le SAEI n'a pas été sollicité pour exercer de MJIE au pénal, elles restent peu nombreuses et sont affectées à la PJJ. De même nous restons prioritairement mandatés pour exercer les investigations auprès d'enfants plus jeunes.

Le Service de Placement Familial Spécialisé

C'est :

100	enfants âgés de 0 à 18 ans
90	professionnels
89,17	ETP

DES PROFESSIONNELS INVESTIS

En novembre 2016, le SPFS a organisé sa réunion générale annuelle.
Ce moment de travail collectif a fait émerger une dynamique de partage des compétences redonnant du sens à notre action quotidienne.

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

51 FILLES

57 GARÇONS

DONT **20** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

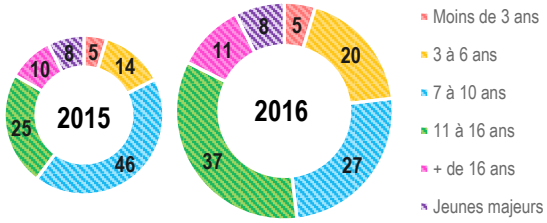

34 % des enfants en famille d'accueil ont entre 11 et 16 ans

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

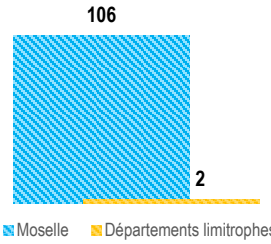

98 % des enfants sont d'origine mosellane

SCOLARITÉ

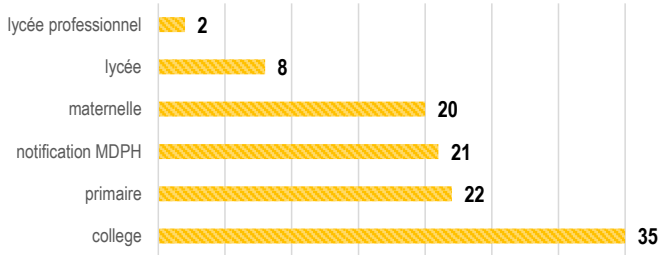

81 % des enfants suivent une scolarité ordinaire.

DURÉE DES MESURES

C'est la durée moyenne de placement au SPFS en 2016.
Le taux de rotation est de 10 %.

20 %
de retour en famille

Sur **10** départs :
- **2** retours en famille
- **7** jeunes sont sortis, arrivés à majorité
- **1** enfant a été placé dans un autre établissement

En sus du placement en Famille d'Accueil
44 enfants bénéficient d'une notification MDPH

TEMPS FORTS

Mise en place de groupes de travail pluridisciplinaires et d'ateliers enfants sur des thèmes en lien avec des préoccupations partagées dans les prises en charge des enfants accueillis: adolescence, accompagnement des situations difficiles.

Le SERAD du SPFS

C'est :

15	enfants âgés de 3 à 17 ans
6	professionnels
4,5	ETP

PROFIL DES ENFANTS SUIVIS

9 FILLES

10 GARÇONS

DONT **3** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

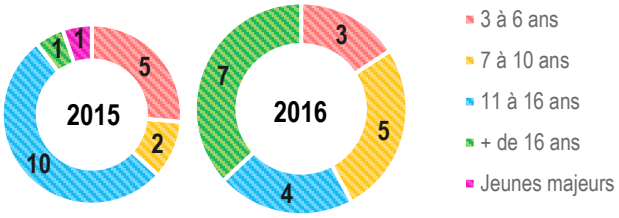

Les plus de 16 ans représentent 37 % des enfants suivis.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

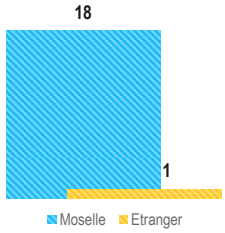

89 % des enfants viennent du Pôle ASE de Sarreguemines

SCOLARITÉ

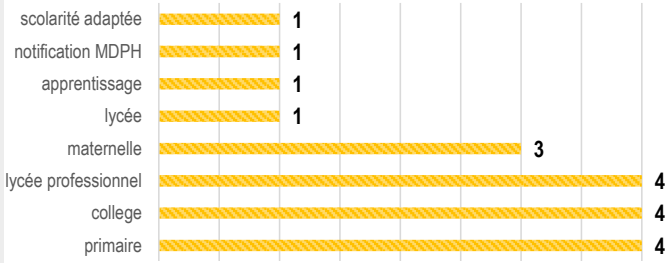

79 % des enfants suivent une scolarité ordinaire.

DURÉE DES MESURES

C'est la durée moyenne d'une mesure en 2016.
Le taux de rotation est de 53,3 %

40 %
sont en famille

Sur **5** fins de mesure :

- **2** enfants sont restés en famille
- **1** jeune est arrivé à majorité
- **1** enfant a été placé en MECS
- **1** enfant a été accueilli en famille d'accueil

L'équipe du SERAD co-construit ses interventions avec la famille à partir des objectifs fixés par l'ASE. Ils sont élaborés à partir des difficultés repérées faisant référence à la notion de danger et à partir des compétences mobilisables par la famille afin de permettre le maintien de l'enfant à domicile.

TRANSVERSALITÉ

L'hébergement de Matthieu (17 ans) dans un studio de la MECS «Le Grand Chêne» à Sarreguemines en décembre 2016 (19 jours). Montage nouveau avec hébergement à la MECS et maintien de la prise en charge éducative par le SERAD. Cette possibilité a permis à Matthieu d'expérimenter l'accueil en semi-autonomie et, à son père, de trouver une solution pérenne dans la famille élargie. La transversalité entre services et établissements du CMSEA donne une idée de ce que le pôle peut apporter en terme de richesse de prise en charge.

TEMPS FORTS

Après une année 2015 qui a vu la montée en charge progressive des effectifs, 2016 est la première année pleine.
Concernant l'ASE, il est à noter le changement de responsable de pôle qui a apporté une nouvelle dynamique positive de travail. Nous avons atteint un maximum de 16 mesures simultanées et avons travaillé avec les UTASE et UTASI de Forbach et de Sarreguemines.
Par ailleurs, 2016 a vu le développement des ateliers (créatifs et soutien à la parentalité) à destination des parents et des enfants. La participation des familles n'a cessé d'augmenter.
A noter, le passage du chef de service à plein temps au SERAD en juillet 2016.

Le SERAD Le Château de Lorry

C'est :

35	enfants âgés de 3 à 17 ans
13	professionnels
10,5	ETP

BRAVO À TOUTES !

Les 17 et 18 Septembre 2016 l'équipe du SERAD du Château de Lorry à relevé le pari «un peu fou» de participer pour la seconde fois au RAID de la Saharienne à METZ. Ainsi, en collaboration avec le SERAD du DATA et l'ITEP-SESSAD du Château de Lorry ce n'est pas moins de 10 équipes qui ont affronté un trail, du tir (carabine et à l'arc), une course d'orientation nocturne, du VTT, du Canoë et pour finir une course urbaine!!! Les équipes étaient constituées de parents et adolescents en binômes avec des éducateurs, chef de service et directrice... Chacun s'est soutenu, chacun à grandi, chacun s'est dépassé lors de cette expérience inoubliable qui avait aussi pour objectif de lutter contre les violences faites aux femmes.

PROFIL DES ENFANTS SUIVIS

23 FILLES

36 GARÇONS

DONT **13** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

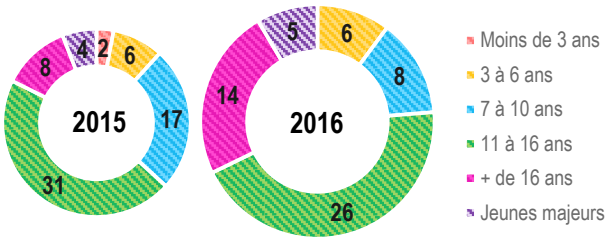

44 % des enfants suivis ont entre 11 et 16 ans.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

La totalité des enfants suivis est de Moselle

SCOLARITÉ

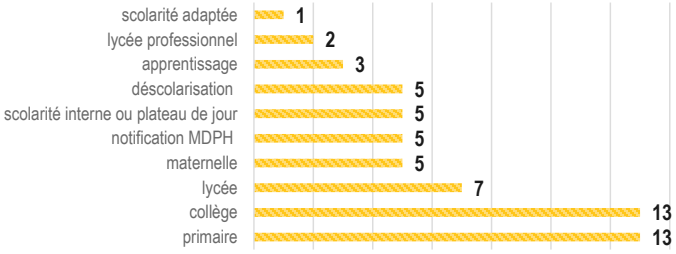

75 % des enfants sont en obligation scolaire.

DURÉE DES MESURES

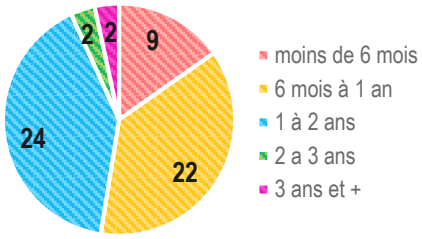

La durée moyenne d'une mesure en 2016 est de 1 an, 1 mois et 24 jours.
Le taux de rotation est de 76,7 %

77 % sont en famille

Sur **30** fins de mesure :

- **23** enfants sont restés en famille
- **5** ont été orientés vers d'autres établissements du CMSEA
- **2** jeunes sont arrivés à majorité

101,77 % :
C'est le taux d'occupation au SERAD de Lorry en 2016.

TEMPS FORTS

Cette année, les situations familiales ont été particulièrement complexes à accompagner et les difficultés repérées relativement similaires par rapport à l'année dernière. Nous pouvons noter que l'accompagnement des adolescents a montré toute la pertinence de co-construire les axes de travail en leur présence et de s'appuyer sur leurs propres ressources pour que la famille puisse élaborer ses solutions de protection. Ainsi, parents et enfants nous surprennent fréquemment de par leurs compétences importantes. Les ateliers parentaux développés par l'équipe pluridisciplinaire du SERAD sont une véritable richesse et une plus-value à l'accompagnement des familles et nous cherchons sans cesse à les adapter aux besoins des bénéficiants.

DADT - Le SERAD Les Près de Brouck

C'est :

20	enfants âgés de 6 à 18 ans
7	professionnels
4,5	ETP

MUTUALISATION

Le SERAD de Thionville accueille beaucoup d'adolescents, ce qui donne à la prise en charge une orientation particulière autour des questions d'orientation, d'insertion et de formation. Nous avons mis en œuvre un groupe d'analyse des pratiques avec le Serad de Sarreguemines permettant un partage des expériences et une mutualisation des moyens. Par ailleurs l'équipe s'est mobilisée pour participer à la Saharienne avec les autres Serad du CMSEA, permettant à une maman, sa fille et une éducatrice d'être engagée.

PROFIL DES ENFANTS SUIVIS

10 FILLES

15 GARÇONS

DONT **5** FRATRIES

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHES D'ÂGES

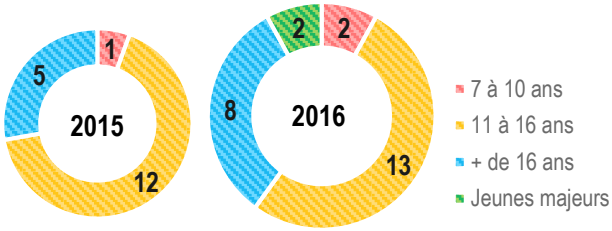

Les 11-16 ans représentent 52 % des enfants accueillis en 2016.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

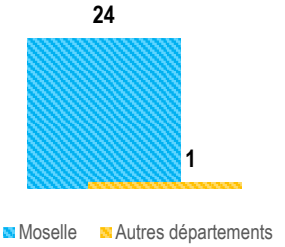

88 % des enfants viennent du Pôle ASE de Thionville

SCOLARITÉ

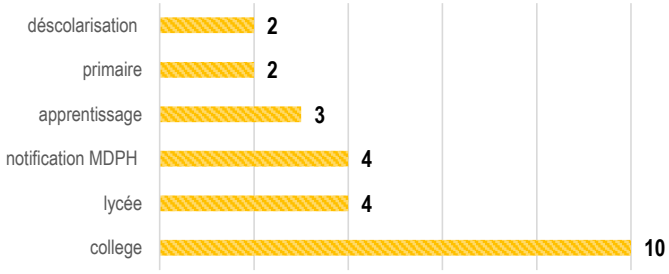

84 % des enfants suivis en 2016 sont en obligation scolaire.

DURÉE DES MESURES

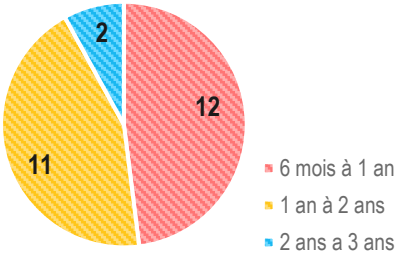

La durée d'une mesure en 2016 est de 1 an et 4 mois.
Le taux de rotation est de 63,2 %

57 % sont en famille

Sur **7** fins de mesure :

- **4** enfants sont restés en famille
- **1** jeune est arrivé à majorité
- **1** a été accueilli dans un autre établissement
- **1** a été confié à un tiers digne de confiance

En sus du SERAD :

- 3 enfants bénéficient d'une mesure pénale
- 5 enfants bénéficient d'une notification MDPH

TEMPS FORTS

En 2016, le SERAD est au complet avec 15 places occupées et toute l'équipe embauchée. La forte demande et une liste d'attente importante nous amènent à demander une habilitation de 20 places qui est actée pour janvier 2017, mais mise en place dès novembre 2016

Les Ressources Humaines

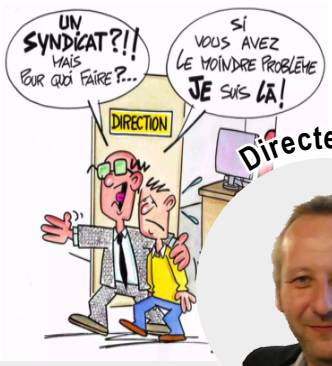

La direction des ressources humaines est une des directions fonctionnelles du siège social de l'association. Elle s'inscrit directement dans la logique d'actions au service des usagers. A ce titre, elle intervient dans son champs d'expertise, en complémentarité avec les établissements et services en leur apportant conseil, expertise, sécurisation des pratiques, cohérence et développement de nouveaux projets. L'année 2016 a été une année charnière pour le service RH, car la direction générale s'est beaucoup questionnée et mobilisée sur des réflexions majeures et qui vont être déterminantes pour l'avenir. Nous avons anticipé les évolutions à venir en ajustant notre organigramme. Les missions du service RH ont été renforcées pour assurer une gestion transversale des fonctions supports. La configuration organisationnelle cible a été atteinte en milieu d'année. Ces évolutions ont permis de lancer de nouveaux chantiers pour sécuriser les aspects juridiques et répondre aux nombreuses attentes des établissements et services.

68 %
DE FEMMES

32 %
D'HOMMES

La stratégie RH se situe principalement à plusieurs niveaux, mais les enjeux 2016 ont été de sécuriser les actes posés par la RH et la paie et développer des outils RH pertinents et nécessaires au développement de l'association : la formation, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, le dialogue social, la gestion des données sociales, la gestion des risques professionnels etc..

Le CMSEA comptait au 31 décembre 1 155 salariés pour 1072.02 ETP soit une hausse de 2.40 % par rapport à 2015. **49 %** de l'effectif total occupe des métiers de la filière éducative, suivie par les services généraux qui représentent 16% de l'effectif. Comme chaque année, la population féminine est très marquée chez les personnels éducatifs pédagogique et social, suivi par les services généraux, puis administratif et gestion, puis par les personnels cadres.

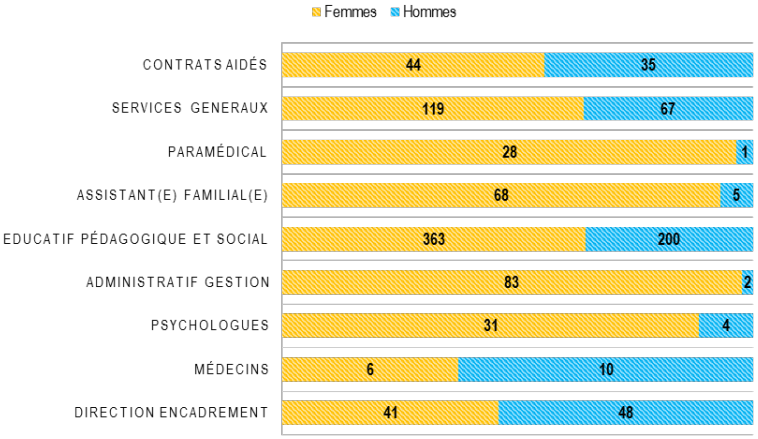

86 % en CDI
7 % en CDD
7 % en Contrat aidé

LES EMBAUCHES

Les embauches en CDI n'ont que légèrement progressé par rapport à 2015 qui étaient de 98, alors quand 2016 on compte 99 nouvelles embauches.

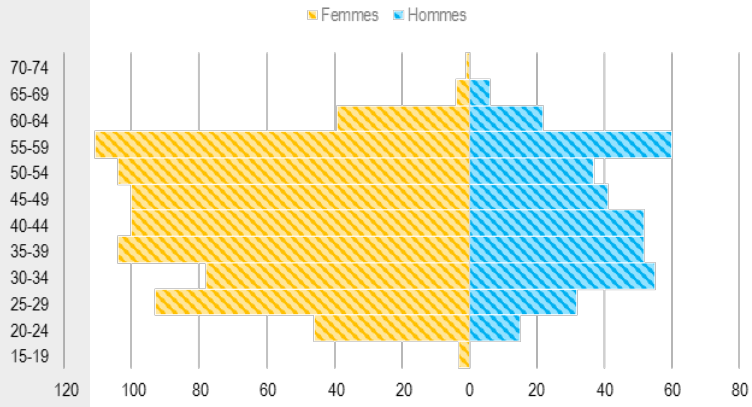

La pyramide des âges reste harmonieuse malgré la montée en âge de 55 à 59 ans, tant chez les hommes que chez les femmes. La moyenne d'âge pour les femmes est de **43 ans** et pour les hommes de **44 ans.**

Le nombre de personnels en situation de handicap correspond aux déclarations individuelles effectuées par le salarié, soit en 2016, **59 salariés** justifient d'une Reconnaissance Travailleur Handicapé.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PÔLE

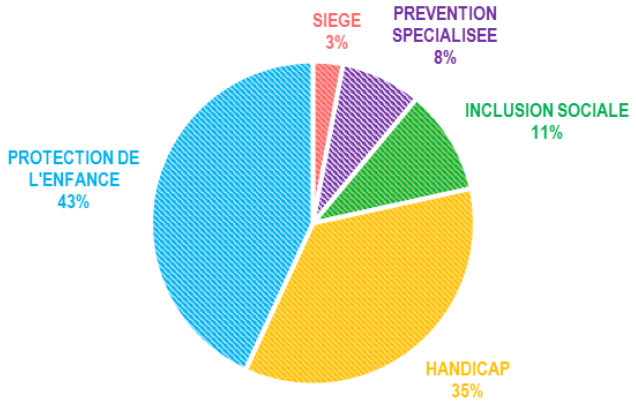

RÉPARTITION PAR TEMPS DE TRAVAIL

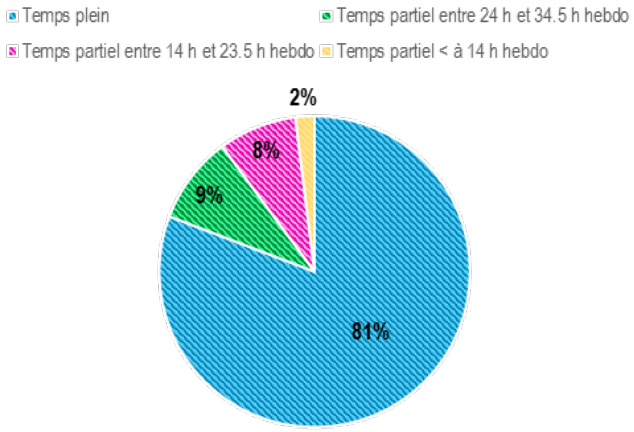

Une politique de formation dynamique

L'année 2016 a vu se confirmer les efforts particuliers de l'association en matière de formation professionnelle. Afin de garantir la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies ou hébergées, le CMSEA souhaite que les salariés puissent échanger sur leurs pratiques professionnelles et enrichir régulièrement leurs compétences via un plan de formation ambitieux.

Le budget de la formation représente **593 510 €** pour **29 810 heures de formation**

540 salariés ont bénéficié d'une formation (soit 356 femmes et 182 hommes)

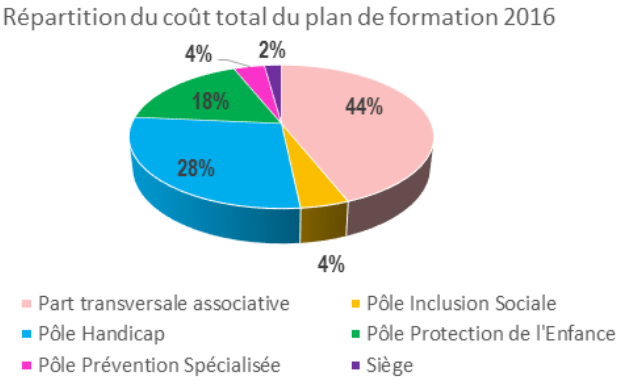

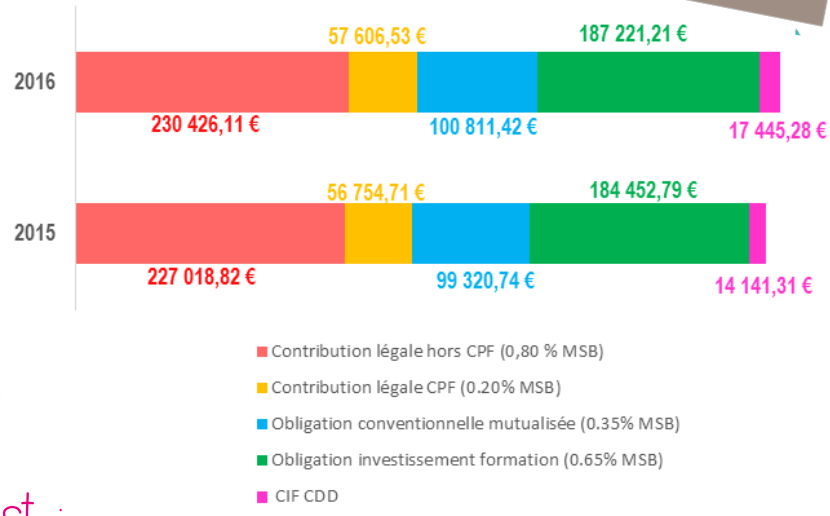

Le dialogue social en chiffres c'est :

4 organisations syndicales CFDT, FO, CGT, CFE-CGC
12 réunions NAO
17 réunions du Comité d'Entreprise
56 réunions CHSCT
132 réunions des délégués du personnel

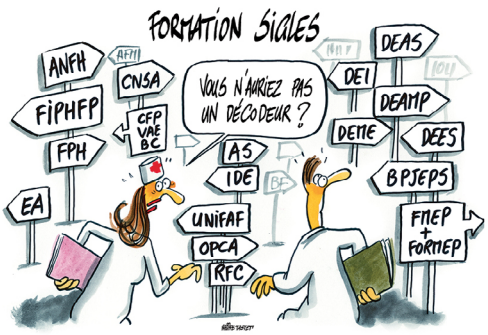

à noter

17.5 % **Travailleurs Handicapés en ESAT ont été formés en 2016 par le biais du plan de formation des TH pour un volume de 585 heures.**

Politique Financière

EN 2016 ...

Les moyens matériels, budgets de fonctionnement :

INCIDENCE DES FRAIS DE PERSONNEL / DÉPENSES TOTALES

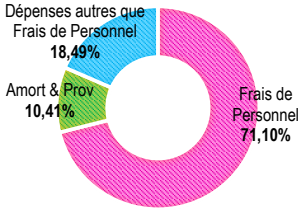

RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT

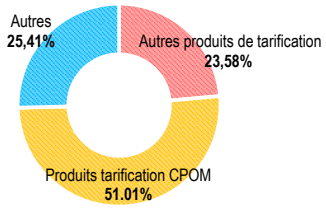

RÉPARTITION DES PRODUITS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

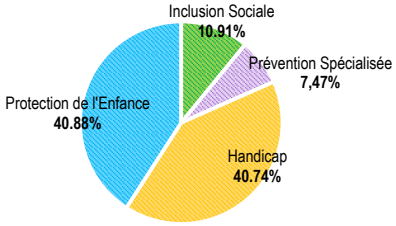

EN 2016 ...

L'exercice 2016 se termine sur un excédent comptable de 1 319 525 €, en légère diminution par rapport à l'excédent de 1 669 227 € réalisé en 2015.

L'ensemble des produits s'élèvent à 69 283 731 €, en progression de 2,42 % par rapport à 2015. Les charges ont progressées de 3 % et s'élèvent à 67 964 206 €.

Ainsi, les produits de la tarification représentent 74,6 % des produits, dont 51 % pour les seuls établissements relevant d'un CPOM. Ils sont supérieurs à ceux de l'exercice 2015. En effet, les établissements relevant d'un CPOM sont maintenant tarifés en dotation globale, il n'y a donc plus d'insuffisance de recettes liées à la sous-activité ; de plus, nous avons perçu des crédits complémentaires afin de reconstituer les réserves de 2 de nos établissements ; et enfin, la création d'un centre maternel au sein du CHRS Espoir ; tout ceci explique cette augmentation de nos recettes.

La masse salariale représente 71,1 % du total des charges. Les charges de salaires progressent de 1,29 %. Cette progression s'explique par les augmentations salariales conventionnelles liées à l'ancienneté, les effectifs sont restés stables d'une année sur l'autre.

Les autres charges sont relativement stables, hormis une augmentation sensible des dotations aux provisions pour risques.

Passage du résultat « comptes annuels » au résultat « comptes administratifs »

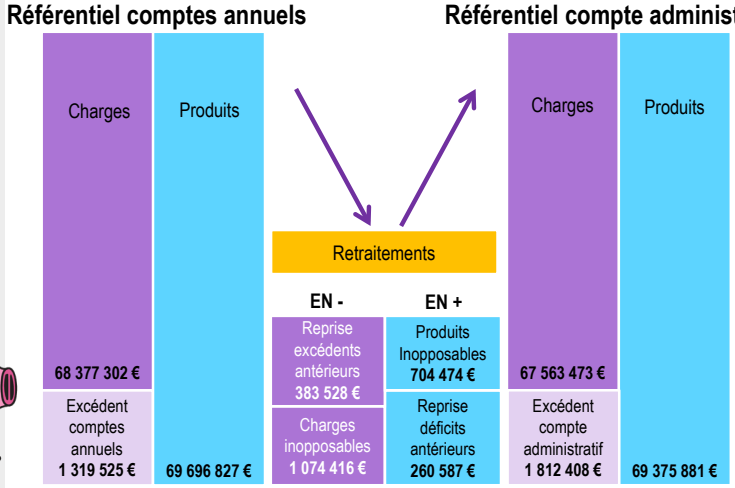

Si le résultat comptable s'affiche à 1 319 525 €, le résultat du compte administratif après retraitement des charges et produits non opposables et des résultats 2016 s'élève à 1 442 465,24 €.
L'année 2016 a été marquée par l'entrée en CPOM de la majorité de nos établissements sur le secteur de la Protection de l'Enfance et sur celui du Handicap.
Ce nouveau modèle de tarification permet la libre affectation des résultats des établissements.

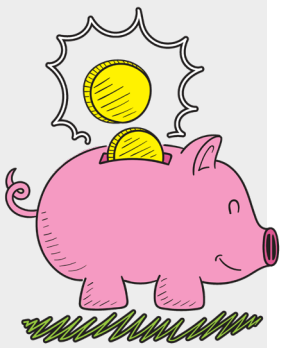

Le bilan financier

BILAN AU 31/12/2016

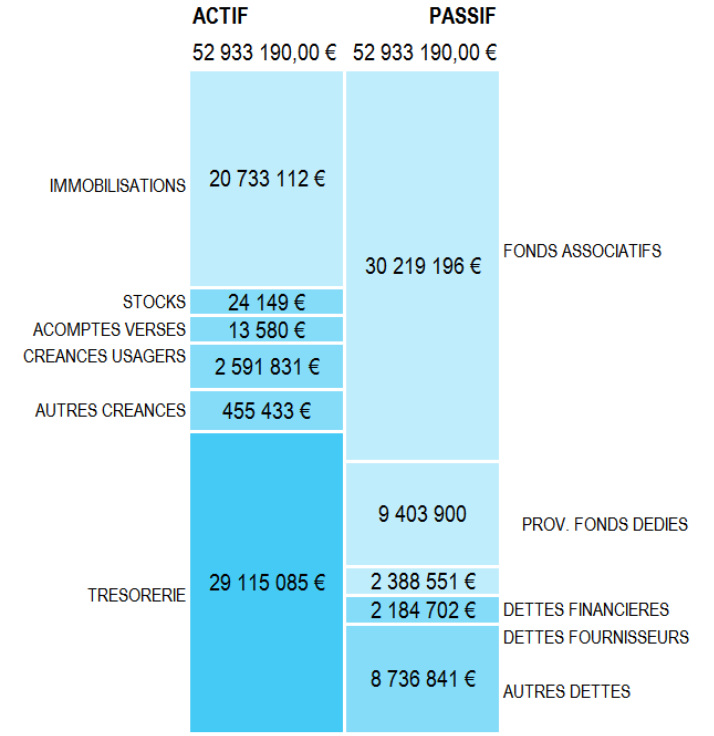

BILAN AU 31/12/2015

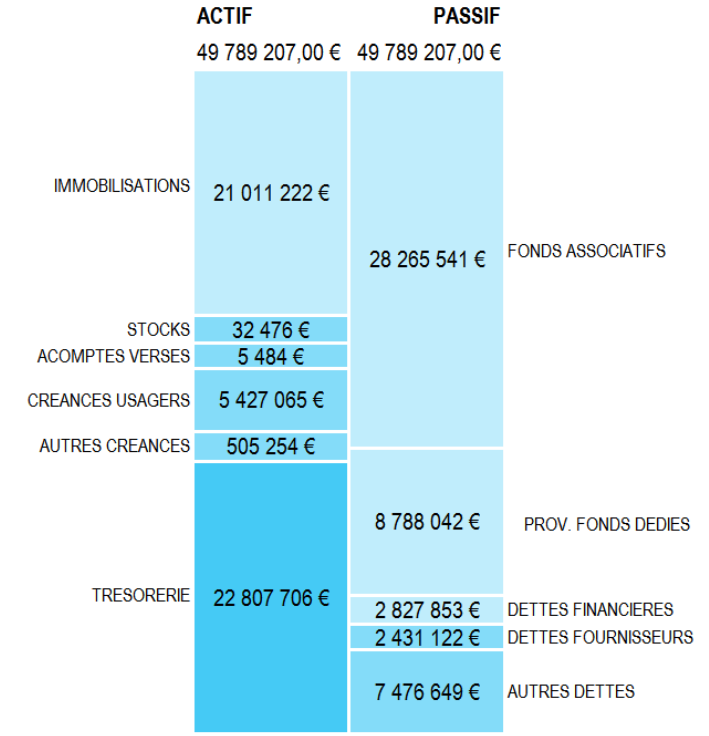

Le total du bilan s'élève à 52 933 190 € contre 49 789 208 € en 2015.
On constate une nette progression des fonds propres en lien avec les excédents réalisés les exercices précédents et l'abondement des réverses d'investissement.
Les provisions pour risques et charges augmentent sensiblement, tout particulièrement en raison de risques liés à des litiges avec des salariés. Le règlement des dettes sociales à bonne échéance augmente les dettes à court terme au 31/12, avec son pendant sur l'évolution positive de la trésorerie.
Les immobilisations nettes sont en très léger recul.
Les créances liées à la tarification sont considérablement réduites compte tenu du passage en CPOM de la majeure partie des établissements anciennement tarifiés en prix de journée, générant aussi un effet positif sur la trésorerie.

Les équilibres financiers

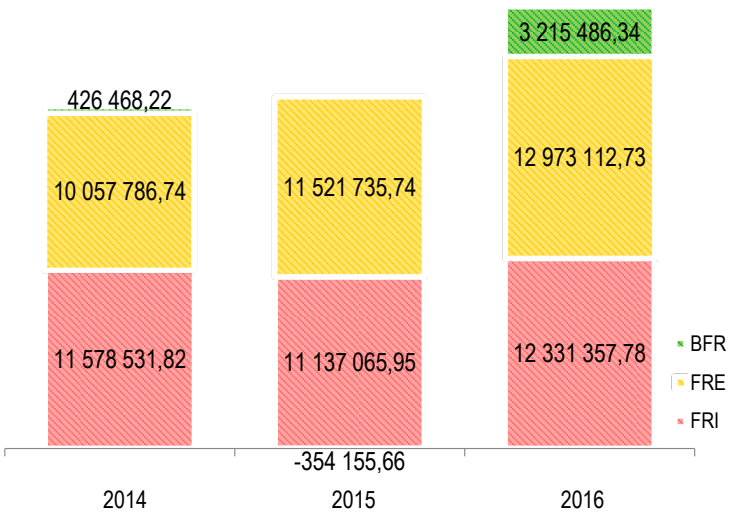

Globalement, les grands équilibres financiers témoignent d'une situation bilancielle saine.

- Le fonds de roulement d'investissement (FRI) est constitué par la différence entre les financements stables liés à l'investissement et les valeurs immobilisées. Largement positif, il est en progression de 1 194 000 € sur l'exercice 2016.
- Le fonds de roulement d'exploitation (FRE) est constitué par la différence entre les ressources stables destinées au financement des besoins d'exploitation et les actifs « quasi immobilisés » d'exploitation. En augmentation de 1 452 000 € par rapport à 2015, il prend en compte le résultat comptable excédentaire.
- Le Besoin en fonds de roulement (BFR) traduit le besoin de financement du cycle d'exploitation. On constate un excédent de financement d'exploitation de 3 215 000 €, en effet, le versement du 12eme de la dotation globale des établissements en CPOM s'effectue plus vite que le règlement des prestations en prix de journée.
- La trésorerie (T) joue un rôle fondamental dans la structure économique. Elle réalise l'équilibre financier à court terme entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Elle est en progression au 31/12/2016.

Gestion du Patrimoine

Le service Patrimoine exerce la responsabilité administrative et technique du suivi des dossiers liés au Patrimoine associatif en matière de sécurité, des bâtiments, des assurances et des investissements mobiliers et immobiliers.

Dans sa mission, il :

- **SÉCURISE** les investissements
- **OPTIMISE** la gestion du parc immobilier et mobilier
- Est **GARANT** de l'adaptation des lieux de vie de la personne accueillie au regard des plans de sécurité, hygiène et conditions de travail et d'accueil.

LA SÉCURITÉ /CONFORMITÉ

Le service Patrimoine veille au suivi des vérifications et des contrôles périodiques réglementaires. Il assure le suivi et le respect des règles de sécurité collective.

Pour développer une véritable culture d'entreprise autour de la sécurité, il a été mis en place un système de management à la sécurité – S.M.S. qui est piloté par le service Patrimoine. Ce service anime régulièrement les réunions du groupe de soutien du SMS et propose régulièrement des regroupements de l'ensemble des Référents Santé et Sécurité

Un calendrier de planification des travaux dit « Ad'ap » (Agenda d'accessibilité programmé) des travaux de mise en accessibilité pour PMR a été établi et déposé en 2016 pour les établissements ERP.

LES ÉTUDES

Dans le cadre de sa mission, le service participe et assure la maintenance et la gestion du patrimoine.
Il pilote la conception et le suivi des projets architecturaux

En 2016,

le service Patrimoine, accompagné de la commission Travaux, a travaillé sur les projets suivants :

- Création d'un espace pour les directeurs de pôle et qualiticien au siège de l'association
- Déménagements des équipes de prévention spécialisée de Forbach et de Metz
- Création d'une unité AUTISTE de l'IMPRO MORHANGE
- Extension des bâtiments de la MECS de Sarreguemines
- Rénovation de 4 pavillons et de la salle polyvalente de l'ITEP
- Construction d'un bâtiment aux Frières de Lorry-les-Metz pour implantation MECS LE CHÂTEAU (Vallières et La Patrotte)
- Réfection des sanitaires 1er étage et création de studios 2ème étage – MECS LES BACELLES
- Rénovation de l'espace CAARUD – rdc
- Réaménagement d'un espace dans l'enceinte INJS pour SESSAD TED
- Regroupement des ESAT
- Construction d'un nouveau FAM , d'un plateau de jour et de places PHV – FOYER LE HAUT SORET
- Création zone déchargement ESAT MORHANGE
- Recherche locaux pour nouvelle implantation CER
- Création d'une pension de famille sur le secteur de Forbach

En 2016,

le service Patrimoine a suivi les contrats suivants :

- **ASSURANCES :** responsabilité civile, auto, multirisque, mandataires sociaux, dommages aux biens, rc garage, individuelle accident, marchandises transportées
- **CONTRATS D'EXPLOITATION DE NOS INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE :** confiés à engie/cofely
- **DÉSINFECTION/DÉSINSECTISATION/DÉRATISATION :** nettoyage des hottes, bacs dégraissage etc...
- **CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES PÉRIODIQUES**

En 2016,
ont été réalisés ou ont débutés les travaux suivants :

SERVICE CENTRAL :
Remplacement climatisation local serveur et mise en place climatisation salles de réunion
Installation des services techniques informatique et Patrimoine au 3ème étage – Bâtiment hôtel des ventes

S.A.E.I. :
Fin des travaux d'aménagement de LA TANNERIE

MECS LE CHÂTEAU :
Achat terrain Frières de Iorry
Réfection partielle clôture – maison st Martin
Réfection des chambres y compris placards – maison st Martin

MECS – LA VERSÉE :
Fin des travaux de reconstruction du pavillon incendié
Aménagement aire de jeux extérieurs
Rénovation unité de vie 4

DISPOSITIF THIONVILLOIS :
Aménagement pôle administratif
Passage au tarif jaune – PRES DE BROUCK
Réfection faux plafonds RDC –PRES DE BROUCK
Aménagement locaux SERAD
Création d'une piste cyclable - OCÉANIE

MECS LE GRAND CHÊNE :
Remplacement volets roulants
Mise en place de jeux extérieurs

CSAPA :
Réaménagement de l'espace terrasse – et agrandissement allée – maison de Luzech

CHRS ESPOIR :
Travaux de restructuration de l'hébergement collectif du CHRS ESPOIR – 2ème tranche
Réfection de la toiture – espace salle à manger/cuisine
Réfection bardage – façade arrière
Création abri poussettes

ITEP - LE CHÂTEAU DE LORRY :
Réfection des toitures du gymnase
Réfection du parvis du château
Installation de clapets anti-retour aux pavillons
Réfection du logement du concierge
Drainage du gymnase
Remplacement de la barrière accès au site
Réfection du muret – accès groupe scolaire et pavillons

I.M.Pro MORHANGE :
Réfection de sanitaires – groupe de vie
Remplacement de la distribution ECS gymnase

ESAT MORHANGE :
Réfection des sols des ateliers et remplacement des menuiseries extérieures

Investissements 2016
Travaux d'entretien courant tels que remise en état des peintures, des revêtements de sols, électricité…

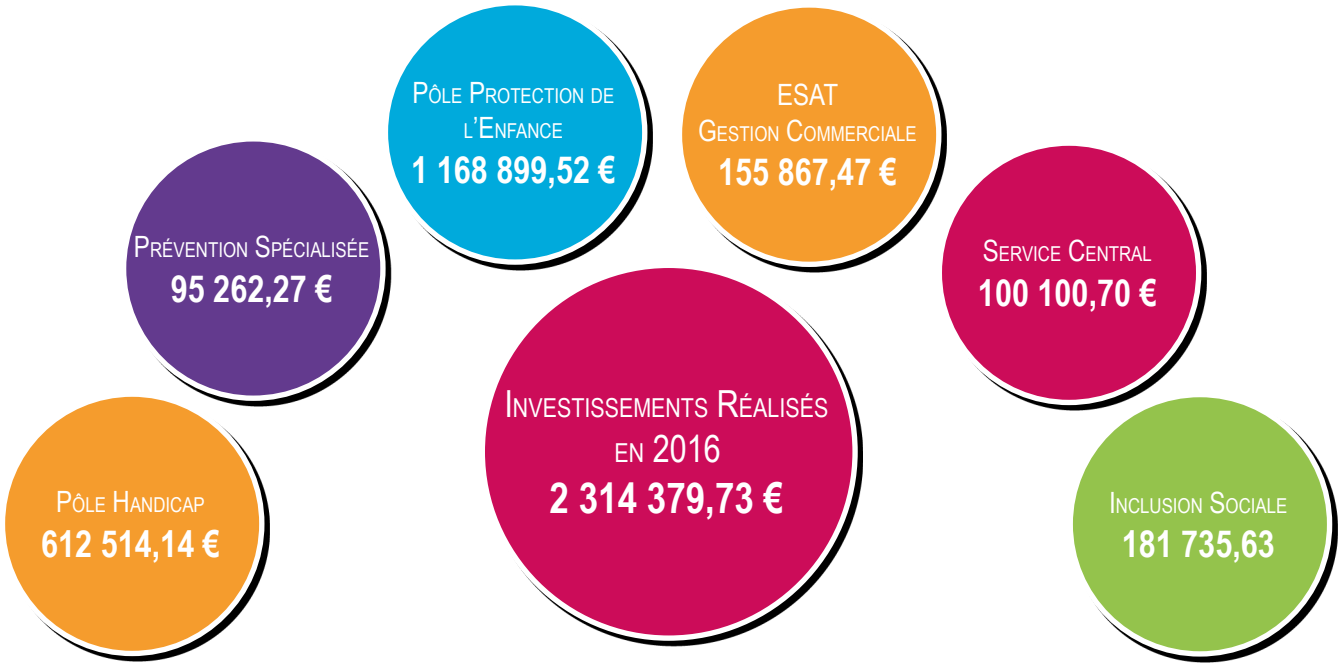

Zoom sur les dons

La recherche de ressources complémentaires nouvelles apparait aujourd'hui indispensable. Nous avons à intégrer cette nouvelle approche dans nos préoccupations. La donation est un geste de générosité qui permet de transmettre un bien immobilier ou mobilier. Cette forme de contribution apporte au CMSEA des ressources nouvelles pour financer des actions et égailler le quotidien des enfants et des personnes accueillies

GRÂCE AUX DONS

110 000 €

ont été employés à l'aménagement d'espaces de jeux extérieurs ou de détente pour le centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents, pour la MECS le Grand Chêne, le Dispositif d'Accueil Thionvillois, la MECS la Versée et le CHRS Espoir.

GRÂCE AUX DONS

3 871 €

ont été employés à offrir des expériences pédagogiques aux enfants et aux jeunes de nos établissements. L'épanouissement des enfants et des jeunes passent nécessairement par des activités culturelles ou sportives que nous leur proposons tout au long de l'année : Marathon, sorties, mise en place d'ateliers

Nous remercions nos généreux donateurs

UNE MISSION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

100 % de votre geste bénéficie aux personnes accueillies au CMSEA.

REMERCIEMENTS

Le rapport de gestion indique les évolutions de notre vie associative, nombreuses et diversifiées, elles demandent un soutien renforcé de nos équipes, nos partenaires, nos instances associatives, nos instances représentatives du personnel.

Que tous les professionnels et les bénévoles soient ici félicités et remerciés pour leur action quotidienne, marquée par leur engagement, leur disponibilité et la qualité de leur travail auprès des personnes que nous accompagnons.

à noter

Glossaire

A

AA : Accès à l'Autonomie
AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert
AEP : Aide Educative Ponctuelle
AIS : Accompagnement et Insertion Sociale
AMP : Aide Médico-Psychologique
ANESM : Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
APSAP : Accompagnement de Prévention, de Soutien et d'Accpompagnement à la Parentalité
ARS : Agence Régionale de Santé
AIRe : Association Nationale des Instituts Thérapeutiques et Pédagogiques et de leurs Réseaux
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
AVA : Adaptation à la Vie Active

C

CAAA : Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCAS : Caisse Centrale d'Activités Sociales
CDIP : Cellule Départementale de l'Information Préoccupante
CER : Centre Educatif Renforcé
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIL : Conférence Intercommunale du Logement
CJC : Consultation Jeunes Consommateurs
CLIS : Classe pour l'Inclusion Scolaire
CMS : Centre Médico-Social
CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance
COPIL : Comité de Pilotage
CPA : Centre des Peines Aménagées
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRP : Centre de Rééducation Professionnelle
CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions
CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel
CVS : Conseil à la Vie Sociale

D

DADT : Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois
DASA : Dispositif d'Accompagnement Spécifique pour Adolescents
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DEFI : Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion
DIRECCTE : Direction Régionale de l'Environnement, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DPI : Dispositif de Première Intervention
DRJSCS : Direction Régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

E

EA : Entreprise Adaptée
EJE : Educateur de Jeunes Enfants
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EPS : Equipe de Prévention Spécialisée
ERLI : Education aux Risques Liés à l'Injection
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ETAPE : Ecoute et Travail d'Accompagnement Parents Enfants
ETP : Equivalent Temps Plein

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FAS : Foyer d'Accueil Spécialisé
FHESAT : Foyer d'hébergement de travailleurs en ESAT
FJT : Foyer Jeune Travailleur
FAPP : Foyer Appartements

H

HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point, norme d'hygiène alimentaire

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique
IME : Institut Médico-Educatif
IMP : Institut Médico Pédagogique
IMPro : Institut Médico-Professionnel
INJS : Institut National des Jeunes Sourds
ITEP : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

L

LAEP : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

M

MAIS : Maison d'Accueil et d'Insertion Sociale
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
MET : Maison Educative et Thérapeutique
MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
MNA : Mineur Non Accompagné

O

OCTAPEH : Organisme Central de Technologie d'Apprentissage, de Promotion et d'Education en faveur des Personnes Handicapées
OFDT : Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies
OS : Obligation de Soins
OV : Obligation de Visites

P

PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes
PAEJEP : Point Accueil Ecoute Jeune Et Parents
PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMR : Personne à Mobilité Réduite
PPI : Plan Particulieur d'Intervention
PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement

R

RDR : Réduction Des Risques

S

SAEI : Service d'Action Educative et d'Investigation
SAFT : Service d'Accueil Familial Thérapeutique
SAHTHMO : Service d'Accompagnement à l'Hébergement de Travailleurs Handicapés en Milieu Ouvert
SAO (ARS) : Service d'Accueil et d'Orientation - ARS
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDS : Service de Suite
SEMN : Service Educatif en Milieu Naturel
SERAD : Service Educatif Renforcé d'Accompagnement A Domicile
SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SHD : Structure d'Hébergements Diversifiés
SINTES : Système National d'Identification des Toxiques et Substances
SPFS : Service de Placement Familial Spécialisé
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

T

TAPAJ : Travail Alternatif Payé à la Journée
TCC : Troubles du Comportement et de la Conduite
TED : Troubles Envahissants du Développement
TLSA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages
TREND : Tendances Récentes et Nouvelles Drogues

U

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
UTASI : Unités Territoriales d'Action Sociale et d'Insertion

CMSEA

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes
47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01
Tél : 03 87 75 40 28 Fax : 03 87 37 30 80
Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr Web : www.cmsea.asso.fr